

M. JEAN-BRUNHES DE LAMARRE

GEOGRAPHIE
ET ETHNOLOGIE
DE L'ATTELAGE
AU JOUG
EN FRANCE
DU XVII^E SIÈCLE
À NOS JOURS



ZEMĚPIS
A NÁRODOPIS
JAŘMOVÉHO
ZÁPŘAHU
VE FRANCII
OD 17. STOLETÍ

UHERSKÉ HRADIŠTĚ

1969



24 mars 74

Cher John, J'm fais un
plan de vos idées et de votre travail, les

KULTURA A TRADICE iada B, sv. 1

Conte que vos intentions sont
au fond de reconnaître et avant
des nuances de suggestion que vos
pouvoirs font.

Tout cordialement -

Paul H. B. M. -

Mon autre frère est Jacques Begon.

NÁRODOPISNÁ SPOLEČNOST ČESKOSLOVENSKÁ PŘI ČSAV V PRAZE
A SLOVACKÉ MUZEUM V UHERSKÉM HRADIŠTI

M. JEAN - BRUNHES DELAMARRE

GEOGRAPHIE ET ETHNOLOGIE
DE L'ATTELAGE AU JOUG
EN FRANCE

du XVII^e siècle à nos jours

ZEMĚPIS A NÁRODOPIS
JAŘMOVÉHO ZÁPŘAHU VE FRANCII

od 17. století po naše dny

Uherské Hradiště 1969

Vedoucí redaktor: Josef Jančář

Redaktor publikace: Jaroslav Kramářik

Redakční rada: B. Čerešňák, V. Frolec, D. Holý, R. Jeřábek, J. Podolák,
O. Sirovátka, J. Tomeš

Obálka: J. Kiesewetter

Pani Mariel Jean – Brunhes Delamarre, vedoucí oddělení techniky a výroby v Muzeu lidového umění a tradic (Musée des arts et traditions populaires) v Paříži napsala studii o zeměpisu a národopisu jařmového zápřahu ve Francii, která byla původně určena pro Sborník o zápřahu skotu v Evropě (Národopisný věstník československý, III (XXXVI)). Vlivem událostí ve Francii došla studie redaktorům až tehdy, kdy ostatní články byly již odevzdány tiskárně. Protože však šlo o závažný rukopis, a to jak po stránce teoretické a metodické, tak po stránce materiálové, opatřený bohatou a jedinečnou dokumentací kartografickou, fotografickou a kresebnou, dohodli se vydavatelé sborníku, redakční rada Národopisného věstníku československého a Slovákcké muzeum vydat studii M. Jean – Brunhes Delamarrové samostatně ve Slovákckém muzeu v Uherském Hradišti.

Francouzská badatelka, známá u nás především jako spoluautorka jedné ze základních knih o historii orby *L'Homme et la Charrue à travers le monde*, kterou napsala s A. G. Haudricourtem, prostudovala na půdě Francie rozsáhlé množství dokladů o jařmu a zápřahu dobytka za poslední tři století a dospěla k řadě důležitých hledisek klasifikačních, která sama o sobě již znamenají značný přínos k vědeckému poznání. Avšak autorka nezůstala jen u této stránky problému. Zabývala se souvislostmi geografickými, historickými, ekonomickými a sociálními, které měly vliv na vývoj zápřahu bovidů a equidů na území Francie, zápasem mezi starobylým zápřahem dobytka do jha a novodobým s postraňky a rozporkou. Studie M. Jean - Brunhes Delamarrové je na mnohých místech takřka obrazem agrárního vývoje Francie a jejích jednotlivých oblastí. Přibližuje nám starý francouzský venkov i tradiční zemědělství v jeho rozmanitosti územní i jeho přeměnách dobových. S příslovečným francouzským espretem rozvádí autorka otázky zdánlivě tak jednoduchého a ztrnulého nástroje, jakým jařmo či koňský postroj je, že se čtenář, a to ne jen odborný zájemce, nestačí divit, co se tu naskýtá problémů, co všechno se skrývá za historií jha. Bude tedy čtenář českého výtahu, který jsme pořídili a který byl nesnadný proto, že některé formy zápřahu, vyskytující se ve Francii, i jeho určité prvky a součásti u nás neexistují, ochuzen, ale ne zase natolik, protože připojená dokumentace řekne často mnohem více než sám český text. Ten však, kdo se začte do francouzského originálu, ne-

bude litovat, ba bude často unesen myšlenkovou bohatostí, která nedoprovází vždy podobné studie.

Čtenář také pozná, že se ve Francii donedávna uchovaly doklady starobylé kultury lidové, v řadě případů ještě archaičtější než v českých zemích nebo na Slovensku. Neříkám to proto, abych snad dokazoval známou a rozšířenou tézi, že Francie není Paříž. Skutečnost je totiž daleko složitější. Přes časnou a silnou centralisaci zůstala Francie v ohledu kulturním a zejména, pokud jde o lidovou kulturu, silně diferencovanou zemí, v jejích jednotlivých oblastech a departementech se udržely do dneška nebo nedávné doby tradice, sahající často až do středověku, a to z nejrůznějších příčin, což lze zjistit i v oblasti zapřáhání dobytka a na typech nebo formách potažních nástrojů.

Nakonec bych chtěl připomenout, že studie M. Jean – Brunhes Delamarrové ukazuje nám podobně, jako je tomu v jiných studiích Sborníku o zápřahu skotu v Evropě, jak významná je tato otázka či jak může být důležitou pro poznání lidové a lidské kultury vůbec, jejího územního členění a historického vývoje. A spolu se zmíněným sborníkem je i dokladem úspěšné mezinárodní spolupráce na poli národopisného studia starých forem zemědělství, která doznala přes všechny obtíže tolik konkrétních úspěchů, a nakonec i přínos odborníků českých a slovenských, kteří na základě několikaletého snažení se odhodlali vydat první mezinárodní monotematický sborník ve své vlasti a také tuto studii. Její vydání v regionálním etnografickém ústavu, jakým je Slovácké muzeum, přináší širší podněty a metodické vzory i pro národopisnou badatelskou práci v jednotlivých oblastech našich zemí, která se začíná úspěšně rozvíjet.

Jaroslav Kramářik

INTRODUCTION

1. Attelage antique et attelage moderne en France.

Au XVII^e siècle, sur les quatre-vingtièmes du territoire de la France, les cultivateurs labouraient avec des bovins couplés sous le joug (Carte I). Au contraire dans le Nord de la France, en Normandie orientale et dans le Bassin Parisien on pratiquait déjà le labourage avec des chevaux; ceux-ci étaient, dans cette partie de la France, utilisés pour la traction des véhicules plus encore que pour le labour alors que dans le reste du pays les transports étaient toujours assurés en majorité par des bovins.

Le sujet traité ici concerne essentiellement l'attelage au joug, mais pour comprendre l'extension de celui-ci, son recul, sa disparition presque totale, sauf en quelques régions refuges, on ne peut passer sous silence l'importance prise progressivement en France par le cheval de trait en concurrence avec le boeuf de trait et par l'attelage moderne au détriment de l'attelage antique.

Dans l'Homme et la Charrue à travers le monde⁽¹⁾ nous avons indiqué, en nous appuyant sur des témoignages linguistiques, que l'attelage du cheval à la bricole de poitrail et du cheval au collier d'épaule⁽²⁾ avaient dû se répandre en Europe, le premier avant le VI^e siècle de notre ère, le second entre les VIII^e et X^e siècles. Contrastant avec l'attelage au joug, dit attelage antique⁽³⁾, l'attelage moderne du cheval, particulièrement au collier, permettait la traction des instruments et des véhicules agricoles avec un seul animal placé entre des brancards (ou limons) au lieu de deux animaux liés sous un joug et placés de chaque côté d'un timon.

Quand l'attelage moderne atteignit-il la France? Avec la bricole, probablement à l'époque mérovingienne (VI^e – VII^e siècles). Avec le collier, il se serait propagé à l'époque carolingienne (VIII^e–IX^e siècles), parvenant dans notre pays par le Sud de l'Alsace (Trouée de Belfort) et par le Nord⁽⁴⁾. Mais, comme l'a montré Charles Parain, la substitution du cheval au boeuf s'effectua plus rapidement dans le domaine de la circulation et des échanges que dans celui des travaux des champs⁽⁵⁾. Ainsi au début du IX^e siècle, dans la région parisienne, le boeuf était-il toujours l'animal habituel des labours et des lourds charrois tandis que le cheval était réservé pour les transports des hommes et des bagages⁽⁶⁾. Ce n'est qu'au cours des siècles suivants que le cheval par rapport au boeuf devint prépondérant comme animal de trait en agriculture, et ceci

dans les parties septentrionale et orientale de la France. „Pendant très longtemps, c'est le boeuf qui eut le rôle primordial pour les travaux de traction en mode de force . . . L'animal de travail aux champs qui le premier a été largement exploité, c'est le boeuf. Ce n'est qu'à partir du Moyen Âge que le cheval commença à devenir un rival du boeuf en tant que force motrice animale aux champs"').

Au XVIII^e siècle, les deux types d'attelage, l'antique et le moderne, l'attelage au joug et celui au collier, coexistaient donc en France depuis longtemps, mais l'attelage antique occupait, comme nous l'avons dit, de beaucoup plus vastes parties du territoire que l'attelage moderne, d'autant plus qu'il était loin d'être totalement exclu des zones du cheval.

2. Progression et régression de la traction animale du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e siècle.

On peut situer et suivre sur les cartes (Cartes I et II) les différentes répartitions du boeuf de trait, et donc attelé au joug, et celles du cheval, au fur et à mesure que s'effectuaient de profondes transformations entre le XVIII^e et le début du XIX^e siècles⁶).

Vers 1650 le boeuf de trait dominait à l'Ouest et au Sud d'une ligne, qui, partant de Normandie, atteignait la Lorraine formant cependant déjà un creux, un golfe, au centre, jusqu'à la Loire au profit du cheval de labour.

À la fin du XVIII^e siècle on constate peu de changement par rapport au XVIII^e siècle. La situation de la France au point de vue de l'élevage est difficile, elle sera aggravée par les guerres de la Révolution: réquisition des chevaux mais aussi des boeufs de trait et ce sont toujours les plus belles bêtes qui sont „mobilisées"'). Mais avant même 1789 un voyageur très observateur comme Arthur Young remarquait à propos du marasme de beaucoup de campagnes françaises: „Il est incroyable que les métayers puissent se soutenir avec des bestiaux et des ustensiles si fort au-dessous, de ce qui serait nécessaire . . . L'agriculture languit dans toutes les autres parties du royaume faute d'un nombre suffisant de bestiaux"'). Pourtant plusieurs ouvrages et „cours d'agriculture" avaient paru à cette époque prouvant l'attention portée à ces problèmes¹¹). Les physiocrates avaient longuement discuté des avantages respectifs des boeufs et des chevaux de trait, mais la primauté de ceux-ci pour le labour était loin d'être admise par tous. Cependant le cheval continuait à s'imposer par sa force, par le prestige qu'il conférait à son propriétaire . . . Et lorsque dans l'Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert¹²), paru à la fin du XVIII^e, il s'est agi d'illustrer l'„Agriculture", la planche consacrée à celle-ci montre un aspect de ce que devait être les scènes des travaux champêtres dans quelque importante exploitation du Nord de la France ou de l'Ile-de-France à la veille de la Révolution (Pl. XXI); pour les „encyclopédistes" l'auxiliaire de l'agriculture ne pouvait être que le cheval. Et pourtant, à cette même époque, sur plus des

deux tiers de la France les cultivateurs labouraient encore avec des boeufs couplés sous le joug.

À partir du XIX^e siècle, des transformations importantes intervinrent en ce sens que le cheval de labour est de plus en plus utilisé à l'Ouest en Normandie, au Centre où il gagne les régions au Sud de la Loire, à l'Est où il se répand en Franche-Comté.

Vers la fin du XIX^e siècle il s'étend en Bretagne septentrionale, il est adopté dans une partie de la vallée du Rhône et du Bas-Languedoc en liaison avec l'extension de la culture en grand de la vigne, il pénètre ici et là en Gascogne.

En même temps plusieurs régions françaises s'étaient spécialisées dans l'élevage de telle ou telle race de boeufs de travail¹³); ceux-ci très renommés, permettaient à leurs éleveurs de réaliser d'importants profits en vendant à l'extérieur de la région de production les boeufs déjà dressés à être attelés sous le joug. (Pl. XXIII b).

Les deux cartes que nous avons établies (Cartes III et IV) montrent la situation à la fin du XIX^e siècle et au tout début du XX^e siècle (statistiques de 1892 et de 1900) avec, en ce qui concerne les bovins, et à titre de comparaison, les chiffres de 1965 (voir les légendes de ces deux cartes).

3. L'attelage au joug en France à partir du début du XX^e siècle.

En ce début du XX^e siècle on peut dire, en simplifiant à l'extrême le problème, que les cultivateurs de la France du Nord et de l'Est, que ceux du Bassin Parisien, de la Normandie, de la Bretagne septentrionale, attelaient „surtout" aux brancards, au collier et quand besoin était (résistance du sol importante, charrois lourds . . .) à la file, c'est-à-dire avec des animaux attelés un à un, à la queue leu leu, tandis que les cultivateurs du Centre et du Sud de la France attelaient surtout au timon et au joug; si besoin était, ils ajoutaient devant la première paire, une, 2, 3 autres paires d'animaux ou plus en les couplant toujours chacune sous un joug; certaines descriptions indiquent jusqu'à 12 couples de bovins attelés à une charrue.

Nous disons ci-dessus „surtout" car, dans chaque cas, il y avait naturellement interférences entre les deux zones: dans l'une subsistait (ou était réintroduit, voir ci-après dans la deuxième partie) l'attelage aux bovins et au joug, dans l'autre le cheval était adopté, ici ou là, quand l'utilisateur avait pu se procurer un ou plusieurs chevaux et le nouvel équipement agricole correspondant, solution onéreuse mais affaire de prestige; la présence de chevaux de trait, leur nombre plus ou moins élevé, ont constitué jusqu'en 1950 une sorte de symbole, dans les exploitations agricoles, de promotion économique et sociale. Dans les régions du midi méditerranéen où l'on pratiquait la culture en grand de la vigne

(basse vallée du Rhône, Languedoc), le cheval était employé alors que des régions de grands crûs comme le Bordelais restèrent plus longtemps fidèles au petit boeuf de race bazadaise attelé au joug⁽¹⁾).

Au cours de cette période, nous pouvons distinguer les étapes suivantes en ce qui concerne les animaux de trait. Dans un premier „temps“, extension de l'utilisation du cheval au détriment du boeuf et ceci pour des causes multiples que l'on peut déjà faire intervenir au siècle précédent mais qui, ayant moins d'ampleur, agissent avec moins d'intensité: améliorations des voies de communication, des véhicules, des méthodes culturales; développement des cultures fourragères; extension de la grande culture surtout céréalière; nécessité d'entraîner avec plus de puissance et de célérité les nouvelles machines agricoles; activité industrielle accrue; besoin du commerce extérieur, disponibilités financières plus grandes... Puis après les deux grandes guerres mondiales — qui chacune avait provoqué un regain de faveur à l'égard de l'utilisation des boeufs de trait —, et surtout après la dernière d'entre elles, les facteurs signalés ci-dessus acquièrent plus de force encore; ils contribueront à accélérer encore les transformations; l'équipement technique de certaines campagnes franchit de nouveaux seuils, et l'on peut même parler de véritables mutations plutôt même que de transformations progressives: les animaux de trait disparaissent, et les bouviers aussi, tout à la fois causes et conséquences.

A propos des boeufs de travail, estimés 2 700 000 au XVIII^e siècle⁽²⁾, les chiffres suivants sont expressifs:

Années	Nombre de boeufs	Années	Nombre de boeufs
1882	1 518 000	1951	863 000
1892	1 387 000	1964	128 000
1900	1 408 000	1965	117 000
1950	890 000	1966	90 000

Peuvent être considérés comme boeufs de trait, les boeufs entre 3 et 9 — 10 ans; on les fait même travailler parfois jusqu'à 10 — 11 ans.

Quant aux chevaux de trait (1 865 000 en 1950), ils ne figurent plus dans les récentes statistiques du Ministère de l'agriculture, et pour „sauver“ l'élevage chevalin, on cherche à reconvertir celui-ci⁽³⁾.

4. La situation actuelle. La disparition des attelages —, et des jougs.

Ainsi donc le cheval et son „attelage moderne“, si conquérants à certaines époques, sont, à l'heure présente, plus radicalement chassés de la France rurale par la motorisation et la mécanisation que le boeuf et son „attelage antique“. On retrouve le cheval attelé, à l'unité, dans des communes rurales (par exemple un cheval dans telle petite commune du

Châtillonnais où il y en avait 180 encore en 1950) tandis que l'attelage au joug occupe encore certaines régions restreintes mais où on peut l'observer couramment.

Le fait n'est pas aberrant puisque, ainsi que nous l'avons signalé, l'utilisation du cheval en milieu agricole exprime, dans l'ensemble, le développement économique d'une région et des exploitations; celles-ci prenant appui sur des ressources accrues et continuant sur la lancée d'un élan souvent déjà ancien, restent en tête pour la modernisation du matériel agricole.

„Nos“ régions à jougs correspondent —, aujourd'hui précisons le bien — à des régions qui, encore une fois dans l'ensemble (car il y a toujours des exceptions), présentent au point de vue économique et technique un certain nombre de caractères retardataires par suite de la combinaison de causes diverses parmi lesquelles on peut invoquer:

- les conditions géographiques: régions montagneuses, à l'écart des voies principales de communication, moins précocement pénétrées par le mulet et le cheval que les plaines et plus conservatrices de techniques traditionnelles, d'ailleurs adaptées au milieu (par exemple la voiture, surtout la voiture à deux roues, attelée aux bovins à l'allure lente, avait moins de chance de verser dans de mauvais chemins qu'attelée à un cheval);
- la situation démographique: dépeuplement, vieillissement de la population, ralentissement économique, manque d'argent, n'inclinant pas au renouvellement de l'équipement.
- la structure agraire: exploitations trop petites, morcelées, remembrement en cours, différé ou même refusé par les intéressés.
- un matériel désuet (on trouvait l'araire encore récemment en usage dans certaines campagnes), l'utilisation nulle ou très réduite d'engrais industriels, d'où l'importance du fumier des bovins.
- en un mot une mise en valeur insuffisante et un politique agricole inadaptée...

Pour ceux qui attendent encore au joug, étant donné le retard pris et l'écart sans cesse grandissant entre leurs moyens financiers et les capitaux à investir, il est plus difficile de nos jours de passer des bovins aux tracteurs que, pour d'autres, de passer de chevaux aux machines combinées et perfectionnées.

Mais la génération vieillissante actuelle des exploitants ayant disparu, disparaîtront avec elle les derniers animaux de trait à la campagne, ainsi que les derniers jougs et harnais, souvent très beaux et dont les cultivateurs étaient fiers. Les sujets de fierté sont maintenant les instruments mécanisés, motorisés, les tracteurs, les automobiles —, qui sont d'ailleurs tous indispensables à une agriculture moderne — et aux nouvelles conditions de travail (limitation des heures de travail pour les salariés, congés, loisirs, etc.).

Ce préambule succinct sur un très vaste sujet, nous a paru utile pour „situer” historiquement le joug, pour suivre les vicissitudes de son emploi en liaison avec les problèmes de l'élevage en France des deux principales bêtes de trait, le boeuf et le cheval, et pour pouvoir aborder maintenant les questions conformément au plan suivant: I) les deux principaux types de joug en France avec proposition d'une classification fonctionnelle des jougs de cornes et des jougs de garrot; II) les jougs de cornes à attache souple et les jougs de garrot, du Massif central à la vallée de la Saône par la Gascogne, les Pyrénées, les Alpes, la vallée du Rhône; III) les jougs de cornes à attache rigide dans l'Est de la France; IV) les „reliques” de jougs dans les régions où celui-ci était autrefois utilisé; V) la réintroduction du boeuf de trait, et du joug double, dans des régions où ils avaient disparu.

PREMIÈRE PARTIE

LES DEUX PRINCIPAUX TYPES DE JOUGS EN FRANCE: JUGS DE CORNES ET JOUGS DE GARROT ¹²⁾

5. Répartition en France des deux principaux types de jougs doubles (ou jougs à deux têtes).

On peut encore observer en France les deux types de jougs qui sont utilisés, l'un ou l'autre, de l'Asie du Sud-Est à l'Amérique du Sud. Ces types correspondent à la manière dont on fait tirer les boeufs:

— soit par la tête, et c'est alors le joug de cornes que l'on emploie avec l'une ou l'autre de ses variantes, joug de nuque (posé en arrière des cornes) ou joug de front (posé en avant des cornes) — soit par le garrot, et les épaules, et c'est alors le joug de garrot ou joug d'épaule que l'on emploie.

Il existe quelques types de jougs hybrides, des jougs de garrot étant de plus fixés aux cornes.

La classification des jougs en „jougs de cornes” et „jougs de garrot” est fondamentale car elle correspond à des techniques d'attelage différentes. Les caractéristiques et la répartition géographique de ces jougs étant précisées, il sera loisible ensuite dans chaque cas d'étudier leurs dispositifs variés et variables¹³⁾.

En France, on trouve encore, ou du moins on trouvait encore récemment, mais en îlots discontinus, des jougs de cornes employés des Vosges aux Pyrénées, en passant par l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, le Morvan, une partie de la région rhodanienne (Bresse, Dombes, Isère...), le Massif central (Limousin Périgord, Auvergne, Vivarais, Haute-Loire), les Causses, le Rouergue, l'Aquitaine, et dans les régions littorales de l'Atlantique, du Sud de la Bretagne (Morbihan...), au Pays basque.

Cela ne signifie pas naturellement que le cheval ou collier était absent de ces régions; mais, dans celles-ci, l'attelage aux bovins couplés sous un joug de cornes était prédominant dans la majorité des exploitations agricoles.

Quant au joug de garrot — dont l'usage est actuellement en France moins étendu que celui de l'attelage de cornes — on le trouve surtout (du moins c'est là qu'il subsiste) dans les régions de la France méridio-

nale où l'on n'attelait pas au joug que les bovins, mais aussi les mules, les mulets, les ânes; ce joug „passe-partout" (voir ci-après) convenait aux bêtes à cornes comme aux autres animaux tracteurs, et on l'utilisa pour ceux-ci alors que l'usage du collier était encore inconnu ou peu courant; puis cette technique „traditionnelle" de l'attelage au joug de garrot s'est maintenue dans certaines régions jusqu'à nos jours même pour les équidés ainsi que nous le verrons (mais en association souvent avec le collier). Le joug de garrot est encore présent (ou il l'était encore récemment): dans les Alpes, de la Savoie aux Alpes maritimes, pour les mulets, les ânes, les vaches; du Sud du Massif central aux Pyrénées (Lot, Aveyron, Aude, Hérault, Tarn, Dordogne, haute Ariège, haute Garonne), pour les mules, les mulets, les ânes, éventuellement les poulains, les juments et les chevaux; enfin dans les Landes surtout pour les mules et les mulets. Dans la plupart de ces régions, il n'est pas exclusif des jougs de cornes mais il est prédominant.

Pour le joug de cornes, la France est donc englobée dans la grande zone de ce type de joug qui s'étend d'une partie de l'Europe centrale au Portugal.

Cependant si l'on considère l'ensemble de l'Europe et surtout l'Europe méditerranéenne, on y constate que le joug de garrot y est plus répandu que le joug de cornes, à l'inverse de ce qui est observable en France. Le contraste est même grand, par exemple, entre le versant français et le versant espagnol des Pyrénées: ici si le joug de cornes n'est pas absent, le joug de garrot paraît beaucoup plus courant et en plus grand nombre, ce qui a conduit à la supposition que le joug de garrot était le type de joug le plus ancien en Espagne, ayant été peu à peu refoulé par le joug de cornes en quelques zones refugées? Pour la France il est difficile de se prononcer d'une manière catégorique sur l'antériorité d'un type sur l'autre car ils ont pu se répandre par des voies différentes; nous avons rappelé¹⁾ p. 166, que la Mésopotamie antique utilisait le joug de garrot tandis que l'Égypte antique, au contraire, utilisait d'abord le joug de cornes. En Italie, documents et textes indiquent que le joug de garrot et le joug de cornes sont tous deux utilisés dès l'antiquité. En Suisse il y a compétition entre les deux types de jougs, mais le joug de garrot a gagné du terrain¹⁹⁾. Pour l'Allemagne, l'étude magistrale de Wolfgang Jacobbeit²⁰⁾ nous apporte une abondante documentation en même temps qu'une classification, utiles l'une et l'autre, et qui nous expliquent notamment l'incursion des jougs de front en Alsace et jusqu'en Lorraine (voir ci-après). À la lumière de ces diverses observations en France et ailleurs, il paraît plausible d'avancer que le joug de cornes était en France, anciennement, le plus répandu, et que le joug de garrot commença à prendre de l'extension lorsque commença à se généraliser, en milieu rural, l'attelage aux équidés, indépendamment de l'attelage moderne.

6. Fonctions spécifiques et mérites respectifs des jougs

Pourquoi ici le joug de garrot et pourquoi là le joug de cornes? À l'orée du XVIII^e siècle, Olivier de Serres dans son ouvrage, le Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs paru en 1605, se

faisait l'écho de discussions et de comparaisons à ce sujet — discussions prolongeant celles qu'avaient déjà eues les agronomes romains et notamment, au premier siècle de notre ère, Columelle. Olivier de Serres écrit (Livre II, chap. II): „Quant au tirage des boeufs ou par la tête ou par le cou, il y a de la dispute pour discerner la meilleure des deux sortes, venues à nous dès le temps des anciens: de laquelle fait mention Columelle qui rejette comme inutile de tirer de la charrue par la tête, et prise seulement celui du cou et de la poitrine, disant que le boeuf a là plus de forces qu'aux cornes. Son avis est reçu par la plupart des bouviers aujourd'hui, mais non approuvé par ceux qui font servir leurs boeufs au double usage du labour de la terre et au tirer de la charrette. D'autant que la charrette ne peut s'attacher, ni bien ni à propos, qu'aux cornes, pour être retenue aux descentes et vallées, car son fardeau sortirait hors du pouvoir des boeufs si elle était tirée au cou . . ."

Le choix n'était donc pas fait suivant tel ou tel détail, mais suivant la manière dont on estimait que le joug remplissait le mieux ses fonctions, compte tenu des animaux attelés, des véhicules ou instruments agricoles à trainer, du travail à effectuer, de la configuration du pays, et aussi des usages locaux.

Le joug doit remplir plusieurs fonctions: contribuer à la mise en mouvement, à la gouverne, au soutien, au recul, à l'arrêt de ce qu'il conduit à tirer; à ces fins il doit additionner et harmoniser l'effort de deux bêtes tout en maintenant celles-ci à une certaine distance l'une de l'autre, pour éviter que les bêtes ne se blessent (avec leurs cornes) et afin d'accomplir certains travaux sous certaines conditions (écartement de sillons . . .). Exceptionnellement il est de plus le support de certains signes ou emblèmes.

Dans certains cas il n'a pas à remplir toutes ces fonctions ou bien il n'en remplit qu'une partie. Ainsi par le soutien qu'il apporte au timon de la voiture à deux roues, le joug de cornes assure tout l'équilibre de cette voiture, tandis qu'il ne fait que soutenir le timon de la voiture à quatre roues. Il assure le recul des véhicules et à la rigueur celui des grands rouleaux que l'on passe sur les champs, mais il ne peut le faire lorsqu'il traîne des instruments sans roues, dont la partie travaillante est engagée dans le sol, tels les araires, les charrues même celles à avant-train, les herses (à moins que les cultivateurs n'aient soulevé l'instrument auparavant). Dans une pente il doit retenir ce qu'il entraîne, à moins que le véhicule ne soit muni de freinage (ce qui s'est produit assez tardivement). . .

Parfois le joug ne conserve plus que son rôle de traction et de gouverne, ayant „perdu" toutes ses autres fonctions: en plaine il n'est plus besoin de „retenir", à tel point même que le timon peut être remplacé par une chaîne. Ou bien le timon continuant à être présent, les animaux disposés de front, comme dans l'attelage antique, n'ont plus de joug, ni même de jouguet: ceux-ci sont remplacés par des colliers attachés à des traits et à des polonniers. Finalement il peut arriver qu'il n'y ait plus que la position des animaux qui soit évocatrice du passé (Pl. XXI).

JOUG DE CORNES

7. Caractéristiques des jougs de cornes en France et classification fonctionnelle.

Le joug de cornes est une pièce de bois; en général il est monoxyle. Le bois varie suivant les régions et les choix locaux: le chêne est résistant mais il est lourd et cassant; le bouleau est apprécié, il se patine bien; le frêne a les préférences des „jougiers” et utilisateurs du Cantal; on emploie aussi aulne, cormier, hêtre, noyer, tilleul . . .

Pour le joug de cornes placé en arrière des cornes, joug de nuque, le bois est soigneusement travaillé et l'on peut même dire sculpté, à l'aide de trois principaux outils: la hachette, l'herminette-gouge, la plane³⁰⁾. Il comporte deux arcades où se loge la tête des bovins et quatre encoches correspondant à l'emplacement des cornes, les „cornières”, qui doivent être rigoureusement adaptées à la courbure des cornes, courbure particulière à chaque bovin. La longueur du joug varie entre 1,10 m et 1,60 m, pouvant atteindre dans certains cas 1,90 m – 2 m. Le joug est plus long pour les labours que pour les charrois. La longueur de certains jougs est réglable (ci-après Gascogne, Pays basque . . .). Un joug de cornes-nuque pèse entre 10 – 12 kilos et 36 – 38 kilos. Lié aux cornes de l'animal, il emboîte la nuque avec un dépassant sur le front, encapuchonnant plus ou moins l'une et l'autre.

Le joug uniquement de front est de facture beaucoup plus simple puisque c'est en général une barre de bois appliquée sur le front des animaux et attachée par derrière aux cornes des animaux, mode de traction extrêmement pénible pour ceux-ci ainsi que le souligne W. Jacobeit, en en donnant une bonne figuration pour l'Allemagne³¹⁾, p. 134, Fig. 4); mais ce type d'attelage a pratiquement disparu, ici comme en France, où on ne le retrouve plus que sous la forme de jouguets (§ 25) que J. Kramárik signale et figure en Bohême³²⁾ (p. 317, Fig. 16).

Le joug de cornes (nuque et front) est (ou était) plus ou moins robuste ainsi que ses divers dispositifs et pièces annexes suivant: ce qui est entraîné, les animaux qui tirent et leur puissance, le pourquoi de cette activité (labour, hersage, transport . . .) –, les conditions dans lesquelles les travaux sont effectués (sols lourds ou légers, routes bien ou mal entretenues . . .), etc.

En parcourant ci-après quelques régions françaises pour y observer des jougs de cornes en cours d'utilisation, c'est-à-dire en activité, il est possible de discerner un certain nombre de caractères essentiels ou secondaires; ceux-ci nous permettront de proposer une classification fonctionnelle des jougs de cornes.

Parmi les caractères essentiels, nous en détacherons deux qui traduisent des techniques d'utilisation du joug différentes et des techniques de fabrication par conséquent différentes aussi.

1^o) En tout premier lieu, l'attache joug-timon est souple ou rigide.

A. Souple: il s'agit en général de 1 ou 2 anneaux attachés de différentes manières au joug, et qui peuvent être de matières diverses; ils sont destinés à recevoir l'extrémité du timon (ex. Fig. I, 1 à 8, et Pl. IV a).

B. Rigide: joug et timon sont étroitement associés, l'extrémité du timon étant engagée dans un trou pratiqué dans le joug lui-même (ex. Fig. VII, 1 et 2, et Pl. XIV, a).

Il existe un type intermédiaire par ses dispositifs, c'est-à-dire que le timon est bien engagé dans des anneaux, mais une pièce de bois bloque celui-ci contre le joug, rendant en fait l'attache rigide (ci-après Morvan).

Etant donné la répartition géographique de ces deux types d'attache, et leur liaison ou non avec la voiture à 4 roues dans la France de l'Est, il est justifié de les considérer comme éléments primordiaux dans une classification fonctionnelle.

2^o) Deuxième dispositif fort important à faire intervenir: jougs à chevilles ou jougs à crans, et cela dépend de la manière dont les courroies lient le joug aux cornes de l'animal.

A. Ces courroies s'enroulent à certaines étapes de l'„attelage” sur des chevilles qui sont généralement placées verticalement sur le joug et qui sont en majorité en nombre pair (ex. Fig. I, 2, 3).

B. Ou bien ces courroies sont coincées en passant par des entailles, des crans, des „brèches”, pratiqués sur le dessus et sur le côté du joug et où s'effectue le noeud final (ex. Fig. I, 4 et 5).

C. Dans certains jougs à attache rigide les courroies sont scindées en deux, chaque partie étant d'un côté fixée au joug et de l'autre terminée par une boucle qui assure la fermeture (Fig. VI, 1). La partie supérieure de ces jougs est légèrement arquée mais sans dispositif spécial pour les courroies elles-mêmes, traduisant ainsi le mode suivant lequel les bêtes sont liées.

Ces caractères étant décelés interviennent ensuite ceux que nous avons qualifiés de secondaires.

8. Autres éléments et dispositifs à considérer dans le cas de l'attache souple joug-timon.

Ces données étant précisées il est alors possible de faire intervenir les variantes que présentent les divers éléments et compléments du joug et d'analyser leur fonction spécifique.

1^o) Comment se fait l'attache du joug au timon?

– soit par une simple ligature (corde, torsades de branches, cuir . . .) dont nous dirons ultérieurement l'importance dans l'histoire du joug.

– soit par un ou deux anneaux dans lesquels on introduit l'extrémité du timon; ces anneaux partagent les fonctions du joug et y contribuent. Soutiens, ils servent aussi au tirage et au reculement; dans plusieurs cas, il n'y a qu'un anneau, par exemple dans certains cas pour la charrue qui est sans reculement. Ces anneaux sont en matières différentes: „bran-

ches tordues", „rameau de chêne tordu et replié sur lui-même", osier, cuir, fer . . .

- leur forme est aussi variée; ronde, ovale . . . (plusieurs fig. à ce sujet).
- mais l'anneau peut être remplacé par une bride (Fig. II, 5).
- l'attache est en général placée au centre du joug, mais elle peut être parfois amovible et déplaçable vers la droite ou vers la gauche (Massif Central, Aveyron, Dombes, Lorraine).

2^e) Comment se fait l'attache de l'anneau ou des anneaux au joug?

- par un lien (corde, nerf de boeuf . . .) ou une courroie, enroulé sur le joug et qui, pour l'arrêt, est noué ou „chevillé" (Fig. I, 3; II, 2 bis).
- par un lien ou une courroie qui, au lieu de faire le tour complet de la partie centrale du joug, passe par un trou pratiqué dans celle-ci (Pl. III, b).
- par une courroie de cuir (généralement cuir de cheval, „suat") reliant les deux anneaux et placée à cheval sur le joug (Pl. XXIII, a).
- par une cheville de bois ou de métal placée au centre du joug et sur laquelle on enfle le ou les anneaux qui prennent alors une forme en conséquence (Fig. II, 3, 10 et 11).
- par une tige de fer recourbée, traversant le joug et dont la partie supérieure, lèvres ou boucles, est coincée ou chevillée (Fig. II, 1 bis; III, 2 et 3).
- par des crochets de formes différentes, fixés sur le joug, à cheval sur celui-ci (Fig. I, 8), ou traversant celui-ci (nombreuses Fig. et Pl.; voir notamment Pl. VI, a et b).
- par un genre d'agrafe qui peut d'ailleurs être rapprochée dans certains cas des crochets (Fig. I, 4).
- enfin entre l'attache fixée sur le timon et l'anneau fonctionnel, on interpose parfois un autre anneau qui ajoute encore à la souplesse de l'attache joug-timon (Fig. III, 7).

La partie centrale du joug est souvent renforcée par des plaques de fer (nombreux exemples figurés ici) étant donné l'énorme effort et les nombreux à-coups qu'elle supporte.

3^e) Comment empêche-t-on les anneaux de glisser sur le timon et leur permet-on ainsi de remplir leurs fonctions?

- par une ou par deux chevilles, fixes ou mobiles, placées à l'extrémité du timon, lui-même muni de trous pour les recevoir; chevilles en bois ou en fer (Fig. V, 1 et 2, a et b; Pl. V, a et b).
- par des dispositifs sur le timon lui-même, qui est façonné en conséquence: son extrémité comporte certains crans, un ergot, une „barbe" . . . (Fig. V, 2 c; Pl. IX, a); il s'agit d'un transfert à l'extrémité du timon de fonctions remplies par l'une des chevilles, la cheville de tirage; la cheville fixe est déjà une étape entre la cheville mobile et la solution incorporée au timon; mais cette dernière présente des risques, car en cas de cassure, le timon entier est hors d'usage, à moins que l'on n'en revienne à la cheville (on peut se demander d'ailleurs si „génétiquement" la cheville mobile de tirage a précédé ou si elle a remplacé l'ergot de l'extrémité du timon?).

L'extrémité du timon est parfois ferrée afin d'être protégée contre l'usure due au frottement des anneaux, et afin d'être aussi consolidée pour l'attache en avant d'autres paires d'animaux tracteurs (figurations diverses dont Pl. IV, a).

4^e) Quels sont les moyens de protection dont on munit - ou non - l'animal?

A. Pour éviter les blessures que pourrait provoquer l'attelage lui-même: courroie et joug:

- un coussinet sur le front de chaque animal (mais le cas n'est pas général). Ce coussinet, sur lequel passent les courroies superposées (jamais croisées), est en cuir rembourré (Pl. IV, b; XII, a; XIII, a) ou en paille (Pl. XVI, a et b) ou en roseau tissé, ou en feuilles de maïs; il est carré, rectangulaire, triangulaire, fabriqué par l'utilisateur ou par le bourrelier.
- des chiffons ou des torsades de paille entourant et protégeant la base des cornes.

B. Pour permettre à l'animal de remplir sa fonction de „tracteur":

- des fers arment les doigts des bovidés: deux fers à chaque patte, soit au total 8, à moins que l'on ne ferre que les pattes de devant, ce qui réduit les fers à 2.

C. Autres moyens de protection: une moustiquaire, ou émouchette, pour chasser les insectes (Pl. IV, a; X, a) - une „couverture" sur le dos pour éviter les refroidissements - une peau placée au dessus du joug pour protéger la nuque et le front des piqûres d'insectes (coutume en Pays basque, Pl. IX, b).

5^e) Certains des objets et dispositifs considérés y compris le joug lui-même, n'ont-ils ou n'avaient-ils - qu'un rôle utilitaire?

A. Tout en remplissant leur rôle, ils deviennent eux-mêmes un élément décoratif par la volonté de celui qui les a fabriqués: crochet (Fig. II, 6 à 8), ferrement central du joug (Fig. II, 5), cheville (Pl. V, a et b), coussinet (références ci-dessus), moustiquaire ou émouchette (références ci-dessus), etc. sans parler de la beauté de l'objet en soi.

B. Ou ils sont le support de décors: peinture (en France on peut observer surtout le vert et le rouge), d'inscriptions, de dessins à valeur décorative (Pl. VI, a), mais aussi sans doute symbolique, peut-être même magique (mais comme nous le dirons ci-après, les jougs que nous avons pu observer en France ne sont pas très anciens - ils ont un siècle à un siècle et demi au maximum - si bien qu'ils ne nous ont pas livré tous leurs secrets).

C. Il est enfin des pièces, comme les surjougs pyrénéens (Pl. XI) qui, à ces diverses significations et „fonctions" décoratives, - associent celles d'être un „signal" par leurs clochettes, ou une protection contre les maléfices^{21 bis}). Elles expriment aussi, encore plus nettement que d'autres, le souci de la part de l'exécutant, de créer une oeuvre belle, et de la part de l'utilisateur, de s'affirmer socialement.

6^e) Si l'on considère l'attelage dans son entier, il faut faire intervenir de plus, des pièces complémentaires, d'une part celles que portent l'animal:

muselière (Pl. XII, a et b), muserole (Pl. XIV, b et XV, a); anneaux de nez pour les bovins . . . et d'autre part, l'équipement professionnel du bouvier — en l'occurrence le traditionnel aiguillon (Pl. I et II) ou le fouet de plus moderne usage pour les bovins (dans certains cas que nous signalerons), ainsi que la manière de donner des ordres aux animaux (termes, intonation, gestes . . .).

Nous nous en tiendrons plus particulièrement ici au joug lui-même, sans ignorer toutefois l'importance de ces derniers sujets d'étude pour l'ensemble du problème de l'attelage au joug²¹⁾.

En suivant l'ordre des questions abordées dans ce paragraphe il est possible de répondre aussi aux questions que posent le joug à attache rigide.

9. Autres éléments et dispositifs à considérer dans le cas d'attache rigide joug-timon.

1^{o)} Le problème attache joug-timon par anneau ne se pose pas pour l'attelage rigide puisque cette attache est directe, sans pièce intermédiaire. L'orifice, arrondi ou quadrangulaire, pratiqué dans le joug lui-même, et qui doit recevoir l'extrémité du timon, est souvent renforcé de fer (Fig. VII, 2); dans ce cas tout se passe comme si l'anneau était incorporé dans le joug ou du moins plaqué sur celui-ci.

2^{o)} Le problème attache anneau-joug, qui concerne l'attache souple joug-timon ne concerne pas l'attache rigide.

3^{o)} On bloque le timon par une cheville plantée dans l'extrémité du timon (Fig. VI, 4).

4^{o)} A. La protection de la tête de l'animal se pose avec une acuité particulière étant donné le type d'attelage et les secousses, les à-coups qu'il fait supporter aux animaux. Coussinets, torsades de chiffons ou rouleaux de vieux sacs bourrés de paille, prennent de grandes proportions et leur important volume est caractéristique surtout lorsque les charges à trainer sont très lourdes (Pl. XIV, a, b).

B. et C. Voir ci-dessus ce que nous avons dit à propos de l'attache souple et qui s'applique aussi dans une certaine mesure à l'attelage rigide.

5^{o)} Nous n'avons pu réunir assez de documents et de renseignements à ce sujet pour ces types de jougs.

6^{o)} Même élargissement souhaitable de l'étude du joug à l'équipement du bouvier et à la manière de donner des ordres aux bêtes attelées.

JOUGS DE GARROT

10. Caractéristiques des jougs de garrot en France et classification fonctionnelle.

Nous avons déjà souligné la différence primordiale entre joug de cornes et joug de garrot, différence à laquelle il faut ajouter les traits particuliers suivants en ce qui concerne la structure même des jougs:

— le bâti des jougs de garrot n'est pas comme celui du joug de cornes en un seul morceau de bois, c'est un arrangement de plusieurs pièces.

— c'est l'arrangement de ces pièces qui assure la fixation du joug sur l'animal à cornes ou sans cornes; il n'y a plus de courroies et, par conséquent, ni de dispositifs spéciaux sur le bâti du joug pour leur enroulement, ni de coussinet pour protéger le front des animaux.

— l'attache joug-timon est souple (anneau mobile).

Les quatre pièces essentielles du joug de garrot sont:

- la barre supérieure,
- la ou les pièces formant avec cette barre l'„ouverture“ où on engage la tête des animaux,
- la barre inférieure qui transforme le joug en joug-cadre,
- l'attache joug-timon.

On ne peut pas ne pas ajouter à ces pièces essentielles du joug, deux pièces complémentaires qui ont été adjointes par la suite au joug de garrot: l'une nécessaire pour les véhicules, le reculoir, l'autre qui est devenue de plus liée, en France, au joug de garrot, le collier, emprunté à l'attelage moderne.

1^{o)} La barre supérieure est plus ou moins forte suivant les bêtes attelées (elle est plus faible pour les vaches que pour les boeufs) et suivant le travail à effectuer.

Elle peut être:

A. Droite d'un bout à l'autre, c'est le joug — bâton²²⁾; c'est la forme qui apparaît comme la plus simple (Fig. IV, 1); cette barre ne prend appui que sur le garrot des animaux.

B. Incurvée en son centre (Fig. III, 8): étant donné l'instrument ou le véhicule à trainer, la taille des animaux attelés . . . , on abaisse le point d'attache de l'attache anneau — timon. L'appui de la barre sur le garrot n'est pas modifié et reste limité à celui-ci.

C. Droite au centre mais arquée de chaque côté, à l'emplacement correspondant à la nuque des animaux (Fig. IV, 3); ce type de joug de garrot est plus travaillé, il s'adapte mieux à la conformation de l'animal, c'est à notre point de vue le „joug arqué“²³⁾.

2^{o)} La ou les pièces contribuant à former l'„ouverture“ sont variées: forme, matière, poids, dispositifs d'accrochage à la barre supérieure, et ceci d'une manière rigide ou articulée.

A. Une corde ou une tige forme une boucle assez grande pour que l'animal puisse y passer la tête. Les extrémités de la tige de bois dépassent la barre supérieure où elles sont réunies par une corde ou une autre tige (Fig. III, 8). On peut observer de telles boucles avec les trois types de barres indiquées ci-dessus; elles conviennent surtout aux bovins.

B. La boucle est remplacée par des montants de bois qui forment une ouverture quadrangulaire, aux angles plus ou moins ouverts (Fig. IV, 1 et 3); les bâtonnets des côtés sont parallèles, mais plus souvent ils s'écartent, à partir de la barre supérieure; dans certains cas ils sont arrondis; le bâtonnet inférieur est parfois remplacé par une corde.

3^{o)} L'ensemble du joug acquiert une grande rigidité lorsque l'on remplace les bâtonnets inférieurs et horizontaux de certains jougs par une seule

barre continue (droite ou plus ou moins entaillée à l'emplacement du cou des animaux ou même arquée), barre parallèle à la barre supérieure. Mais c'est toujours celle-ci qui donne le ton-, et son style -, à l'ensemble du joug (rapprocher par ex. Fig. III, 8 et 10; voir aussi Pl. VII, a et b et XII, b), ensemble que nous appellerons joug-cadre.

La présence de cette barre complémentaire traduit la nécessité d'un joug de garrot plus résistant, plus charpenté; le bâti est renforcé par des montants de bois verticaux près du centre du joug (souvent renforcés eux-mêmes par du fer) et qui s'ajoutent aux pièces de bois qui contribuent déjà à former l'„ouverture“ (Fig. III, 10); ces dernières peuvent être remplacées en cas de renforcement suffisant, par des sangles, des courroies (Fig. II, 12).

4^b) L'attache joug-timon est souple ainsi que nous l'avons dit; elle s'effectue par l'intermédiaire d'un anneau mobile accroché à la barre supérieure, ou placé vers le centre du joug-cadre (Fig. II, 12, Pl. VII, a et b). Pour la fixation de l'anneau au joug nous retrouvons certains des moyens observés pour le joug de cornes: tige recourbée traversant le joug et coincée à sa partie supérieure par une cheville (Fig. III, 8), crochet (Pl. VII, a et b). Une cheville est placée sur l'extrémité du timon, en avant de l'anneau, cheville de tirage (Fig. II, 12). Il n'y a pas de cheville de reculement (voir ci-dessous).

5^b) Le joug de garrot, qui n'a pas de prise directe sur les animaux attelés ne peut remplir toutes les fonctions... d'un joug: s'il permet d'assurer le soutien et la gouverne d'un véhicule et d'un instrument agricole, il ne peut seul assurer le recul et l'arrêt.

Pour le recul des véhicules il a fallu prévoir le complément d'une courroie de reculement placée sur l'arrière de l'animal (ce qui est valable pour les équidés surtout), courroie qui sert aussi pour l'arrêt; mais en régions montagneuses, le véhicule doit être muni lui-même d'un système de freinage.

11. Jugs de garrot et collier.

6^b) Le collier, en France, est lié à l'introduction de l'attelage moderne et au développement de l'utilisation du cheval comme l'animal de trait pour les transports courants et le labourage (cf Introduction). Il a été emprunté, avec adaptation, par les utilisateurs des jugs de garrot, indépendamment des autres caractéristiques de l'attelage moderne²⁴). Cette combinaison attelage antique-attelage moderne ne modifie pas cependant le principe de la traction „par le garrot et par les épaules“ et elle permet le maintien du timon. L'adjonction d'un collier au joug de garrot est devenue courante en France. On peut le relever à partir du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle dans plusieurs départements méridionaux: Landes, Basses et Hautes-Pyrénées, Ariège, Gers (en partie), Lot, Aveyron, Aude, Hérault, Alpes²⁵). L'attelage des mulets ou des ânes avec joug et colliers porte un nom spécial dans certaines régions: jouatte, dans le Tarn (voir ci-après l'ambiguïté de ce terme par rapport à l'objet), jougate dans la Montagne Noire (Tarn également), coulates en Dauphiné, que manes en Savoie²⁶). Le collier améliore beaucoup pour

la bête, le port du joug, tout en alourdissant l'ensemble d'autant plus qu'il s'agit de l'association du collier et du joug-cadre. Mais le collier améliore surtout les conditions et les résultats du travail à fournir, captant plus efficacement l'énergie des animaux (d'où le renforcement nécessaire de la charpente du joug - cadre et l'extension de l'emploi en conséquence de ce type de joug).

Le joug de garrot „brut“, sans accessoire, mais prêt à l'ouvrage, est pratique; il est plus facile à faire que le joug de cornes, plus économique et plus aisé à utiliser puisqu'il n'est pas „personnel“ à telle ou telle bête.

Mais il perd ses avantages à un certain point de vue sur le plan pratique et économique, lorsqu'il faut prévoir de plus, le dispositif de reculement et deux colliers. A partir du moment où le joug de garrot est muni de colliers, il devient onéreux, le collier suppose en effet la présence et la technique d'un bourrelier, il dépend d'une fabrication spécialisée.

En même temps cet attelage perd son caractère „impersonnel“, les colliers étant chacun en général particulier à un animal et ceci d'autant plus que le collier des bovins n'est pas le même que le collier des équidés (la fermeture du premier est en haut, celle du second est en bas).

Joug de garrot et collier, fierté de tant de cultivateurs autrefois, ont été aussi à certaines époques rendus plus précieux encore aux yeux de leur propriétaire par les décors et la finition très soignée du travail: de celle-ci nous avons de nombreux témoignages; de ceux-là nous n'en disposons guère, mais ne pouvons-nous attribuer à l'inscription du joug de Molines (Hautes-Alpes) une vraie valeur décorative (Pl. XII, b).

JOUG A „DEUX TETES“ ET JOUG A „UNE TETE“

12. Du joug à „deux têtes“ au joug à „une tête“ et de quelques autres exemples d'emprunts et d'hybridations.

Joug de cornes et joug de garrot associés

Dans certains cas il y a association entre joug de garrot et joug de cornes. Le boeuf de trait tire par le garrot et les épaules mais le joug qui prend appui sur le cou est cependant aussi attaché aux cornes; Olivier de Serres le remarquait déjà après avoir rappelé la dispute entre les partisans des jugs de cornes et ceux des jugs de garrot: „Les Savoyards ont mis fin à telle dispute, faisant tirer leurs boeufs et par le cou et par la tête tout à la fois, en leur accommodant deux jugs en ces deux endroits-là du corps; aussi ont-ils entièrement le service de telles bêtes avec l'applaudissement de chacun“. Il est intéressant de constater que l'observation de la même association, et également dans les Alpes, a été faite plus récemment.

Maintien du joug mais introduction d'éléments de l'attelage moderne

A. Association joug de garrot et colliers. — Au joug de garrot des bovins sont adjoints des colliers (voir ci-dessus et Pl. XII, b).

B. Association dans le sens colliers —joug de garrot. — Mules, muets, ânes attelés au collier viennent prendre la place des bovins sous le joug de garrot; le sens de cette substitution est nette, notamment dans les Landes, où nous rappelons que les muets étaient dressés comme les boeufs, et qu'ils étaient guidés avec les mêmes mots, les mêmes noms que les boeufs.

C. Le jouguet ou joug à une tête. — Dans les régions où l'on utilise le joug à „deux têtes“, qu'il soit de cornes ou de garrot, on observe fréquemment l'utilisation du joug à une tête: c'est le jouguet, ou petit joug; il sert à dresser un animal en vue de son attelage au joug double, mais il correspond aussi à la possibilité d'une économie d'animaux de trait.

Ce jouguet est de la même „famille“ que le joug à deux têtes de la région considérée et ceci, non pas seulement par son type (cornes ou garrot), mais aussi par le principe de son système d'attaches (souple ou rigide) qu'il s'agisse de jouguet-timon ou de jouguet-brancards. Il suffit de regarder et de rapprocher jougs et jouguets des Fig. 1, 6 (et Pl. IX, c), Fig. IV (et Pl. XX, 5), VI, VII (et Pl. XIV). Lorsque dans une région comme la Normandie, on ne constate plus que la présence du jouguet de garrot (Fig. VIII, 1 à 3 et Pl. XVII) on peut conclure que le joug double de garrot y a sans doute été employé plus anciennement. Le jouguet de cornes-front en Vosges lorraines et en Alsace (Fig. VII, 7 et Pl. XV, a) laisse supposer que le joug double de front est connu ou a été connu.

Mais si le jouguet procède du joug, il implique, employé avec un seul animal attelé, que l'attelage moderne est connu et utilisé: attelage à un seul animal avec brancards (ou traits) et avec tout ce que cela entraîne de nouveau dans la structure et dans la facture des véhicules et des instruments agricoles trainés. D'où la nécessité pour une exploitation de reconstituer son parc de véhicules et de modifier les instruments agricoles, notamment araires et charrues en raccourcissant le timon et en y adaptant un fourcat (Pl. XX), et éventuellement des traits et un palonnier. Le jouguet reste le témoin de l'attelage antique dans le nouvel attelage à brancards.

Il est bien entendu qu'un grand nombre d'exploitations agricoles n'ont pas eu à faire la reconversion que nous indiquons n'ayant connu que l'attelage moderne, mais il est important d'essayer de saisir comment a dû s'effectuer le „passage“ d'une technique à une autre et de suggérer les difficultés, multiples, de tous ordres, qu'il a fallu surmonter.

Disparition du joug mais maintien d'éléments de l'attelage antique

A. Des colliers pour les bovins à la place du joug double. — Dans cette combinaison, la structure et la facture des véhicules et des instruments trainés ne sont pas modifiées et comportent toujours un timon; les

bêtes sont disposées de chaque côté de celui-ci; mais au lieu d'être munis de joug double, les bovins sont équipés de colliers empruntés à l'attelage moderne. Le fait est ancien²⁷). Il en découle des modifications dans les fonctions du timon par lequel les bêtes, munies de colliers et de traits, ne tirent pas: le timon reste appareil de gouverner, de soutien (voiture à 2 roues) et de recul, mais il n'est plus appareil de traction.

B. Un collier pour un bovin au lieu du jouguet. — Les nouveaux dispositifs des véhicules et des instruments trainés, nécessités par l'adoption de l'attelage à un animal, sont les mêmes que ceux signalés ci-dessus à propos du jouguet. Mais tandis que le jouguet est généralement attaché directement aux brancards, le collier, ici comme précédemment (A), est souvent „lié“ à la voiture par des traits et un palonnier, les brancards n'étant plus appareil de traction mais restant appareil de soutien (voiture à 2 roues), de gouverner et de recul²⁸).

Dans le cas de cet attelage d'un bovin au collier (et même au jouguet) il semble que ce soit, dans plusieurs cas, une bête à cornes qui, dans une exploitation, a été mise, pour une raison ou pour une autre, à la place d'un cheval. En effet, il a été relevé à plusieurs reprises que lorsque le boeuf succédait au cheval, il était commandé de la même manière que celui-ci (cf ci-après § 28 et 30); on utilise éventuellement pour le conduire un fouet au lieu d'un aiguillon —, ces divers faits indiquant bien le sens de la substitution.

C. Des couples de chevaux, de muets ou d'ânes avec colliers à la place d'une paire de boeufs. — Dans plusieurs régions où l'on avait l'habitude d'atteler les bovins par couples, lorsque les muets ou les chevaux ont été introduits avec leurs colliers, on a conservé pour eux cette disposition par paire et de front, ce qui évitait aussi de transformer la structure des véhicules et des instruments trainés (comme ci-dessus, A). Il est facile de déceler ainsi le type d'attelage antique sous-jacent (Pl. XXI).

Nous savons bien que dans l'antiquité on attelait les chevaux par paire, mais il ne faut pas oublier, qu'en qui concerne la France, le cheval a pénétré relativement tardivement dans les milieux ruraux et alors que l'attelage au joug y était prépondérant.

Dans certains cas, à l'inverse de ce que j'ai signalé ci-dessus pour le boeuf „commandé de la même manière que le cheval dont il occupe la place“, ce sont les muets, qui ayant pris la place des boeufs, sont commandés comme les boeufs (cf § 16).

Juxtaposition dans un même attelage d'animaux et de dispositifs différents

Il n'y a pas seulement emprunts et combinaisons sur le plan des dispositifs techniques de l'attelage; mais il y a aussi emploi simultané, juxtaposition, de différentes espèces d'animaux de trait dans un même ensemble attelé: un ou plusieurs couples de chevaux avec collier sont placés en avant du couple ou des couples de bovins au joug; un seul ou plusieurs chevaux ou ânes, avec collier (ou même un poulain), isolés ou en file, sont placés devant un ou plusieurs couples de bovins au joug

(Pl. XV, b): des vaches au jouguet, disposées en file, précèdent un ou plusieurs chevaux au collier, également en file (Pl. XVII). Les exemples relativement récents sont nombreux mais la coutume est ancienne²⁹).

J'ai même pu photographier en Alsace en 1955, l'attelage suivant d'une voiture: d'un côté du timon une vache avec un jouguet de cornes frontal et de l'autre côté un cheval avec une bricole (Pl. XV, a).

Les divers exemples que nous venons de donner montrent la complexité des problèmes et la difficulté de déceler, au milieu de ce foisonnement de solutions, les „passages” d'une technique à une autre et le sens de certaines transformations.

Maintien des types anciens, emprunts de certains éléments de ceux-ci en vue de nouveaux arrangements, amélioration des dispositifs, constituent à la fois indices et témoignages significatifs; ceux-ci permettent, en plusieurs cas, de reconstituer une situation locale antérieure ou de préciser, par comparaison, ce que sont, ou ce que furent, les caractéristiques techniques d'une région, d'une contrée, voisines ou éloignées. Tous ces témoignages sont d'autant plus précieux à „interroger” qu'ils disparaissent avec rapidité.

13. A propos d'un vieux terme relatif au joug, „amblai”. L'objet et le mot attestent la présence et l'extension préromaines du joug en France

A ces témoignages objets et combinaisons d'objets, il importe de joindre les témoignages qu'apporte la linguistique. Dans *L'Homme et la Charrue à travers le monde* nous avons montré l'importance de la recherche linguistique pour toute recherche sur l'outillage agricole et notamment sur l'araire et sur la charrue. Pour le joug et ses diverses parties nous pouvons consulter plusieurs ouvrages réunissant la terminologie du joug en France, particulièrement les travaux publiés à Heidelberg (Allemagne), par les *Hamburger Studien zu Volkstum und Kultur der Romanen* (VKR), ainsi que les *Atlas linguistiques et ethnographiques* (ALE) publiés ou en cours de publication par le Centre de la Recherche Scientifique (Paris). Ces travaux et quelques autres, malheureusement épars (et que nous citerons surtout dans la deuxième partie de la présente étude) sont accompagnés de photographies, de dessins, qui permettent de savoir à quoi correspondent tels ou tels termes³⁰). Sinon trop de glossaires ou dictionnaires de „patois”, „dialectes”, „parlers” sont sans aucune illustration. — Or n'est pas possible d'étudier les mots techniques et encore moins de les comparer entre eux³¹) sans savoir, avec une grande précision, ce qu'ils représentent littéralement parlant.

Le terme lui-même de „joug” — avec ses formes, intonations, prononciations différentes, affaire de la linguistique d'étudier celles-ci³²) — est extrêmement répandu puisqu'on le trouve dans différentes langues de

l'Asie à l'Europe occidentale (dans celles d'Amérique où le mot a émigré d'Europe avec l'objet).

Mais le mot seul, qui atteste la présence et l'utilisation du joug dans une grande partie du monde, et c'est déjà très important, ne nous renseigne pas sur les types de joug et les particularités de ceux-ci, ni sur les adaptations et les évolutions locales³³). Suivant le conseil de A. G. Haudricourt, donné à plusieurs reprises et présentement répété, ce n'est que par l'étude comparative des termes de chaque partie du joug que nous pourrions, en liaison étroite avec l'objet considéré ou sa figuration précise, approfondir l'histoire des transformations et des améliorations du joug³⁴). L'attache du joug au timon va nous permettre un essai de démonstration à ce sujet: cette attache, dont nous avons souligné l'importance technique réelle et de ce fait l'importance typologique —, nous donne en effet l'occasion de quelques réflexions et déductions à propos d'un terme ancien, „amblai”, se rapportant sans doute à ce dispositif.

„Amblai”, amblaix, est un mot que l'on retrouve encore aujourd'hui, non seulement dans différentes parties de la France mais dans les Pyrénées espagnoles, le Tirol, le Nord de l'Italie et jusqu'en Carinthie; il est signalé dans les Ardennes liégeoises³⁵). L'étymologie du mot est gauloise, * ambilatum; ce terme s'applique à un lien en cuir avec le sens „mis autour”. On trouve „amblacius” dans un texte du IX^e siècle, le Polyptique d'Irminon, concernant la région parisienne³⁶). Godefroy³⁷) donne quelques exemples plus tardifs: „... Que l'idit habitant aient hernoix de charrue puissent prendre et coiller hars, rortes et amblaix en touz noz bois de Jouville pour maintenir les charuaiges” (1354), ou encore: „Le suppliant print une des verges pour teurte et faire des ambleiz à charrete” (1479). Il ressort déjà de ces textes que ce qui est „mis autour” peut être aussi en bois. Godefroy donne d'ailleurs une interprétation erronée du mot car il suppose que celui-ci s'applique aux claies et ridelles d'une charrette (montants de bois dont on munit les côtés d'une charrette afin d'augmenter la capacité de celle-ci, par exemple pour les récoltes de céréales, de foin), et cela n'est pas le cas.

Le tableau suivant, établi d'après les termes de la famille de „amblai”, usités récemment ou qui l'étaient encore du moins au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, nous permettra-t-il d'être un peu plus éclairés? (les mots ont été énumérés dans l'ordre géographique suivant: Ouest, Centre, Sud-ouest, Sud-est, Est; revoir à ce sujet la Carte I).

Le mot	signification	localisation	sources ³⁸)
omblée	anneau pour lier le joug au timon	Briollay (Maine-et-Loire)	Verrier— Omillon
ombiet	anneau pour lier le joug au timon	Les Mauges (Maine-et-Loire)	Cormeau
öblè	anneau de cuir tressé fixant le timon au joug ³⁹)	Airip (Deux-Sèvres)	Pougnard

embiets	lien en bois retordu, de plus en plus remplacé par du cuir ou du fer	(Deux-Sèvres)	EAA
amblâ	tige ou branche de bois tordu en forme d'anneau servant à fixer le joug des boeufs sur le timon d'une voiture	Morvan (Nièvre ou Saône-et-Loire?)	Godefroy
amblée ambiet amblat	branche tordue en corde, hart qui sert à fixer la perche de la charrue au joug des boeufs	Centre de la France	Jaubert
ambala'	ou lo tche'y'no par laquelle la boucle de fer (anneau) est attachée au joug	Lastic (Puy-de-Dôme)	Meinecke
āblēt embladœ	anneau du joug	Est de Bordeaux (Gironde)	Seguy
embiqdoe amblq	anneau du joug de garrot (pour mules)	Landes	Seguy
emblēts	anneau de joug	limite Haute - Garonne - Ariège	Seguy
amblat	anneau de joug	(Hautes-Pyrénées)	Krüger
amblēč	porte-anneau	Vallée de Bethmale (Ariège)	Fahrholz
an'ya	anneau de joug	Terres Froides Dauphiné (Isère)	A. Devaux
amblaz	anneau de joug	Dauphiné	
imblā	anneau de joug	région lyonnaise	Wartburg
an'yā	anneau de joug	Tournus (Saône-et-Loire)	Robert-Juret
lambia	bride de fer articulée qui reçoit l'extrémité du timon	haute vallée de la Meurthe, Lorraine (Vosges)	Choux

Dans les Pyrénées espagnoles on trouve „embléra” (que F. Krüger rapproche de „amblat”); en Suisse, en Italie, on trouve „amblaz”, „umblaz”, „amblats”, „amplets”, „āble”, etc. etc.³⁰). Ce terme s'applique comme on peut le déduire, pour la France, des définitions données: soit au lien unissant directement le joug au timon, soit au lien unissant l'anneau au joug, soit à l'anneau lui-même.

„Amblai” dont nous pouvons constater un emploi étendu dans le temps et l'espace, devait donc être utilisé à l'époque celtique dans diverses parties de Gaule. Ce terme a subsisté et il est particulièrement intéressant d'observer, au point de vue technologique, qu'il s'appliquait et s'applique toujours au point „crucial” de rencontre du joug et de timon, sur lequel nous avons déjà spécialement insisté. Puis après avoir désigné l'attache, c'est-à-dire le lien (torsade de branches, cordes, courroies . . .) unissant le joug à l'extrémité du timon, il a désigné des parties de cette attache lorsque celle-ci s'est elle-même dissociée: en effet, à l'origine, le joug et le timon devaient être liés, ficelés, l'un à l'autre directement³¹), et il existe encore de rares exemples de cette ligature, de cette attache croisée, en France même (Pl. XIII, a et b).

Témoignages techniques et témoignages linguistiques, à la fois concordants et solidaires, nous autorisent à supposer que c'est de ce type initial d'attache (le plus anciennement attesté) que découlent les deux autres types d'attache observés de nos jours, et non seulement en France:

1^{re}) d'une part l'attache rigide (voir ci-dessus § 7 et 9): afin d'obtenir une fixation plus absolue du joug au timon, le joug a été percé en son centre; dans l'orifice obtenu l'extrémité du joug a été introduite: l'amblai, fonction et mot, ont dès lors complètement disparu.

2^{de}) d'autre part l'attache souple (voir ci-dessus § 7 et 8): afin d'obtenir un certain mouvement de balancement dans l'attache, le lien (formant d'ailleurs des boucles en enserrant le timon) a été remplacé par un anneau destiné à recevoir l'extrémité du timon; c'est l'anneau qui a été alors lié au joug, probablement même d'abord „ficelé”, et il l'est encore dans certains cas sous cette forme. „Amblai” est donc resté associé à un certain système d'attache, à une fonction, tout en ne s'appliquant plus qu'à l'une des pièces du nouveau dispositif; ce n'est pas toujours à la même pièce puisqu'il s'agit tantôt de l'anneau (Fig. II, 9), tantôt de l'attache de l'anneau (mais seulement quand cette attache est un lien, et non lorsqu'il s'agit d'une autre solution, cheville ou crochet). Dans les Pyrénées, „amblēč” désigne même, en un point donné de l'Ariège, un deuxième anneau, intermédiaire entre l'anneau qui reçoit le timon et le crochet du joug (Fig. III, 7).

Si le terme en question survit, cela ne veut pas dire qu'il se soit maintenu partout. Ici ou là, ainsi que nous le verrons, et sur des étendues cohérentes, l'anneau est appelé „redundo”, „armets”, „trézégos”, „kordē” . . . et l'attache de l'anneau (corde, torsades de branches, cour-

roie), „mèjana“ ou „mijôno“, „mir“, „subrejul“, „soerku“, etc. . . . ou même aussi „trézégos“, car ce terme a lui aussi glissé d'un objet à un autre.

Après avoir ainsi relevé les principaux traits caractéristiques des jougs en France, un parcours rapide à travers notre pays va nous permettre maintenant de présenter le joug régionalement, et de regrouper ainsi géographiquement des traits qui ont été observés plus particulièrement à un point de vue typologique.

DEUXIÈME PARTIE

JOUGS DE CORNES, JOUGS DE GARROT ET JOUGUETS DANS DIVERSES PARTIES DE LA FRANCE

A. LES JOUGS DE CORNES AVEC ATTACHE SOUPLE AU TIMON

14. Prédominance du joug de cornes dans le Massif Central.

Le Massif Central offre la possibilité d'observer encore l'attelage au joug de cornes, non pas seulement isolément en quelques points dispersés, mais dans des communes d'une manière assez courante. Du moins des régions montagneuses ont-elles conservé, pour diverses raisons exposées précédemment, certaines pratiques traditionnelles pour la culture et les transports. En 1966, lors d'une enquête-terrain en Aubrac⁽²⁾, massif volcanique situé dans le Massif central méridional, j'ai vu circuler plusieurs voitures à deux roues ou même des convois de voitures transportant le fumier sur les prairies; la plupart de ces véhicules à 2 roues étaient en partie modernisés, des roues munies de pneus ayant remplacé les grandes roues cerclées de fer, mais ils étaient toujours, comme dans le passé, attelés à des boeufs ou à des vaches couplés sous un joug de cornes et placés de part et d'autre du timon. Transport de fumier au printemps, transport de foin et des récoltes en été et en automne. Quelques cultivateurs âgés se servent encore du joug, car ils utilisent l'araire pour butter les pommes de terre ou effectuer certains transports; quelques cultivateurs très équipés (certains sur-équipés) utilisent le joug et les boeufs couplés les jours de trop mauvais temps ou de neige qui rendent impossible le travail par tracteur.

Si d'une manière générale, pour les travaux agricoles, les bovins ont été abandonnés, n'étant plus de taille ni de force ni de rapidité pour accomplir les tâches actuelles auxquelles est estreint le matériel moderne, ici, pour les charrois, comme dans le Morvan, les Pyrénées, les Vosges on voit encore des boeufs couplés sous le joug.

Les diverses illustrations (Fig. I et Pl. I à VI) présentent des variétés du joug de cornes, type de joug qui domine dans le Massif central (Creuse, Corrèze, Puy-de-Dôme, Cantal, Loire, Haute-Loire, Ardèche,

Aveyron, Lozère) avec attache mobile du joug au timon. Ces jougs de cornes sont soit des jougs à chevilles, soit des jougs à crans. Les jougs à chevilles sont observables dans les environs d'Aurillac

(Pl. V, c). Une solution originale a été trouvée dans le Puy-de-Dôme pour certains jougs qui ont uniquement une cheville en bois : celle-ci est devenue un élément artistique central (Pl. V, a et b); M. Busset en évoque ainsi la fabrication : "Ils (les faiseurs de jougs) parcourent les compagnes et simplement munis d'une plane ou couteau à deux mains, ils creusent des blocs de noyer ou de chêne pour en tirer les jougs des environs du Puy-de-Dôme. Contournés, épousant la forme de la tête des boeufs, avec un évidement pour les cornes, ils sont surmontés au centre d'une pointe ornée souvent de nombreuses moulures"⁴¹.

Les jougs, à la fin du XIXe et au début du XXe siècles, étaient beaucoup plus importants, beaucoup plus lourds (Pl. VI, a et b) en liaison avec le développement et la spécialisation des boeufs de trait et ceux des travaux; en conséquence ces jougs devaient être particulièrement bien ajustés, bien sculptés; recouvrant la nuque et une partie du front de l'animal, enveloppant partiellement la base des cornes, ils nécessitaient une solide et rigoureuse fixation grâce aux courroies, „julhas", qui liaient le joug aux cornes.

L'attache des anneaux présente différentes solutions de matière, de formes, de fixation. En un point précis du Puy-de-Dôme, à Lastic, F. Meinecke⁴² signale pour cette attache le vieux mot de „ambala"; curieusement la réponse est „lo tche'y'no ou l'ambala", le mot ancien pouvant donc être appliqué à une attache de facture moderne (cf ci-dessus § 13).

Aujourd'hui pour cette attache le nom le plus courant, et que l'on retrouve de la Gascogne au Rhône (Carte VI), recouvrant presque tout le Massif central, est, suivant diverses prononciations et graphies, „mijono", „mèjena", „medzóna", „myána", etc., (de mediana), c'est-à-dire le milieu, la moitié⁴³.

Les anneaux en bois, en osier ou en fer —, sens „logique" d'une évolution des matériaux utilisés, mais qui n'est pas rigoureusement observé, car le cuir plus souple a gardé les préférences de certains cultivateurs et même certains sont revenus du fer au cuir —, sont désignés le plus souvent sous le nom de „redoundo" (redondes); le domaine de ce mot, dans le Massif central, est plus étendu du Nord au Sud, du Puy-de-Dôme à l'Aveyron, que de l'Est à l'Ouest; il rencontre dans l'Ouest du Cantal, „armél", „ormels", „sesodouir" (ces deux derniers mots désignant en quelques points du Cantal, notamment aux environs d'Aurillac, l'un l'anneau antérieur, l'autre l'anneau postérieur); à l'Est, dès la Haute-Loire, „kurdél", „kordé", „onel"; au Sud, vers les Pyrénées, „ormel", „amer" ou „trézégos" (tresse). Dans le Tarn, E. Schüle signale pour l'anneau spécial pour le labour, „redourdyal"⁴⁴.

Quant à la cheville (ou aux chevilles) qui bloquent les anneaux lorsque les bêtes tirent ou reculent, c'est l'atteloire, „ataladou", terme qui s'étend jusqu'aux Pyrénées au Sud. Sa limite orientale coïncide avec celle du terme „redonde"; plus à l'Est l'on trouve „tritouiro", „trachouiro", „tsavilo", tandis que dans le Nord de l'Aveyron le mot est plus proche de cheville, „cabille".

Le joug à une tête est également un joug de cornes (Fig. 1, 6 et 7) utilisé pour le dressage des vaches ou des boeufs au joug ou pour des travaux ou des charrois plus légers.

Le cheval et l'attelage moderne ont pénétré tardivement en Auvergne, et F. Meinecke indique par exemple que les termes qui désignent les pièces du harnachement du cheval à Lastic sont tous français. Dans certains cas, le boeuf prend la place du cheval entre les brancards (Fig. 1, 9) et bénéficient alors des dispositifs de l'attelage moderne et de certains de ses perfectionnements (collier, traction par les traits et non par les brancards qui sont „soutenus" par la sellette et la dossière ...).

15. Entre le Sud du Massif Central et les Pyrénées, importance ancienne du joug de garrot.

Comme on le voit sur la Carte I, ces régions ont employé de bonne heure mulets et ânes et même chevaux pour le labour et, plus précocement encore, pour les charrois. En effet des documents du tout début du XIXe siècle⁴⁵ l'attestent comme pratique courante, sans que celle-ci ait éliminé l'emploi des bovins et celui du joug de cornes qui restaient prédominants.

En Aveyron, en 1802⁴⁶ : „Si l'on excepte quelques communes où l'on attelle mulets et ânes, le boeuf reste presque le seul animal de trait", et la situation s'est maintenue à tel point que E. Schüle au cours de ses enquêtes, a rencontré des cultivateurs qui n'avaient jamais vu deux mulets attelés à un joug⁴⁷. En Lozère, suivant la même enquête de début du XIXe siècle, ce sont les boeufs qu'on utilise en plus grand nombre comme animaux de trait, mais les cultivateurs les moins aisés attellent des vaches et même des ânes. En Dordogne „on attelle quelquefois les mulets". Dans le Tarn, arrondissement de Lavaur, il est précisé qu'on utilise en général boeufs et vaches mais que dans quelques communes de la plaine on les remplace par les mulets; dans l'arrondissement de Gaillac (Tarn), les vaches sous „joug" sont utilisées pour le labourage, rarement les boeufs, mais on utilise aussi à cet effet quelques juments et quelques mules; dans l'arrondissement de Castres (Tarn) on attelle mules et boeufs. Cependant, malgré cette utilisation plus ou moins fréquente dans la région, surtout de représentants de l'espèce mulassière, il fallut attendre la fin du XIXe siècle pour que mules et mulets soient admis aux concours des commices agricoles d'Albi (Tarn) et pourtant remarque est faite que „la région est très adaptée à l'élevage de cette espèce"⁴⁸, tant il est vrai qu'il n'y a pas toujours correspondance entre région d'élevage et région d'utilisation.

Les mules et mulets sont toujours attachés par 2, „accouplés avec un attelage spécial, la jouatte ... avec cet équipement les mules peuvent travailler comme les paires de boeufs"⁴⁹. Il s'agit donc bien ici du joug de garrot dont nous connaissons tant d'exemples d'utilisation dans toutes les régions méridionales de la France où l'on emploie des équidés „aux champs" pour les travaux et les transports (Pl. VII, a et b).

En 1937, dans le Tarn comme dans les départements voisins, boeufs et vaches cependant continuent aussi à être attelés au joug double, joug

de cornes. Dans le Tarn-et-Garonne les bovidés sont même préférés aux chevaux; on apprécie leur allure lente pour les labours en terres fortes. Dans le Lot-et-Garonne, on note que la grande puissance des couples de bovins permet à ceux-ci de „travailler en force” et de trainer jusqu'à 4 tonnes et demi – 5 tonnes¹⁰⁾.

L'enquête de 1813 signalée ci-dessus¹¹⁾, emploie „jouatte” pour désigner le joug des juments, et nous avons interprété la „jouatte” comme étant un joug de garrot, sans risque de nous tromper puisqu'il ne s'agit pas de l'attelage d'une „bête à cornes” (pour laquelle il peut toujours y avoir une hésitation quand aucune précision, aucun recoupe-ment ne sont possibles).

Cependant une question se pose au sujet de ce terme „jouatte”, „jouato”, car son emploi est en réalité très étendu et s'applique aussi aux jougs des bovins, ainsi que le confirment par exemple pour les Landes. P. Seguy et E. Schüle^{30) 31)} pour la région qui nous intéresse dans ce paragraphe. E. Schüle, dans une étude très intéressante, a précisé la répartition du terme qui s'applique „au joug de travail ordinaire” en Tarn-et-Garonne, au Sud de la Garonne, en Gascogne, au Sud de Toulouse, dans les Pyrénées centrales, dans le Val d'Aran, dans la vallée de Bethmale (Ariège), sur le versant pyrénéen catalan . . . Dans une dizaine de points d'enquêtes il a été cependant relevé que „jouato” était „le joug pour atteler deux mulets ou juments”; et nous demandons si en effet, dans les localités où on utilisait les 2 types de jougs, jouatto n'avait pas été réservé au joug de garrot lorsque l'usage d'atteler en milieu rural d'autres animaux que les bêtes à cornes, se répandit?

Mais comment expliquer l'extension géographique, et sans doute antérieure, d'une part de „joug” et d'autre part de „jouatto”? Comme dans quatre points d'enquêtes, près de Toulouse, le „jouato” est le „joug léger pour conduire les bêtes à la foire”, E. Schüle en arrive à suggérer que le terme „joug” employé dans le Massif central correspondrait à un joug lourd, tandis que „jouato” serait plus précisément le joug léger de la plaine.

Pour ces régions intermédiaires entre Massif central et Pyrénées, E. Schüle donne des cartes de répartitions des différentes attaches de l'anneau ou des deux anneaux du joug de cornes: surtout courroies dans le Nord de l'Aveyron et crochet double traversant le bois du joug dans l'Est de la Lozère, puis plus au Sud (entre les vallées de l'Aveyron et du Tarn et au-delà de celles-ci vers l'Est), crochet double . . . Il ressort de ces cartes trois limites très significatives:

1^{o)} l'une marque pour le nom des anneaux, le passage de „redonde” à „trézégos” au Sud (cf ci-dessus § 14), alors que „jouato” est toujours employé ici et là; cette limite, à partir du Sud de la Dordogne, englobe toutes les basses vallées du Lot, de l'Aveyron (à peu près à partir du confluent du Viour), du Tarn et la vallée de l'Agout;

2^{o)} l'autre limite, de direction plus Ouest-Est, et qui va approximativement du confluent du Tarn et de la Garonne vers l'Hérault, délimite au Nord une zone qui est délimitée au Sud par la Garonne; dans cette zone, les anneaux ne sont plus fixés à des crochets mais à une cheville centrale généralement en fer; mais dans cette zone, en plusieurs localités, les

enquêtés ont déclaré qu'ils se rappelaient que la cheville avait été en bois;

enfin 3^{o)} se confondant avec l'une des limites que nous venons d'indiquer, une troisième limite qui marque, avec l'apparition de la cheville verticale d'attache médiane, la disparition du terme „mezono” (voir ci-dessus § 14); E. Schüle résume ses observations dans le tableau suivant³²⁾.

Objets	Tarn, région toulousaine et même plaine languedocienne, Hérault	Plateau Central
joug	żwato	žu(k)
anneaux du joug	trezégos	redúndo
ce qui fixe les anneaux	cheville centrale spéc. sebrežu	mežono
cheville mobile pour atteler au timon	kabilo	otolodu (o)tolodúyro
cheville de reculement	treskabilo	(su)bárho

C'est dans une partie de cette région et, au Nord, jusqu'en Auvergne, que nous avons observé l'emploi du timon brisé, articulé, au lieu du timon long, rigide, d'une seule pièce, pour l'araire ou la charue³³⁾. Dans le cas du timon brisé – comportant un timon écourté + une chaîne ou une boucle + un timouset (ou petit timon), c'est le timouset qui est engagé dans les anneaux du joug; nous n'avons donc pas observé de dispositif spécial du joug en cas de timon brisé.

16. Jougs de cornes et jougs de garrot en Gascogne.

Grâce aux recherches de J. Seguy et à l'ALEG (revoir Carte II), nous avons une vision d'ensemble de la répartition des jougs en Gascogne (celle-ci correspondant ici aux départements des Landes, du Gers, et en partie aux départements de la Gironde, du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne, des Hautes et des Basses-Pyrénées), ainsi que de la répartition des termes qui s'appliquent au joug et aux différentes parties de celui-ci et à ses différents accessoires. Par les mots et par les choses on rejoint de cette manière certaines des données réunies par E. Schüle.

Les Landes, qui présentent des conditions géographiques particulières (sol sableux, marécageux, tardivement planté de résineux), ont été longtemps le domaine des seuls araires et voitures à timon trainés par des bovins couplés sous le joug de cornes; ce type d'attelage est resté longtemps prépondérant, même depuis l'introduction des mules et des mulets³⁴⁾. Et ceci d'autant plus que cette introduction, si elle a permis de remplacer pour le transport les bêtes à cornes par des animaux de trait plus rapides, on n'en continue pas moins à disposer les nouveaux ani-

maux tracteurs de front, à l'antique, en munissant ceux-ci toutefois d'un joug de garrot amélioré par l'adjonction de colliers (Fig. II, 12). Mais les mulets sont dressés comme l'étaient les boeufs et guidés à la voix, et avec les mêmes mots, les mêmes noms que les boeufs (voir ci-avant ce que nous en concluons).

Dans les Landes, on ne trouve pas de mot pour désigner différemment les deux types de jougs; P. Seguy note „jiu" et non „jouato", tandis que ce dernier terme, dans le reste de la Gascogne, semble s'appliquer plus particulièrement à des „jougs légers pour aller au marché" ainsi qu'à des jougs „réglables" (Fig. II, 4).

Jougs réglables c'est-à-dire extensibles, cas assez particuliers mais que nous pouvons aussi observer notamment en Pays basque, en Haute-Garonne; le joug peut ainsi passer d'une longueur de 1,15 m-1,30 m à 1,90 m-2 m; ce qui permet en Gascogne de labourer les vignes et de butter les pommes de terre, le mois, en maintenant les animaux séparés par un assez grand écartement.

L'observation des jougs de cornes en Gascogne permet de relever, comme nous l'avons fait précédemment dans le Massif central, la présence de jougs de cornes à chevilles (Nord, Centre, Sud-est de la Gascogne) et de jougs de cornes à crans (Sud et Sud-ouest) dans lesquels la fin des courroies, après la fixation du joug, est encore liée et nouée à l'extrémité du joug (Pl. IX, a) et non sur les chevilles. La majorité des jougs sont à chevilles (Fig. II, 1 et 2). Ces chevilles sont en nombre pair (2 ou 4) et comme on le voit, elles peuvent être disposées différemment. Cette assez vaste étendue de jougs à chevilles rejoint celle que nous avons déjà discernée dans une partie de l'Auvergne et dans le Lot; il semble que ce soit des formes assez archaïques.

En revanche dans le Sud et le Sud-ouest de la Gascogne les jougs sont à crans, à échancrures et à protubérances (Fig. II, 3, 4, 5); beaucoup de ces jougs particulièrement „sculptés" se distinguent également des autres jougs, entre autres traits, par leur volume, leur poids, leur importance sur la tête de l'animal (Fig. II, 3 et 5); on perçoit l'influence de l'Espagne car les jougs, dits „jougs à l'espagnol" par opposition aux jougs dits „jougs à la française", recouvrent beaucoup plus que ceux-ci le front de l'animal.

Pour l'attache des anneaux, subsistent des formes assez archaïques (Fig. II, 1 bis et 2 bis); l'une des deux attaches traverse ici le bois du joug dans sa partie centrale et est coincée à la partie supérieure par une cheville; l'autre est un simple „ficelage" des anneaux avec aussi une cheville horizontale pour arrêter le lien. On peut aussi observer soit une simple tige verticale au milieu du joug (Fig. II, 3) à laquelle on accroche les anneaux (II, 10 et 11), soit des agrafes (II, 9), soit des doubles crochets (II, 6, 7, 8); on pourrait dire à propos de ces 3 derniers dispositifs qu'il s'agit d'une variation sur un même thème. Ce qui est particulièrement intéressant c'est que, si cette attache s'appelle „krok", „krutget", „kruçet" . . . on trouve aussi „mejän", „medzano" en lisière Sud-est de la Gascogne, rejoignant ainsi la vaste zone qu'occupe ce terme en France centrale et en partie en France méridionale (cf § 14 et 15); mais il y désigne en principe une attache en cuir, en tous cas un lien, fixant les anneaux; il est cependant parfois accolé aussi à divers autres systèmes

d'attache et, ici, à un double crochet de fer (Fig. II, 7), ayant perdu en s'étendant, sa signification spécifique.

Quant aux anneaux (Fig. II) — en bois torsadé, écorce ou osier tressé, nerf de boeuf, cuir (c'est ce que l'on préfère), fer, ils sont amovibles (Nord, Centre, Est de la région) ou bien ils sont devenus des brides en fer (Ouest et Sud) articulées (Fig. II, 5) et dans certains cas rivées, boulonnées (ce type d'anneaux-brides, observés aussi en Pays basque, semble venir d'Espagne où il est aussi observable). Pour désigner l'anneau, le fait particulièrement intéressant c'est aussi la présence de „amblots" (Fig. II, 2 bis, dans la même région que mijän, II, 7) et la présence de „ambladoe" (Fig. II, 9) largement répandu en Gascogne, à partir de la Dordogne au Nord jusqu'au Sud des Landes; ce terme s'applique dans toutes les Landes, non seulement à l'anneau du joug de cornes mais à l'anneau du joug de garrot des mules et mulets. Or on se rappellera (cf ci-dessus § 13) que nous avons rapproché ces termes du sans doute pré-romain „amblai".

D'autres mots pour les anneaux, „kurbet", „redundo", „trézéqat", „armets" . . . et pour la cheville d'attache du timon, „atéladé", „atélun", sont des termes que l'on retrouve les uns ou les autres soit dans le Massif central, soit dans les Pyrénées, soit dans ces deux régions et même au-delà. Ils montrent bien l'extension, la persistance et en même temps la variété d'une certaine terminologie du joug sans que celle-ci s'applique dans chaque cas, à un objet tout à fait similaire.

Le jouget de cornes est présent en Bordelais (Pl. IX, c) et on le trouve également dans les Landes, „jwatun", utilisé ici pour dresser au joug double les vaches et les boeufs.

Rares sont encore les localités (époque de l'enquête) où les vaches, les boeufs et leur attelage avaient été complètement supplantés par le cheval et l'attelage moderne: l'ALEG signale quelques points tout à fait au Nord (rive gauche de la Gironde), un point en Haute-Garonne et deux points dans le Sud-ouest des Basses-Pyrénées; ailleurs il y avait utilisation plus ou moins importante du cheval, la Chalosse par exemple, plus riche que les Landes, ayant été mieux et plus tôt équipée à ce point de vue⁵³). Mais les coteaux de Gascogne, vallonnés et aux pentes parfois assez accusées, ont longtemps favorisé le maintien de l'attelage antique particulièrement adapté aux conditions locales du travail de la terre.

17. En Pays Basque.

On y retrouve le joug de cornes, „ustarri", qui, suivant son importance est un joug dit „à la française" — la partie posée sur la tête de l'animal est dans ce cas relativement étroite — et le joug dit „à l'espagnol, plus volumineux. R. et J. Pereau⁵⁴) décrivaient ainsi un de ces jougs en aulne vu et photographié à Sare en 1945: „La partie arrondie se plaçant sur la tête est très large et pour les boeufs encore plus large que pour les vaches. Au centre est percée une ouverture aux côtés incurvés où on passe l'„ameaude", cuir tressé, où l'on fixera le timon". Les enquêteurs ne nous disent pas s'il s'agit de l'attache de l'anneau ou de l'anneau lui-même.

L'observation des jougs nous montre qu'il y a deux principaux types d'attache du joug en Pays Basque: 1°) un anneau, fixé par une attache de cuir et qui a cette caractéristique, comme dans les Pyrénées espagnoles, d'être plus épais à la base; fait technologiquement intéressant – et astucieux – car la partie sur laquelle repose l'extrémité du timon est ainsi renforcée; 2°) l'anneau est devenue une bride de fer ainsi que nous avons déjà constaté plus au Nord (Fig. II, 5) et ainsi que l'indique F. Krüger en Bigorre.

Des jougs ont été adaptés à la culture du maïs: l'emplacement des têtes des animaux tracteurs est plus écarté afin que les bêtes puissent passer entre deux rangs de maïs, c'est l'„ustarri luze“, le joug long (il arrive que l'on se serve d'un vieux joug qu'on allonge en clouant une planche intermédiaire).

Le joug est fabriqué par le cultivateur ou par l'artisan qui fait les seaux à traire, les moules à fromage, les sabots, les brancards...

En Pays Basque (Labourd, Soule...) les jougs sont souvent ornés comme en Bigorre ainsi que le montrent les jougs exposés au Musée pyrénéen de Lourdes. R. et J. Pereau ont vu et photographié un joug à l'espagnol orné de stries, de croix de Saint-André, de quadrillages, et un joug à la française avec quelques décors de rosaces.

Il semble bien que le vieux terme de „amblai“ (revoir la Carte I) „contourne“ le Pays Basque; on le trouve dans les Landes et dans les Hautes-Pyrénées, ce qui confirme une fois de plus l'originalité du basque; nous l'avions déjà noté au sujet du nom du soc de l'araire et de la charrue: *reille* (*regula*) ou *vomer*.

18. Joug de cornes et joug de garrot dans les Pyrénées françaises.

Les excellentes études de certains chercheurs allemands dans le cadre der *Hamburger Studien zu Volkstum und Kultur der Romanen* ne peuvent qu'être résumées ici, tout en exprimant aux auteurs G. Fahrholz, F. Krüger, W. Schmolke... notre gratitude pour des travaux d'une valeur inestimable pour les ethnologues.

G. Fahrholz a consacré en 1931, 7 pages au joug en haute Ariège²⁹⁾ où le joug de cornes est partout présent et où le joug de garrot est rare (Fig. III, 1 à 4). Il distingue, au point de vue de la technologie et de la terminologie, les „jous légers“ et les „jous lourds“; les premiers portent le nom de „jouato“ et ils sont spécialement destinés à l'araire ou à la charrue. Les seconds (Fig. III, 3, 4) ce sont les „jous“ pour les voitures et les lourds charrois (transport de billes de bois). Parmi ces divers jougs nous relevons nous-mêmes des jougs à chevilles (Auzat et vallée de Bethmale) et des jougs à crans (Fig. III, 2, 3, 4); nous avons déjà souligné l'importance de ces dispositifs pour l'enroulement et la fixation des courroies.

L'attache des anneaux de certains de ces jougs correspond au trait technologique déjà relevé dans le Nord de la Gascogne (Fig. II, 1 et 2): une tige (double) de fer, „eskaleta“, traverse le corps du joug dans sa partie centrale, coincée par une cheville de bois, „taqué“, à la partie supérieure (Fig. III, 1, 2, 3); on remarquera une petite attache entre la

boucle ainsi formée sous le joug et l'anneau principal. Mais il y a aussi d'autres types d'attache (Fig. III, 5, 6, 7), les anneaux s'accrochant directement, ou aussi par l'intermédiaire d'un autre anneau, à une cheville ou épine centrale, „soubrejoug“ (mais voir ci-après les „clouqués“ placés sur le joug auxquels s'applique aussi ce terme). Pour désigner l'anneau intermédiaire entre la cheville centrale d'accrochage et l'anneau principal, G. Fahrholz a relevé „trézégat“ mais aussi dans la vallée très conservatrice de Bethmale, le mot très significatif par sa présence ici, de „amblèz“ (cf ci-dessus § 13).

Quant au joug de garrot il est destiné surtout aux ânes, et il correspond aux types de joug de garrot le plus aisé à construire (Fig. III, 8); une barre de bois supérieure avec des tiges de bois formant de chaque côté une assez grande boucle où l'animal, passe sa tête; un autre joug avec une barre supérieure et une barre inférieure et un bâti comportant plus d'ajustement, est plus récent (Fig. III, 10): il peut être accompagné d'un collier.

M. Chevalier soulignait dans sa thèse sur les Pyrénées que les boeufs de trait avaient presque complètement disparu en Ariège; toutefois en montagne, à défaut d'ânesse, on attelait encore des vaches³⁰⁾.

F. Krüger consacre 61 pages aux jougs et jouguets dans les hautes Pyrénées espagnoles auxquelles il réserve, étant donné leur étendue, une place plus importante qu'aux Pyrénées françaises³¹⁾. L'auteur distingue les jougs de cornes et les jougs de garrot pour les bovins, les jougs de garrot pour les mules et mulets, et les jougs pour un seul animal, soit bovin soit mule-mulet; il s'applique à montrer la répartition géographique et les limites, surtout en Espagne, des jougs de garrot et des jougs de cornes qui, dans plusieurs villages, sont employés simultanément mais en général avec des fonctions différentes (labour ou transport).

Si on compare la situation, ici et là, on est frappé de constater que dans des zones étendues des Pyrénées espagnoles, où le joug de garrot est largement utilisé, le joug de cornes est parfois tout à fait inconnu. F. Krüger souligne à son tour ce contraste notant, comme G. Fahrholz, que le joug de cornes est au contraire pratiquement présent dans toutes les Pyrénées françaises: Ariège, vallée de Saint-Béat, Luchonnais, vallée de Luron, Val d'Arrens, vallée des Pyrénées centrales, Béarn, vallée d'Ossau, Pays basque (en liaison avec le Pays basque espagnol)...

Nous retrouvons avec F. Krüger, pour les Pyrénées françaises, l'observation faite déjà à plusieurs reprises, du joug de cornes, „jouato“, plus léger et plus particulièrement destiné aux labours (avec un seul anneau parce que sans recul) et du „joug“ de cornes plus lourd, affecté aux véhicules et pesants charrois (deux anneaux parce qu'avec recul). Le partage des rôles peut aussi se faire entre les jougs de garrot lourds destinés aux transports et le joug de garrot plus léger pour les labours.

Pour la terminologie du joug de cornes on retrouve aussi des termes entendus ailleurs (voir ci-avant): pour l'anneau du joug „armèt“ dans le Gers, „armère“, „armade“, „armialade“ en Béarn avec des définitions variées³²⁾; pour l'attache de l'anneau surtout „trézégat“, „trélaga“... (tantôt en bois, ou en cuir, ou en fer).

En ce qui concerne les jougs de garrot, F. Krüger qui leur consacre une grande place, distingue surtout pour les Pyrénées espagnoles, les

jougs qui sont destinés aux bovins et ceux qui sont destinés aux mulets. Pour les bovins, il en distingue de deux sortes: 1°) le „joug-bâton“; à la barre supérieure et unique du joug sont fixés des bâtonnets qui encadrent, du moins en partie, la tête de l'animal (à peu près les mêmes dispositifs que Fig. IV, 1); 2°) le „joug-arc“; une tige forme une boucle dans laquelle les animaux tracteurs passent leur tête (Fig. III, 8).

On remarquera que le jouguet de garrot est de la même „famille“ que le joug-arc à deux têtes.

Le joug de mulet (Fig. III, 10), qui comporte deux barres parallèles, est plus élaboré que les précédents et on l'utilise en général avec des colliers.

L'étude de W. Schmolke est d'apparence plus modeste (5 pages) mais avec des localisations précises – vallée par vallée – elle est d'une importance essentielle⁽⁶⁾. Comme dans le reste des Pyrénées les jougs de cornes sont, pour l'attache des courroies, à chevilles ou à crans, „brekos“, brèches, et l'auteur prend soin, comme nous l'avons toujours fait nous-mêmes, de bien marquer cette distinction. Il est intéressant de faire à ce propos une petite récapitulation systématique de la terminologie en groupant celle-ci par vallée plutôt que séparément par objet.

Dans toutes les vallées occidentales et centrales de la région étudiée – Aspe, Ossau, Lavedan, Aure – on distingue „joug“ et „jouato“, ce dernier terme s'appliquant au jouguet ou à une tête (pour dresser boeufs ou vaches à l'attelage sous double joug); plus à l'Est, dans les vallées affluentes, rive gauche de la Garonne (Aure exceptée) – Barousse et Luchon – „jouato“ s'applique au joug double (dans le Luchonais on trouve „jouatoun“ pour le jouguet).

Dans le premier groupe l'anneau du joug est, quelle que soit sa matière, l'„anéç“ (anneau) (Aspe, Ossau), l'„armilou“ (Aure), mais dans d'autres vallées on distingue l'anneau lorsqu'il est en bois ou en cuir de l'anneau en fer: „anéç“ et „armialât“ (Ossau), „bardou“ et „armielâdo“ (Lavedan), „arméro“ et „armialiâdo“ (Estaing). En revanche dans le deuxième groupe seul „armét“ est signalé pour l'anneau.

Mais par contre on retrouve partout le même mot pour désigner la cheville d'attache de l'anneau du joug sur le timon: „ataladou“, „ataladé“, „ataladero“ (atteler), comme dans une grande partie de la France centrale et méridionale (ci-dessus § 14 et 15).

Ces faits –, termes mais surtout associations de termes – prouvent à la fois le particularisme des vallées et en même temps un certain nombre de traits communs.

19. Les „soubrejougs“ des vallées garonnaises.

Le témoignage de traits partagés et en même temps de traits différents nous le retrouvons dans la collection des „surjougs“, ou „soubrejougs“, „soubrejouats“ ou encore „clouquiés“ (clochers) qui ornaient les jougs en certaines circonstances dans les Pyrénées (Pl. X, a et b, et XI, a à j).

Ils étaient taillés dans une bille de bois, de sycomore et à défaut d'ormeau mâle. Sculptés, puis évidés, les surjougs étaient ensuite garnis de clochettes et peints de couleurs vives: bleu, rouge, jaune, vert... Les cultivateurs les plaçaient sur une cheville dressée au centre du joug, lorsqu'ils se rendaient à la foire ou „lorsqu'ils allaient apporter au maître habitant la ville sa part des récoltes de l'année“⁽⁷⁾. Une véritable émulation régnait entre les cultivateurs pour l'exécution et l'originalité de ces oeuvres d'art – ; autrefois les clochettes des soubrejougs tintaient joyeusement sur les routes pyrénéennes (spécialement celles de la Haute – Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Gers). Aujourd'hui on ne peut plus voir de soubrejougs que dans les musées (très belles collections au Musée Atp et au Musée pyrénéen de Lourdes...), mais ils sont silencieux.

20. Le joug de garrot dans les Alpes mais un vieux type de joug de cornes dans les Préalpes.

La situation est, dans les Alpes, tout à fait différente de celle des Pyrénées où le joug de cornes domine. Ici c'est le joug de garrot qui est prépondérant.

En 1948, A. G. Haudricourt et moi-même, poursuivant nos recherches sur l'araire et sur la charrue, nous avons reçu de M. Lecarme d'Aix-en-Provence, une information qui nous était spontanément fournie: „Vous pouvez voir labourer à Bayasse, dernier hameau de la vallée du Bachelard, au pied du versant Nord du col de la Cayolle (Basses-Alpes), avec un joug entièrement en bois, sans coussins; ses pièces sont rectilignes emmanchées à force. Les bêtes sont des ânes“. D'après le croquis de l'auteur nous avons établi le dessin reproduit ici (Fig. IV, 3).

La présence du joug de garrot de la Provence⁽⁸⁾ – et l'on pourrait même dire à partir de la Corse – jusqu'à la Savoie comprise, est attestée de longue date. Des documents de l'An II (cités par O. Festy) indiquent que dans le Var (Fréjus, Draguignan) pour labourer on utilise là 2 boeufs ou 2 mulets, ici 2 boeufs ou 2 chevaux, ou 2 mulets ou 2 bourriques (sic), et ils ajoutent: „Les chevaux sont peu employés à ce travail, on y emploie de préférence les boeufs ou les mulets“.

En 1821, Fodéré décrit ainsi les jougs vus au cours d'un voyage dans les Alpes maritimes et il confirme que même les boeufs étaient attelés au joug de garrot: „Le joug est fait ici comme partout où les boeufs tirent par le cou; il y a de chaque côté deux éclats de bois nommés steccas, entre lesquels l'animal passe le cou et qu'on lie par dessous avec une corde. Au milieu du joug est un anneau attaché avec une courroie de peau de vache; chez quelques uns cet anneau est en fer mais on préfère de l'avoir de bois, parce qu'il use moins l'extrémité de la perche (timon); pour cela on couche de bonne heure un jeune arbre de bois dur de manière que, le bout de la branche replié vers le tronc, on parvienne à former un anneau parfait. On passe la pointe de l'araire dans cet anneau et on la retient avec le grand clou amovible qu'on met tantôt au premier, tantôt au second et tantôt au troisième trou, selon que le terrain est large ou étroit“⁽⁹⁾.

En 1811, dans le texte cité dans l'Enquête sur l'Ancienne agriculture (EAA¹³) pour les Hautes-Alpes, on peut lire: „que la plupart des agriculteurs font tirer par le cou . . . comme les peuples primitifs" (!) Toutefois il y avait déjà des propriétaires qui avaient adopté le collier pour les chevaux. Et dans un autre document d'archives¹⁴ figure même le dessin d'un joug de garrot (Hautes-Alpes, Briançon). Pour la Drôme, l'Enquête (EAA¹⁵), rappelle que le joug de garrot pour chevaux et mulet est le „couloir", et précise que le collier des chevaux est relié à la barre supérieure et à la barre inférieure du joug par deux tiges verticales, barre supérieure et à la barre inférieure du joug par deux tiges verticales, c'est ce que nous voyons sur le joug-collier de la Pl. XII, b (à rapprocher de la Pl. VII).

A ces descriptions du début du XIXe siècle répondait encore le joug étudié avec détail en 1934 par H. Kruse¹⁶ qui a observé l'attelage au joug dans les vallées du Verdon, de la Vaire et du Var (départements des Alpes – Maritimes et des Basses-Alpes), joug-bâton (Fig. IV, 1 et 2) comme nous l'avons signalé à propos de certains jougs pyrénéens. Mais le jouguet comporte, à la différence du jouguet pyrénéen versant français (Fig. III), une barre supérieure arrondie comme le figurait déjà la Nouvelle agriculture aux XVIe et XVIIe siècles (Pl. XX). Si les tiges ou barres verticales s'appellent „estelo", la cheville qui contribue à fixer l'anneau du joug au timon est la „trachouire" (mot que l'on retrouve aux environs de Lyon, voir ci-après).

Grâce à Jean Blanc, le Musée des arts et traditions populaires possède un joug de garrot, avec ses colliers, pour vaches en provenance du Queyras (Pl. XII, b), joug daté 1883, et qui représente un type d'attelage aujourd'hui révolu aussi bien dans les Alpes du Sud que dans les Alpes du Nord.

Le joug de garrot est-il le type le plus ancien d'attelage dans les Alpes? ou grâce à son adaptation à plusieurs types d'animaux, a-t-il fait reculer le joug de cornes lorsque l'utilisation des mulets et des chevaux (influence venue de la vallée du Rhône ou de l'Italie?) se répandit? De l'autre côté des Alpes, en Italie du Nord, le joug de garrot est prédominant¹⁷: ne faudrait-il donc pas faire intervenir plutôt cette influence étant donné les très anciennes relations entre les versants opposés des Alpes?

La présence des jougs de cornes en Dauphiné, à Villard-de-Lans (Pl. XII, a), dans les Préalpes (Vercors), et notamment celle d'un joug avec une attache archaïque (Pl. XIII, a et b), ingénieuse solution pour resserrer le „ficelage" qui joint le joug au timon, permettent de supposer qu'il n'y a pas eu superposition de types mais plutôt rencontre: la vallée du Rhône est restée longtemps fidèle au joug de cornes et nous nous trouverions donc à Villard-de-Lans, quelle que soit la position adoptée, en face d'un genre de relique? Ne serait-ce pas de plus à cet ensemble d'attache que serait appliqué le terme d'„amblai" que l'on retrouve justement en Dauphiné? Ce terme, comme nous l'avons dit (cf § 13), désigne aujourd'hui encore tantôt une pièce tantôt une autre de ce dispositif qui s'est fractionné en plusieurs pièces différentes: cheville ou crochet sur le joug, attache intermédiaire, anneau . . . constituant cette „jointure" essentielle du joug à l'instrument ou au véhicule tracté.

21. Le joug de cornes dans la vallée du Rhône et de la Saône.

Il n'est pas possible de faire ici une étude complète de l'histoire du joug dans une région qui a été ouverte aux nouveautés de bonne heure et qui comporte cependant des régions où les attelages traditionnels – attelages au joug de cornes – se sont maintenus pratiquement jusqu'au milieu du XXe siècle¹⁸. Les contrastes sont constants et en liaison avec l'introduction très précoce ou au contraire tardive d'un outillage et de techniques agricoles améliorés.

Quoique la Camargue ait connu l'élevage d'un cheval petit, de longue date, les boeufs y étaient utilisés ainsi que dans toute la région d'Aix. C'est au cours de la première moitié du XIXe siècle que les boeufs de trait y furent abandonnés et remplacés par les chevaux et les mulets qui devinrent dès lors prépondérants comme animaux tracteurs; au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle, les mulets furent nettement préférés, avec attelage au collier, mais les prix en étaient relativement élevés¹⁹. Un peu plus au Nord, en Comtat Venaissin, les documents montrent que jusqu'au XVIIIe siècle, l'araire, dont l'usage s'est longtemps maintenu, est attelé à un couple de boeufs ou un couple de mulets, de chevaux ou d'ânes; dès le XVe siècle cependant la charrue à avant-train était sans doute apparue exigeant des attelages, par couples, de 2, 4, 6 bêtes; mais le labour n'atteignait pourtant que 0,25 m seulement de profondeur; on utilisait aussi, peut-être depuis le XVIe s., ajoutait Henri Chobaut, et certainement depuis le XVIIe, la grande et grosse charrue, tirée par 16 ou 18 chevaux qui défonçait à 0,45 m²⁰. Ces indications montrent à quel point cette exigence en énergie animale – et combien coûteuse à tous les points de vue – devait faire pression pour susciter la recherche de solutions techniques meilleures. Si ces attelages par couples rappellent par leurs dispositifs l'„attelage antique", de très bonne heure on connut aussi ici, pour la vigne, l'attelage à un seul animal, l'instrument agricole ayant été muni d'un „fourcat" (Pl. XX). Cet usage aurait été pratiqué depuis 1650 environ, nous écrivait H. Chobaut: „Usage venu du Languedoc (où dès 1600 Olivier de Serres le mentionne en usage dans la région de Narbonne)"; cet usage est même antérieur au XVIIIe siècle, ainsi que le prouve la Nouvelle Agriculture paru en 1551²¹.

La plaine de Valence permet de signaler un fait sur lequel il n'y avait pas lieu ici de s'étendre mais qui a son importance: le cheval présent dans cette plaine y est élevé et non utilisé, exemple de la distorsion qui existe, dans certains cas, entre région d'élevage (naissance, embauche) et région d'utilisation (ce que nous pouvons également observer pour les boeufs). R. Musset écrivait en 1917: „Les poulains, que les cultivateurs de ces pays achètent dans l'Ouest de la France, sont encore en pleine croissance, on ne peut les employer qu'à des travaux aisés, peu fatigants; le labeur auquel on les soumet a pour but autant de les dresser que d'en tirer profit; sitôt grands et propres aux dures besognes, ils sont vendus ou dehors²²); nous ajouterons: et l'attelage au boeuf continuait donc à être pratiqué par la majorité des agriculteurs, ce que pourraient masquer des statistiques sur l'élevage chevalin si l'on interprétait celles-ci sans analyse des faits et sans étude de l'âge des chevaux (les chevaux sont utilisés normalement en général pour le trait à partir de 3 ans).

Au-delà du confluent du Rhône et de la Saône, et dans l'angle formé par l'un et l'autre, la Dombes (Ain), zone d'épanchement terminale d'un grand glacier alpin quaternaire, a un sol argileux et lourd difficile à travailler. Les boeufs y sont employés pour les tâches les plus dures nous dit W. Egloff lors de son étude (1937) sur cette région bien particulière¹³. Ils sont attelés au joug double de cornes, le front protégé par un coussinet. Le joug est percé en son milieu; on passe la courroie dans ce trou qui est allongé des deux côtés, ce qui permet de placer la courroie plus à droite ou plus à gauche si l'on veut que le point d'attache soit du côté du boeuf le plus fort. Le cheval attelé par couple a été associé de bonne heure aux travaux agricoles: au début du XIXe siècle la charrue était attelée à 4 chevaux ou 2 boeufs. Mais le cheval et l'attelage moderne pénétrèrent aussi, et, au XXe siècle, la voiture à 2 roues, le „berrot" à timon, et la voiture, à brancards, continuèrent à coexister jusqu'à leur disparition presque totale.

La Bresse (Saône-et-Loire), fond d'un lac tertiaire au sol imperméable, s'étend au Nord de la Dombes, sur la rive gauche de la Saône. L'attelage au joug de cornes y était couramment pratiqué jusqu'en plein XXe siècle, attelage de boeufs ou de vaches, même de la part des cultivateurs aisés possédant 2 chevaux. Le timon était réuni au joug par un anneau de corde ou un anneau d'osier ou de fer, les uns et les autres étaient appelés indifféremment „cordat", reminiscence à notre avis du ficelage ancien; d'autant plus que Mme Robert-Juret¹⁴ nous apprend qu'en Bresse Louhannaise et en Bresse d'outre-Seille on reliait autrefois le joug au timon: „au moyen d'une corde que terminait une cheville". L'auteur ne nous donne pas de dessin explicatif mais je me demande si cette description ne correspond pas au type d'attache, archaïque, de la Pl. XIII, a et b, d'autant plus que sur ce point ainsi qu'en Bresse cette cheville s'appelle l'„an-ya" (revoir ce que nous avons écrit à propos de „amb lai", ci-dessus § 13).

22. Beaujolais, Forez, Lyonnais: disparition du joug de cornes. Confrontation de faits et questions posées.

De la Bresse on aperçoit, en arrière plan, à l'Ouest, sur la rive droite de la Saône, les monts du Beaujolais; ils font partie géographiquement du Massif central comme les monts du Forez au-delà du Beaujolais, et comme, au Sud de ceux-ci, les monts du Lyonnais et du Vivarais. Toute cette région fait l'objet des enquêtes publiées par Mgr Gardette dans l'Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais (ALE), atlas qui a inauguré la série des ALE publiés ou en cours de publication ou de préparation en France¹⁵. Si mon étape est ici un peu particulière au point de vue cartographique, c'est que j'ai trouvé dans les diverses cartes de l'ALE un certain nombre d'informations dont j'ai pensé que la confrontation serait instructive, non seulement par les conclusions qu'elle permet mais surtout par les questions qu'elle pose.

Sur la première carte (Carte V) figure le relief, qui montre la répartition des massifs montagneux et, entre les monts de Beaujolais et du Forez, la plaine du Forez (plus élevée, plus enfermée que celle de la Saône) où coule la Loire. Si l'on se reporte aux signes indiquant la persis-

tance ou la disparition progressive de l'attelage au joug, on se rend compte, même visuellement, des influences (techniques, économiques, sociales) venues de la vallée de la Saône. Le contraste est frappant avec la plaine du Forez, restée plus longtemps traditionnelle, et où l'on trouvait encore des exploitations n'utilisant que le joug de cornes avec des bovins. Toutefois on est étonné que sur les rebords orientaux du Beaujolais, la culture de la vigne, source d'enrichissement dans une région de crûs renommés, n'ait pas entraîné une modernisation de l'attelage beaucoup plus rapide; elle est effective maintenant; le type de culture avait lui-même un certain nombre d'exigences techniques que seuls des procédés de traction plus modernes encore pouvaient surmonter.

L'attelage au joug était adapté dans l'ensemble au relief, aux activités, aux possibilités locales de tous ordres; les causes de sa disparition sont connues dans l'ensemble, cependant dans chaque cas elles revêtent un aspect individuel et interviennent dans un ordre différent; l'auteur de l'ALEL indique par exemple que la disparition totale du joug de cornes dans la commune marquée — (moins), au Nord de Roanne, s'explique par une reconversion de la production; les terres à blé ont été transformées en prés d'emboûche pour les bovins, les habitants ayant opté pour une spécialisation présumée plus rentable; les bovins ont été appelés également à remplir ainsi d'autres fonctions.

Cette carte nous conduit encore à d'autres observations. L'ALEL nous apprend que les jougs de la région considérée présentent deux types d'attache de l'anneau du joug et j'ai précisé sur la carte la répartition du domaine de chacun d'eux. Au Nord de la ligne en tirets, les anneaux sont fixés au joug par une courroie de cuir; au Sud de cette ligne, ils le sont par un double crochet, du type de celui que nous avons déjà vu dans d'autres parties voisines du Massif central (Fig. 1, 8). En quelques points, au Nord, les enquêteurs ont noté une corde en chanvre ou un genre d'agrafe.

Si l'on superpose à ces données topographiques une carte linguistique (Carte VI) au sujet du nom de cette attache, on s'aperçoit que celle-ci porte des noms différents suivant les parties de la région, et ceci, du moins à première vue, sans que cette répartition soit en rapport avec la configuration du pays, les courants de circulation ou même plus directement encore avec les types d'attache. Influences contrastées? successives?

Deux autres observations sont à faire:

1^o) partout l'anneau est désigné par le même terme (seule variant naturellement la prononciation).

2^o) en revanche le nom de la cheville d'attelage est différent ici et là: à l'Ouest, „ataloer" („ataledou", „atteloere"); au centre, „pluvôr" („aplayeur", „attaloire") et, au Sud „tràtsward" (à rapprocher de trachouire dans les Alpes).

En continuant notre périple en France nous allons trouver encore d'autres problèmes que nous soumettrons à la réflexion des lecteurs.

B. LES JOUGS DE CORNES AVEC ATTACHE RIGIDE AU TIMON

23. Aspect technologique de ce dispositif. Voitures à 4 roues et à avant-train articulé.

En observant la plupart des jougs de cornes de l'Est de la France — notamment ceux de Franche-Comté, de Lorraine, de Champagne et même ceux du Morvan — on est frappé de voir ces jougs percés en leur centre, d'un trou, rond ou à angles. Ce trou, par sa forme et par ses dimensions, est visiblement destiné à recevoir directement l'extrémité du timon.

L'anneau que nous avons vu sur la grande majorité des jougs de la France méridionale n'est certes pas complètement absent, mais c'est bien le dispositif joug-timon — celui-ci étant emmanché dans celui-là — qui domine.

Cette rigidité de l'appareil de traction oblige à se poser immédiatement deux questions:

1^o) quel peut être le genre des véhicules ou des instruments agricoles qui permet, dans ces conditions, une traction sans bris pour ce qui est tracté et sans trop de heurts pour les bêtes attelées?

2^o) en conséquence où est donc reporté le „jeu“, absolument nécessaire dans une traction au joug de cornes, qui se trouvait situé sous le joug dans les jougs précédemment étudiés?

Il semble bien qu'il s'agit, pour les véhicules, de voitures à 4 roues, dont les 2 roues avant sont articulées, c'est-à-dire pouvant être braquées à droite ou à gauche indépendamment des roues arrière⁷³). C'est assez frappant quand on observe un tel attelage.

De plus, grâce à l'aplomb et à l'équilibre que confèrent les 4 roues à la voiture — à la différence de ce qui se produit lorsqu'il n'y a que 2 roues — le timon assure la fonction de gouverner sans avoir à assurer celle de soutien; cette dernière fonction aurait rendu la liaison rigide joug-timon encore plus intolérable pour les bêtes, surtout en cas de lourds charrois, et ceci malgré l'équilibre du chargement.

Malgré cette articulation et cette suppression de fonction, il n'est que de regarder les attelages pour constater que l'effort demandé aux animaux, s'il est probablement plus efficace en ce qui concerne le transport, est plus pénible ici qu'ailleurs pour les animaux eux-mêmes: d'abord le char à trainer est plus lourd et, de plus, le dispositif adopté ajoute à la dureté du carcan. Aussi la tête est-elle souvent tout enveloppée par une sorte de matelas beaucoup plus développé que les coussinets observés ailleurs.

Cet attelage direct au joug, nous allons le retrouver pour les jouguets dont les extrémités sont liées directement aux brancards. Une remarque faite, à propos de la France de l'Est, dans l'Homme et la Charrue au sujet de la traction directe collier - brancards de la voiture ou de la traction collier-traits, pourrait être rapprochée des observations présentes sur l'attelage joug - timon. Nous écrivons en effet dans un paragraphe consacré à la question de l'attelage et intitulé „Bricole, collier, traits

et palonnier“: „A l'aide de témoignages linguistiques et technologiques, passés et présent, nous avons pu montrer . . .) que l'attelage moderne avec collier se serait propagé, à partir de l'époque carolingienne, dans notre pays. Il y serait parvenu par deux voies différentes: par le Sud (Trouée de Belfort) sous le nom de „bourell“ avec le dispositif caractéristique suivant: collier relié à l'extrémité des brancards . . . , par le Nord sous le nom de „goherel“ avec un dispositif différent: le collier, au lieu d'être attaché aux brancards, est fixé par deux longues courroies ou traits à la base des brancards“. Attelage plus rigide dans le premier cas que dans le second. Le second est devenu courant; le premier s'est perpétué dans l'attelage du Jura, dit „à la Grandvallier“ (de Grandvaux) avec attache directe des brancards au collier par une cheville. Il est donc probable que cette technique est très ancienne en France pour la voiture à 4 roues à timon ou (plus tardivement?) à brancards, mais qu'il faut en chercher aussi l'histoire au-delà de nos frontières vers l'Est.

En ce qui concerne l'instrument agricole, en l'occurrence l'araire puis la charrue (même à avant-train), il ne pouvait, sans gros risques de briser le timon et de blesser les animaux, constituer un bloc rigide, instrument — timon — joug, à cause des résistances, des obstacles rencontrés dans le sol par les parties travaillantes. L'on adopta donc un „système“ qui a subsisté plus longtemps dans d'autres parties de la France, celui du „petit timon“ (cf ci-dessus, la fin du § 15).

On maintint le timousset mais celui-ci fut réduit à une bille de bois assez courte enfoncée dans l'orifice du joug et à laquelle est fixée la chaîne qui relie le joug à l'instrument. Ce timousset, long ou court, porte dans la France du Centre, du Midi et de l'Est un nom issu du latin *pro-tellum*: „pourdeau“, „pourdiau“, „purya“, „proix“, „prodéal“, „prodelh“, „prulà“, „lo prè“ (Massif Central); „proveil“, „proil“, „pervoil“ (Anjou); „podrieux“ (Gascogne); „pro“ (Ardenne française et belges); „pré“, „prô“, „proy“ (Vosges) . . . J. Garneret et H. Bourcelot vont nous le signaler aussi respectivement pour la Franche-Comté et pour la Champagne.

Les jougs de cornes avec anneau sont aussi connus dans l'Est de la France; ce qui donne plus de force encore, si l'on peut dire, à la présence et à l'utilisation, traditionnelles et originales (par rapport aux autres parties de la France) de l'attache rigide au joug, en Franche-Comté, dans les Vosges, en Champagne, en Morvan . . .

24. Le joug de cornes à attache rigide en Franche-Comté.

Si l'on se reporte à la Carte I, on constatera que de bonne heure l'attelage et le labourage avec chevaux furent adoptés en Franche-Comté; longtemps cependant l'attelage et le labourage avec bovins de trait continuèrent à être prépondérants. Au XVII^e siècle: „Les chevaux sont utilisés un peu dans la Montagne, plus dans la plaine, mais pourtant moins que le boeuf“⁷⁷). Par la suite la situation fut inversée, il y eut plus de chevaux que de boeufs sans toutefois que disparût l'attelage aux boeufs.

M. l'Abbé Jean Garneret nous donne une précieuse documentation écrite et iconographique (Fig. VI, 1 à 4) à ce sujet et à propos de son

village, Lantenne, dans le Doubs⁷⁸). Il précise que pour l'attelage de la charrue, le joug avait au centre un trou carré par où passait un „prwé“ fixe (voir ci-dessus „pourdiou“, etc.) qu'on attachait à la chaîne de la charrue, ajoutant que le „proye“ ordinaire, mobile, était rond comme le timon.

L'auteur nous rappelle que la place et le rôle des boeufs sont invariables; „Le boeuf de la raie, celui de gauche qui marche dans la raie de la charrue quand on laboure toujours est le meilleur, il mène l'autre; c'est le boeuf de la main droite et on l'attelle le premier. On excite les boeufs de la voix, „on leur parle toujours en patois“.

Sur la couverture du livre qu'il publie, J. Garneret fait figurer un attelage de deux chevaux, placés de front en tirant une charrue. Ces chevaux sont donc disposés „à l'antique“ ayant pris la place des boeufs... nous pensions que c'était sans hiatus. Mais une remarque, relevée dans l'Enquête sur l'ancienne agriculture (EAA¹³) à propos de la Haute-Saône (Nord de la Franche-Comté) nous laisse encore assez perplexe; après avoir confirmé que les boeufs sont attelés au timon et les chevaux à la limonière (limons - brancards), l'enquêteur, Directeur des Services agricoles de la Haute-Saône, ajoutait: „Depuis quelque temps, on utilise le timon pour les attelages à 2 chevaux, système de traction qui tend à se généraliser depuis quelques années“. Il s'agirait donc dans ce cas d'un retour à une solution plus ancienne, reconnue préférable...

25. Jous de cornes des Vosges lorraines: attache rigide et attache souple.

M. le Chanoine Jacques Choux a fait une étude⁷⁹) sur les jous réunis au Musée historique de Lorraine à Nancy, musée dont il est le conservateur. Les photographies de ces jous que J. Choux a adressées au Musée des arts et traditions populaires, comme les photographies faites en 1962 par H. Tremaud, conservateur, chef du service des archives scientifiques et documentaires des Atp, confirment l'utilisation dans les Vosges du joug double „à trou“ et du joug double „à anneau“ (Pl. XIV, a et Fig. VII, 1 à 4). J. Choux en précise la répartition: c'est dans la haute Moselle que le joug est percé d'une lunette circulaire dans laquelle entre le timon, lunette renforcée de fer pour de très gros travaux, mais J. Choux ajoute que ce type de joug: „A l'inconvénient de rendre les animaux trop solidaires de la voiture qu'ils tirent, il manque de souplesse et fatigue les boeufs dans les mauvais chemins de montagne“. Au contraire, dans la vallée de la haute Meurthe, le timon est muni d'une bride de fer articulée, et nous retrouvons, pour désigner celle-ci, un terme, „lambiâ“, qui est à rapprocher de „amblai“ (ainsi que nous l'avons fait ci-dessus, § 13); l'extrémité du timon est ferrée étant donné le frottement sur la bride et l'effort que supporte l'ensemble de l'attache (atteloire compris) en cas de tirage et de recul. Le „lambiâ“ peut être remplacé par une chaîne dont l'avantage est de s'ouvrir à la base grâce à un crochet, „le voiturier n'est pas obligé de faire reculer ses bêtes pour atteler, manoeuvre que les bêtes n'aiment guère“.

Autre dispositif ingénieux: la bride, et par conséquent le point d'attache du timon, peuvent être déplacés de quelques centimètres d'un côté

ou de l'autre, si les animaux ne sont pas de même taille ou de même force afin de rétablir l'équilibre de l'attelage (Fig. VII, 3). Nous avons déjà observé ailleurs cette possibilité de faire varier l'attache suivant les besoins (Aveyron, Dombes...).

Ces jous liés aux cornes par les courroies, „lé d'jointure“, sont accompagnés de coussins, „lo tchépé“, le chapeau, en peau de veau, ainsi que de chiffons entourant la base des cornes, „tôchottes“ dans la haute Moselle, „chouchettes“ dans la haute Meurthe.

Les jouguets sont aussi ici de la même famille que les jous doubles; ils sont de chaque côté soit percés de trous dans lesquels s'engage l'extrémité des brancards (Pl. XIV, b), soit munis d'anneaux ou de crochets (Fig. VII, 5 et 6).

J'ai moi-même photographié en Alsace, où l'on utilisait également le joug double de cornes avec trou central, le jouguet que figure J. Choux (Fig. VII, 7, et Pl. XV, a), signalé aussi en Europe centrale (cf § 5 et 7).

26. Le joug de cornes à attache rigide en Champagne et les voitures à 4 roues.

Henri Bourcelot, qui poursuit la publication du monumental Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie (ALEC) en 5 volumes⁷³) a bien voulu nous communiquer (mai 1968) au sujet du joug, ses observations destinées à l'un des tomes (non encore paru⁸⁰). Et je me permets de transcrire les notes mêmes de H. Bourcelot qui est originaire d'un village de Haute-Marne; on constatera à quel point cette description du joug champenois à attache rigide est proche de celles de J. Garneret pour la Franche-Comté et de J. Choux pour la Lorraine. Voici donc le texte de l'auteur de l'ALEC:

„Du point de vue des méthodes de culture du sol, la Champagne et la Brie sont en tête du modernisme en France. Et dans les régions les plus retardataires, il n'y avait que quelques attelages de boeufs en 1936; en Ardennes et en Belgique, ils avaient disparu en 1920; quant aux autres pays (Seine-et-Marne, Marne), ils étaient encore bien plus en avance... Pourtant, comme j'ai été cultivateur jusqu'à l'âge de 29 ans, j'ai eu l'occasion de conduire des boeufs. Ici, point 187 de l'atlas, les jous mesuraient 1,17 m pour une hauteur de 0,18 m (attelage de 2 boeufs); c'était une taille moyenne. Le joug avait un trou rond en son milieu pour le passage du timon; le joug était posé sur un coussinet de cuir carré, „l'čépé“, et la base de la corne était protégée par une torche, „torč“, faite de chiffons, autrefois de paille. Les „jointures“ étaient 4 bandes de cuir fixées derrière le joug et liées devant la tête des boeufs par une boucle à pointe de métal; elles tenaient tout l'ensemble. Enfin le bout du timon traversait le trou du joug qu'il dépassait d'une vingtaine de centimètres et il était fixé dans cette position par une „tyvèvet“ ou clavette.

Dans les Ardennes, joug se disait „dyou“ ou „dyoé“; le coussinet, c'était le „tchapé“ ou „tchépron“; les courroies de fixation, nos „jointures“, se nommaient „coillongues“, „corroies“, „courouilles“. Ailleurs, on employait généralement les termes français les plus simples: chapeau, cha-

piau plutôt que coussinet, etc. (On attelait aussi les boeufs avec un collier, comme les chevaux). En ce qui concerne les Ardennes, je vous signale que les jougs étaient aussi attachés aux limons des voitures; il n'était donc pas nécessaire d'utiliser les chaînes ou traits".

Puis nous avons repris ensemble le problème de ce type d'attache joug-timon et de sa liaison avec la voiture à 4 roues. La réponse suivante de H. Bourcelot rejoint tout à fait nos remarques à ce sujet:

"... Il semble que les jougs à trou soient employés particulièrement dans les pays à lourds chariots à 4 roues (Vosges, Ardennes, Argonne, Monts Faucilles haut-mornais...), alors que les autres types seraient plus courants dans les villages utilisant la guimbarde à 2 roues pour rentrer les récoltes". Nous sommes donc d'accord les uns et les autres sur le fait de la coexistence de ces types d'attache dans certaines localités et aussi sur la nécessité de rechercher les autres causes de la répartition constatée: coutume, peuplement, relations commerciales. Sur certaines de celles-ci, H. Bourcelot attire judicieusement notre attention en écrivant: „En effet le joug dont je vous ai parlé est à peu près le même que celui de l'Abbé Garneret. C'est tout à fait normal, car les gens de mon village allaient chercher leurs boeufs dans la Franche-Comté proche on souvent en faisait cadeau du joug à l'acheteur".

27. En Morvan, un joug de transition.

Le Morvan qui fait partie géographiquement du Massif central, qui a eu un rôle important à partir du XIX^e siècle comme région productrice de chevaux de trait renommés pour le travail et pour le roulage, est cependant resté longtemps fidèle à l'attelage bovin au joug dans ses parties reculées, au sol peu riche, aux petites propriétés.

Technologiquement, au point de vue de l'attelage au joug, il fait partie de la grande zone que nous venons de parcourir et où nous avons observé surtout l'attelage au joug de cornes avec fixation rigide du timon au joug mais ici des dispositifs rappellent l'attache souple. Le joug est percé d'un trou dans sa partie centrale; on y introduit une tige rigide, en l'occurrence une „clef" en bois nommée „corbotte"; de chaque côté de celle-ci on suspend un anneau en branches de noisetier torsadées; ces anneaux, les „cordoués", reçoivent l'extrémité du timon, et l'on fait adhérer étroitement le timon au joug en coinçant à force une cale entre les deux.

La photographie de Saint-Prix (Pl. XIV, b) représente un de ces attelages hybrides dont nous avons déjà parlé: ici, en tête, un âne avec collier, traits et palonnier, suivi de deux boeufs couplés sous un joug avec les énormes coussins décrits ou figurés aussi en Franche-Comté, en Lorraine, en Champagne (et dont nous ne voyons pas l'équivalent dans les autres parties de la France); cet attelage exprime les difficultés de ces exploitations agricoles, surtout au moment de la deuxième guerre mondiale; on faisait alors „feu de tout bois", mettant un âne devant l'attelage de boeufs pour tirer une lourde charrue à avant-train.

Le joug donné au Musée par M. Gaston Monin d'Anost (Saône-et-Loire; mission MJBD) est un bel exemple de joug morvandiau avec le

trou central pour la „corbotte" et les „coussinets" de paille (Pl. XVI, a et b); chaque cultivateur fabriquait les coussinets de ses attelages et une émulation existait entre tous pour obtenir l'effet le plus décoratif. Dans le proche Bourbonnais il était aussi d'usage de tisser des frontaux en roseau¹¹⁾.

C. „RELIQUES" DE JOUG DANS DES RÉGIONS OÙ CELUI-CI ÉTAIT AUTREFOIS UTILISÉ

28. En Normandie, jouguet de garrot avec attache rigide aux brancards.

En Normandie, le cheval avec attelage moderne est utilisé depuis plusieurs siècles; il a été longtemps utilisé concurremment avec le boeuf (Carte I). En 1820 cependant, l'Almanach du Laboureur du département de la Seine-Inférieure (département appelé maintenant Seine-Maritime) ne mentionne que des chevaux pour l'attelage de la charrue.

Et pourtant si l'attelage par boeufs a en général disparu, on retrouvait encore en 1954 dans les régions septentrionales du Cotentin (Nord du département de la Manche) des boeufs munis d'un collier et attelés seuls entre des brancards ou entre des traits. Fait plus exceptionnel: à Créances on trouvait encore à cette époque des boeufs attelés au jouguet de garrot (d'après information de M. Lechanteur, Fig. VIII). Cet attelage figure aussi dans une gravure du XIX^e siècle (Pl. XVII) et qui représente une noce dans les environs de Coutances (Manche).

S'agit-il de „reliques" d'un attelage au joug double de garrot? qui aurait été utilisé en Normandie d'une manière plus générale? la réponse faite à l'enquête Gilliéron - Edmont¹²⁾ peut le laisser admettre. Le boeuf attelé seul est conduit à la voix comme les chevaux et avec fouet et guides (information M. de Bouard): le boeuf a pris la place dans ce cas du cheval, ce qui n'exclut pas non plus une association ancienne boeuf-cheval.

Autre remarque: si la Pl. XVII et les dessins de la Fig. VIII, 1 et 2, montrent que ce sont des traits qui viennent s'accrocher de chaque côté du jouguet, les dessins de la Fig. VIII, 3 et 4, indiquent au contraire que, dans certains cas, les brancards de la voiture sont fixés directement aux extrémités du jouguet, ce que nous avons vu précédemment mais pour le joug de cornes. De plus il s'agit ici d'une voiture à 2 roues, et le joug doit donc remplir une fonction de soutien du véhicule - ce qui justifie la rigidité du cadre, mais aussi la nécessité d'équilibrer avec soin la charge de la voiture... Pour cet attelage il faudrait supposer, étant donné le jeu du joug sur la nuque de l'animal, qu'un collier intervenait entre joug et garrot et que la voiture était munie de freins, le joug de garrot seul ne pouvant remplir, comme le joug de cornes, une fonction d'arrêt...

Au Sud de la Normandie, à la lisière occidentale du Bassin Parisien, l'Enquête sur l'ancienne agriculture¹³⁾ dans la Sarthe, indiquait: „que le boeuf de trait y était pour ainsi dire inconnu", précisant qu'on utilisait le cheval de trait percheron ou celui du Maine; l'enquêteur

ajoutait que l'attelage habituel du département est l'„attelage breton“ en flèche (chevaux disposés à la queue leu leu et non de front); à notre avis, l'attelage en flèche est, à l'origine, parvenu par le Nord et l'Est de la France avec l'attelage moderne et non de Bretagne; mais peut-être que dans cette région, entre Normandie et Bretagne, s'est-il produit un „choc en retour“ venant de Bretagne?

Suit une autre remarque qui, comme la précédente, est utile par les questions qu'elle soulève: dans certaines régions, particulièrement celles qui touchent à la Beauce, „l'attelage en flèche est moins exclusif“, ce qui sous-entend donc que l'attelage de front y est connu . . .

Toute la lisière du Bassin Parisien, à l'Ouest comme au Sud est restée longtemps une zone de transition où dans la plupart des cas on a utilisé concurremment chevaux, boeufs, vaches jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

29. Le joug double de cornes en Bretagne méridionale.

A l'extrémité de la Bretagne, dans le département du Finistère, au milieu du XIX^e siècle, on ne trouvait de chevaux utilisés couramment en agriculture que dans le pays de Léon. Dans le centre et le Sud du département (Chateaulin, Quimper, Quimperlé) comme dans la plus grande partie de la Bretagne il n'y avait encore que des boeufs qu'on attelait par couple. A Landivisiau un attelage 2 boeufs – un cheval paraissait correspondre à une région intermédiaire. Or en 1962 les statistiques officielles indiquent qu'il n'y a plus un seul boeuf de trait dans le Finistère . . . comme il n'y en a plus non plus dans le département des Côtes-du-Nord. Dans son Enquête sur le Vocabulaire breton de la Ferme (qui concerne la Basse-Bretagne, partie occidentale de la Bretagne) P. Trépos ne signale, ni ne figure aucun joug⁶³).

Ainsi que nous l'avons déjà signalé au début de cette étude et Carte I, c'est au cours du XIX^e siècle que le Nord et l'extrême Ouest de la Bretagne se sont „convertis“ à l'attelage moderne: cheval, collier, brancards ou traits et, en cas de lourds charrois ou de durs travaux, attelage en flèche c'est-à-dire à la file: 3 chevaux pour les labours en terres légères, 4 en terrains argileux, 8, 10, 14 chevaux et même jusqu'à 20 chevaux pour les labours de défrichement (gazon, ajonc, landes), labours à une profondeur de 28–30 cm; la Bretagne élevait d'ailleurs elle-même des chevaux, les petits chevaux bretons. Nous avons dit ci-avant que le passage boeuf-cheval indiquait, en général, une promotion économique et sociale pour la région où la transformation se produisait; en Bretagne, il semble que ce soit beaucoup plus une raison d'ordre pratique qui ait prévalu: utilisation des chevaux „bretons“ dont

la Bretagne était productrice et exportatrice (sans que nous puissions nous étendre plus ici sur ce problème; voir à ce sujet R. Musset, p. 128).

En 1937, L'Enquête sur l'ancienne agriculture⁶⁴) précise qu'en Ille-et-Vilaine, le cheval est pratiquement le seul animal tracteur, ajoutant cependant: 1°) que pour les défrichements on apprécie le cultivateur qui a conservé un couple de boeufs, et 2°) que dans le Sud du département, aux environs de Redon, on attelle toujours aux boeufs.

Ces dernières indications confirment l'un des faits les plus frappants de la Bretagne: c'est que toute sa partie méridionale est restée beaucoup plus tardivement que le Nord, fidèle au joug double de cornes, sans ignorer toutefois l'attelage moderne au cheval, dont le boeuf ou la vache pouvait prendre à l'occasion la place avec collier. Mais objets et statistiques attestent l'utilisation surtout de l'attelage antique.

Les jougs que nous avons vus et photographiés, soit au musée de Pont-l'Abbé (Finistère), soit à Sainte-Anne-d'Auray (collection Abbé Danigo) sont des jougs légers, qui correspondent à l'attelage de vaches (qui ont sans doute pris largement la place des boeufs au fur et à mesure de la disparition de ceux-ci).

Quant aux gravures paru dans la Galerie bretonne⁶⁵) – nous en reproduisons une ici (Pl. XVIII) – elles sont expressives d'une situation doublement intéressante: 1°) si plusieurs gravures présentent des attelages de bovins au joug de cornes, d'autres illustrations du même ouvrage figurent des attelages de chevaux au collier; mais 2°) les chevaux sont encore placés, comme à l'antique, c'est-à-dire deux de front, ce que l'on aperçoit à gauche sur la Pl. XVIII.

Lorsque nous nous dirigeons vers le Sud, tout en restant dans les régions atlantiques, nous pouvons constater que l'attelage aux bovidés couplés s'est longtemps maintenu dans ces régions, au moins jusqu'au milieu du XX^e siècle; en certains cas, il y restait alors important comme en Vendée, en Charente . . . Dans les Deux-Sèvres, l'Enquête sur l'ancienne agriculture⁶⁶) signale les „jougs doubles de bois“ (rappelons la présence du terme „amblai“ dans les Deux-Sèvres, cf ci-dessus § 13).

Chaque cas présente cependant des situations et des évolutions différentes. Rappelons l'exemple que nous donnions dans l'Homme et la Charrue (p. 186) à propos de l'île de Ré (Charente-Maritime); jusque vers 1830 tous les transports se faisaient à bât; les premières routes et l'époque de leur établissement permirent à l'île de passer directement au cheval et à l'attelage moderne. Mais en 1914, on commença à atteler le boeuf, entre les brancards et avec un collier, à la place du cheval, signe de décadence économique de l'île, situation qu'aggrava la réquisition de chevaux pour la guerre . . . et l'on revint ainsi aux bovins pour le trait, mais ceux-ci disparurent après 1945 (sauf pour la remontée du varech pour laquelle leur force était très appréciée) . . .

D. REINTRODUCTION DU BOEUF DE TRAIT DANS DES RÉGIONS OÙ IL AVAIT DISPARU

30. Causes économiques et historiques de réintroductions temporaires suivies d'une disparition définitive.

La réapparition des boeufs de trait en Ile-de-France après leur disparition, est un autre exemple d'oscillations, de vicissitudes, au cours d'une évolution qui, cependant, suit une direction générale irréversible . . .

La Carte I a montré quelle était au XVIIe siècle l'extension du labourage au cheval dans le Nord de la France et dans le Bassin Parisien. Au sujet des „bestiaux aratoires" il ressort d'une instruction en date du 10 novembre 1787, et concernant la Flandre et la Picardie, que la question du remplacement des bovins par les chevaux continuait à être discutée; ce texte dit, en effet, que les „Associations provinciales auraient à examiner si, dans telle partie de la province, la culture avec les chevaux ou réciproquement celle avec les boeufs ne serait préférable et si les usages suivis à cet égard sont bien adaptés au sol et aux circonstances locales"⁽⁴⁵⁾. Le boeuf ne fut pas partout et uniformément abandonné. Aussi, l'Enquête sur l'ancienne agriculture⁽⁴⁶⁾ pour le département de la Marne, rappelle qu'au XIXe siècle, dans certaines fermes de la Brie, du Tardenois, les boeufs continuèrent à être concurremment utilisés avec des chevaux; en 1840 on comptait dans ce département 4570 boeufs de trait et dans quelques communes de l'Argonne on attelait des vaches (ce qui était exceptionnel et méritait à ce titre d'être signalé et avec quelque mépris sans doute!). Cependant c'est le cheval qui devait continuer à devenir de plus en plus l'animal de travail (et ceci non seulement dans l'agriculture mais aussi dans les mines et dans l'industrie) —, le cheval et l'attelage moderne. A tel point que lorsque L. Gillieron et E. Edmont préparèrent l'Atlas linguistique de la France (ALF), les enquêtes faites dans les départements du Nord de la France au sujet du joug, aux environs de 1890 — 1900, révélèrent que dans un assez grand nombre de communes on ne connaissait plus ni l'objet ni son nom⁽⁴⁷⁾.

Il est assez intéressant de constater que, dans certains autres parties des ces mêmes régions et dans le Bassin Parisien, où en effet on avait abandonné de bonne heure les attelages aux boeufs, ceux-ci réapparurent, et avec eux le joug double, ceci dans diverses circonstances.

Le développement des cultures industrielles, notamment celui de la culture des betteraves, favorisèrent le retour des bovins de trait. R. Musset

écrit à propos du cheval boulonnais: „Depuis un demi-siècle (c'est-à-dire depuis la 2e moitié du XIXe siècle) l'emploi du cheval boulonnais aux travaux de la culture dans les régions betteravières s'est restreint, le boeuf, capable de porter plus lourd encore, l'a remplacé pour les charrois et même pour les labours", et encore: „Dans le Nord de la France, le poulain boulonnais est de moins en moins recherché dans les grandes plaines picardes par suite de la faveur du boeuf de trait qui s'explique sans doute par la lourdeur plus grande de l'outillage agricole, les labours plus profonds, l'intensification des cultures". Il faut ajouter que les bovins pouvaient être, à la différence des chevaux, nourris avec les résidus de l'industrie betteravière (pulpe des sucreries).

Cette réintroduction du boeuf de travail concerna, entre autres, les départements de la Marne, de l'Oise, de la Somme, de l'Aisne: „Où les boeufs décollaient mieux les charrois de betteraves . . . mais on les a tués à les faire aller trop vite"⁽⁴⁸⁾; on était tellement habitué à conduire les chevaux! D'ailleurs les boeufs étaient conduits avec les mêmes „appels" que les chevaux, ce qui indiquait bien la place qu'on leur avait fait prendre; ils n'avaient pas pu cependant acquérir l'allure de leurs prédécesseurs devant la charrue ou le lourd char à 4 roues! Étant donné l'intense travail agricole et industriel qui s'effectua dans toutes ces régions au siècle dernier et au début du XXe siècle à l'aide de l'énergie animale, cette remise en activité des bovins pour le trait ne fut pas accompagnée d'une réduction du nombre des chevaux de trait.

Au début du XXe siècle, les boeufs étaient en voie de nouvelle et totale disparition; ils servirent ici ou là jusqu'à la veille de 1914 pour compléter la traction des charrois; certaines sucreries n'avaient cependant jamais cessé de les employer pour le transport du sucre. La guerre de 1914 — 1918 bouleversa l'économie de la région. Après 1918, les chevaux remplacèrent à nouveau les boeufs, dont le nombre ne cessa de regresser. Les tracteurs d'ailleurs commencèrent à prendre à leur tour la place des chevaux.

Mais les boeufs furent réintroduits une nouvelle fois en 1940—1941 par suite de la réquisition des chevaux. Ce fut alors une reprise importante du boeuf de trait, boeuf des belles races de Salers, du Charollais, de Parthenay . . . Et avec les boeufs étaient réapparus l'attelage par couple et le grand joug double, accompagné de ses courroies, „ranquilles", et de ses deux „chapeaux" de cuir rembourré. Il s'agissait alors du joug exécuté uniquement avec des préoccupations utilitaires (Pl. XIX, a et b), c'est-à-dire exécuté sans le tour de main et l'art du jougier qui conféraient autrefois à chaque joug un caractère personnel, une empreinte de beauté.

„Comment ces jougs sont-ils exécutés" demandai-je à M. Toffin qui fut pour nous un précieux informateur; il avait une importante

exploitation agricole en Thiérache à Marle (Aisne), où il avait réuni une collection d'objets traditionnels de sa région⁽⁶⁾. Il me répondit: „Du moment qu'on donne un modèle à un bon artisan sabotier ou tourneur il se mettra immédiatement à le produire en série". Les jougs étaient en effet éventuellement en bois tourné et parfois même constitués de morceaux assemblés, boulonnés. On remarquera de plus la robustesse des anneaux et des ferrures qui exprime, elle aussi, que l'on a à faire à des boeufs plus forts qu'autrefois et affrontés à des tâches combien plus lourdes et pénibles.

CONCLUSION

TRANSFORMATION ET DISPARITION DU JOUG

L'attelage des boeufs au joug n'a pas subi depuis l'antiquité des transformations aussi profondes que l'attelage des chevaux. Non pas que l'ingéniosité des utilisateurs puisse être, dans l'ensemble, prise en défaut, mais parce que le joug était bien adapté à sa fonction (ce qui ne veut pas dire cependant que cette adaptation ait partout revêtu exactement la même forme).

Au cours des trois derniers siècles, trois principales modifications ont, en France, affecté le joug de cornes sans que cela ait bouleversé la structure de celui-ci ni ses traits essentiels et traditionnels. Le joug a changé de poids et de volume —, le matériau utilisé pour ses accessoires a permis notamment un renforcement des attaches, ce qui a facilité dans une certaine mesure le maniement du joug au moment de l'attelage —, enfin dans les rapports utilisateur-joug, ce deuxième élément a perdu beaucoup de sa valeur, de sa signification.

Sur le premier point, les transformations se sont effectuées localement, suivant les circonstances, en deux sens opposés: le joug a pris plus d'ampleur ou au contraire il a été réduit et allégé, contrecoups directs de la situation des exploitants et des transformations de l'élevage. En effet les boeufs de travail des XVII^e et XVIII^e siècles ont peu de ressemblance avec ceux qui firent ensuite la fierté de nos campagnes. A partir de la fin du XVIII^e siècle et surtout au XIX^e siècle, grâce à l'amélioration des cultures et à l'influence des méthodes de sélection des éleveurs anglais, l'on développa les aptitudes du bétail (viande, lait), et en même temps les bovins devinrent plus puissants; on leur confia des charges plus lourdes, des labours plus profonds; dès lors le joug coiffa des animaux bien musclés, au cou épais, et auxquels on demandait un travail de force accru; le joug s'adapta à ces nouvelles exigences, à des dates et à des rythmes différents, ici plus précocement, c'est-à-dire dès le XIX^e siècle et dans les régions de grande culture, ailleurs plus tardivement⁽⁷⁾. Dans d'autres régions encore, au lieu de passer au boeuf de trait spécialisé, on en resta à l'attelage de la vache ou on y vint, soit parce qu'une économie locale ou individuelle s'était dégradée, soit parce que l'attelage au joug n'était plus qu'un moyen secondaire de secours à côté d'un équipement nouveau dû à l'introduction du cheval; dans ces cas, aux causes diverses,

et par suite du souci de ménager les vaches, le joug resta ou devint de dimensions plus réduites. De toutes façons, les gros jougs perdirent poids et ampleur lorsque les lourds charrois furent finalement confiés à d'autres „tracteurs”¹⁰⁰).

Nous avons insisté à plusieurs reprises, au cours de cette étude, sur le problème si important, à tous les points de vue, aussi bien techniques que linguistiques, de l'attache joug-timon. Ici encore, les grands traits principaux de l'attache – soit souple, soit rigide – n'ont guère été modifiés; mais l'usage du fer s'étant répandu et étant devenu accessible à un plus grand nombre, crochets et anneaux en fer prirent la succession d'attaches d'origine végétale ou animale¹⁰¹). Mais cette substitution fut loin d'être générale, d'autant plus que, dans certains cas, du fer on en revint délibérément aux matériaux précédents¹⁰²).

On peut appliquer au joug de garrot dans son ensemble ce que nous venons de dire pour le joug de cornes, mais cependant, plus que ce dernier, le joug de garrot se charpenta lorsqu'il devint un joug-cadre; surtout il subit une nette transformation par l'adjonction du collier. Grâce à celui-ci, nous pensons que dans la zone du joug (voir la Carte I), l'audience du joug de garrot (qui convenait aussi aux bovins) s'accrut auprès des exploitants; de ce fait ces jougs recouvrirent une étendue plus grande en France; ils devinrent plus nombreux, en fonction aussi du nombre plus élevé de mules, de muets, et même de chevaux mis à contribution pour la traction par animaux couplés et disposés de front.

C'est enfin sur le troisième point que le joug a perdu le plus, c'est-à-dire ce qu'il avait mission d'exprimer et tout d'abord la valeur et l'art d'un travail artisanal¹⁰³). Nous avons dit, et vu (Pl. XIX), ce qu'a été pour le joug le passage d'une fabrication artisanale à une fabrication semi-industrielle, quoique le joug ait conservé sa forme traditionnelle. Mais avant même ce passage, on n'y trouvait plus trace de décors, sinon une peinture uniforme. Il n'y eut plus de „surjougs” à la fois décoratifs et protecteurs. Le joug ne fut plus chargé de porter ainsi certains messages, il ne fut plus considéré comme le témoignage d'un prestige social tout à la fois affirmé et sollicité . . .

Le grand fait actuel c'est que celui qui figura à titre de „mobilier rural” dans beaucoup d'inventaires du XIXe siècle, et qui continua à être présent dans un assez grand nombre d'exploitations rurales en France jusqu'au milieu du XXe siècle, et même au-delà, devient de plus en plus rare. Fait qui est significatif pour le joug en soi, mais qui marque surtout une rupture technique et économique avec des années, peu éloignées encore, et ceci dans tous les domaines de pensée et d'activité. C'est pourquoi l'histoire du joug, de ce outil multi-millénaire, nous permet aussi de mieux comprendre notre époque.

ZEMĚPIS A NÁRODOPIS JÁRMOVÉHO ZÁPŘAHU VE FRANCII OD 17. STOLETÍ PO NAŠE DNY

První oddíl práce francouzské autorky je věnován rozlišení starobylého zápřahu do jáma (l'attelage antique) a novodobého (l'attelage moderne), charakteristického tahem jednoho kusu nebo několika jednotlivě zapřažených kusů za rozporku pomocí postránek, spojených s chomoutem, ojníc, šli atd. Toto rozlišení pochází od francouzského badatele Lefebvra de Noëttes; jeho názory rozpracoval později A. G. Haudricourt a autorka, společně např. v publikaci *L'Homme et la Charrue à travers le monde*.

Ve Francii ještě v 17. století zapřahali rolníci voly do jáma na čtyřech pětinach země. Na severu, v Normandii a v Pařížské pánvi používali k tahu koně, ale hlavně při transportu, méně již k orbě. Dělo se tak pomocí novodobého zápřahu, který byl ovšem znám ve Francii daleko dříve. Koňský postroj se vyskytoval ve Francii pravděpodobně již v době merovejské (VI. – VII. stol.), chomout v době karolinské (VIII. – IX. století), a to nejprve při tahu lehčích nákladů; teprve na konci středověku se začínal uplatňovat kůň v širším měřítku také při některých zemědělských pracích.

V polovině 17. století tedy převažoval volský potah na jihu a východě země, jak je vidět i na přiložené mapě. Tento stav až na malé výjimky se nezměnil do konce 18. století a počátku století následujícího, kdy ovšem do vývoje zasáhla francouzská revoluce a napoleonské války. Na počátku 19. století se rozšířil koňský potah zejména na jih od Loiry, na konci tohoto století do dalších oblastí, např. do severního Bretońska, do údolí Rhôny, do Bas – Languedoc, ale i do Gaskońska. Na začátku našeho věku zvítězil kůň v chomoutu v severo – a východofrancouzském zemědělství, zatímco ve středu a na jihu země se uchoval jármový zápřah v páru, ba v několika párech za sebou. Velké změny v zemědělství, které nastaly ve Francii po světových válkách, zejména po druhé světové válce, měly mimořádný vliv na stavy tažných zvířat, které se podstatně zmenšily. Poklesl především počet tažných koní v pokročilých oblastech Francie rozvojem mechanizace a zaváděním motorových vozidel do zemědělství. Oblasti, kde se zachovalo jáma, kryjí se vcelku s oblastmi ústupovými z hlediska ekonomického a technického, přičemž vystupují do popředí faktory geografické (hory), demografické (depopulace), technická zaostalost a špatná agrární politika. Ale i v těchto krajích lze pozorovat odraz obecného vývoje i pozmeněného názoru na potah – jestliže rolník byl dříve pyšný

na svoje jho, na jeho funkci a výzdobu, snaží se v dnešní době získat co nejvhodnější motorové vozidlo, ať už jde o traktor nebo o auto.

Francouzská jáma dělí autorka ve shodě s nejnovějším badáním na dva základní typy: na jha nárožní a kohoutková. Jha nárožní pak dále na tzv. jha šíjová a na jha čelní podle jejich polohy. Vedle těchto základních typů a forem setkáváme se ve Francii podobně jako v některých jiných zemích s hybridy, tj. kombinacemi obou typů, např. s kohoutkovým jámem přivazovaným za rohy.

Nárožního jha se používalo na širokém teritoriu, rozprostírajícím se od Vogéz k Pyrenejím, v Lotrinsku, Franche-Comté, Morvanu, v části poríčí Rhôny, v Massif central, v Causses, Rouvergue, v Aquitanii, v pobřežních krajinách atlantických, na jihu Bretońska a v Baskicku. To však neznamená, že by v uvedených krajinách nebyl znám vůbec koňský zápřah do chomoutu, ale párový zápřah volů do jáma tam dominoval.

Kohoutkového jáma se používalo ve Francii daleko méně, hlavně na jihu, a to především pro equidy – muly, mezky a osly; v tomto případě bývá kohoutkové jámo opatřeno chomoutky. Poměrně hojně je zastoupeno v Alpách, na území mezi Savojskem a přímořskými Alpami, kde vedle zmíněných equidů tahají v podobných jámech i krávy. Mezi Francouzským středohořím a Pyrenejemi jako tahouni pracují muli, mezci, ale i hříbata, koně a klisny; v Lourdské krajině hlavně osli a mezci. Ve většině těchto regionů existuje i jho nárožní.

Francie je tedy významnou součástí oblasti rozšíření nárožního jha v Evropě, která se rozkládá mezi západní částí střední Evropy a Portugalskem. Dá-li se říci, že v Evropě vcelku převládá kohoutkové jámo, pak ve Francii je situace opačná. Soudit z tohoto stavu rozšíření jámových typů na jejich časovou následnost je však problematické. Autorka se domnívá na základě různých pozorování a poměrů ve Francii i v jiných zemích, že nárožní jho ve Francii je starobylého původu a bylo hojně rozšířeno, zatímco kohoutkové jámo se počalo uplatňovat tehdy, kdy na francouzském venkově začali tahat equidy, aniž by to muselo nutně souviset se zaváděním zápřahu novodobého s postraňky a rozporkou.

Velmi poučný je oddíl studie, ve kterém se autorka zabývá specifickými funkcemi jha vůbec, jeho přednostmi i nedostatky.

Obsáhlá kapitola o nárožním jhu ve Francii začíná výčtem jeho charakteristických rysů a funkční klasifikací. Cenný je zejména vědecký popis jha a jeho variant, jha šíjového a čelního, a spojení jha s oji. Autorka rozeznává dvoji druh spojení: volné a pevné či přímé. Volné spojení se děje pomocí jedné nebo dvou houžví (i u nás se používá termínu houžev, fr. anneau, v obecnějším významu, tedy i pro železný kruh, nahrazující v novější době původní kroucenou houžev z přírodního materiálu), které přidržují konec oje. Při pevném spojení je jho těsně spjato s ojí, jehož konec je vložen do otvoru uprostřed potažního nástroje. Vedle toho existuje kombinace obou předchozích principů, vyznačující se tím, že konec oje se vkládá do houžví, ale utěsňuje se ještě kusem dřeva, takže jde ve skutečnosti spíše o spojení pevné.

Jako další diferenciační hledisko uvádí francouzská badatelka otázku zařízení na upevnění řemení – v tomto ohledu rozlišuje jho s kolíky a jho se zářezy.

Pokud jde o další prvky jha, jež jsou důležité při volném spojení s ojí, všimá si autorka forem spojení mezi jhem a houžví, počtu a tvaru houžví nebo případně i podobných zařízení, dále, jakým způsobem se zabráňovalo, aby houžev neklouzala po oji a mohla přitom konat dobře svoji úlohu, prostředků na ochranu tahounů, a konečně i otázky, zda některé součásti jha mají jen užitkový nebo současně i dekorativní význam, nebo pouze tento, sociální funkce jáma atd. Podobné otázky se probírají ve studii, i pokud jde o spojení pevné.

Velmi podrobný rozbor je věnován základním rysům kohoutkového jáma ve Francii a jeho funkční klasifikaci. Vývojovou etapou kohoutkového jáma je jeho spojení s chomoutem, či lépe řečeno chomoutkem, kteréhož deminutiva se u nás užívá pro chomout přizpůsobený vlastnostem skotu. V tomto případě jde vlastně o určitou kombinaci starobylého a novodobého zápřahu, ale v podstatě jde stále o nástroj jámový. Počátky zavádění této kombinace spadají do 19. a počátku 20. století, a to zejména v jihofrancouzských oblastech, jak již bylo naznačeno. Takové potažní nástroje mají různé speciální názvy, lišící se od místa k místu. Spojení kohoutkového jáma s chomoutky má řadu výhod, co se týče tahu, ale na druhé straně předpokládá takový potažní nástroj nutně sedlářskou výrobu. To je zároveň vysvětlením, proč tato jáma byla bohatě zdobena, ba na jejich výzdobě si majitelé velmi zakládali – proto měla jha v minulosti i výraznou společenskou funkci.

Vratme se ještě k otázce typologické hybridních zápřahů. Kombinace kohoutkového jha s nárožním vyskytuje se především v Alpách a zdá se, že je novějšího původu. Vedle toho se uplatňují některé prvky novodobého zápřahu na jámovém potahu. Kromě uvedeného spojení kohoutkového jáma s chomoutky se vyskytuje obrácený postup: k chomoutkům se připojuje jámo kohoutkové, jako např. v Landes, kde muli, mezci a osli nahradili skot táhnoucí v jámu; příznačné je, že se na tyto equidy pak volalo stejně jako na voly. Dále se jedná o tzv. jámčičku či jámo pro jeden kus dobytka, které se vyvinulo z párového jáma a zachovalo jeho typ i formu; vedle toho přežilo při tahu v jámčičce i to spojení, jaké bylo na dvojitém jhu, tedy buď volné, nebo pevné. Jámička je tedy dokladem starobylého zápřahu, i když princip tahu je novodobý.

V oddílu, ve kterém M. Jean – Brunhes Delamarrová píše o zániku jha, zabývá se také otázkou chomoutů, které vystřídaly párové jámo; do popředí tu vystupuje otázka funkce oje, jež má u novodobého zápřahu (stejně tak tomu je v případě jámčičky) pouze význam řídící nebo podpěrný (jako např. u dvoukolových kár), nikoliv však už funkci tažnou, kterou nyní zastávají postraňky a rozporky (váha s rozporkami). Při nahrazování párového jáma jámčičkou či chomoutkem (což je příznačné nejen pro Francii, ale i pro naše země), tam, kde se vyskytovaly ojnice, tj. kde byly např. rozšířeny dvoukolové káry, začalo se používat postraňků a rozporky, a ojnice ztratily funkci tažnou, majice od té doby jen podpěrnou, řídící a brzdící úlohu.

Hodně rozmanité bylo v minulosti a zůstalo vlastně až do nedávné doby řazení zvířat při tahu; historie tohoto problému je velmi složitá a je ji obtížné řešit, i když lze rekonstruovat podle určitých znaků vývoj řazení na daném území.

Velmi starobylý je výraz *amblai*, který svědčí o rozšíření jha ve Francii v době předřímské. *Amblai* či jiné tvary odvozené z tohoto výrazu

se objevují ještě dnes na rozličných místech Francie, ale také ve španělských Pyreneích, v Tyrolsku, v severní Itálii, Korutansku a liéžských Ardenách. Původ slova je keltský a znamená smyčku, otočenou okolo něčeho; ve formě *amblai* us je znám tento termín již v textu z 11. století. Používá se ho na označení spojení jha s ojí, ale i houžve se jhem, nebo konečně i houžve samé. Podle rozšíření tohoto termínu v čase i prostoru vyskytovalo se již v době keltské na různých místech Galie. Z hlediska technického znamená „křížové“ spojení jha a oje, teprve potom spoj nebo materiál, z kterého se vyrábí (houžev, provaz); „křížové“ spojení se dodnes zachovalo pořádku na některých místech Francie.

Po technické a jazykové stránce dá se předpokládat, že jde o počáteční typ spojení, ze kterého se vyvinuly dvě další formy, existující ještě v současné době nebo nedávné minulosti, a to nejen ve Francii: na jedné straně spojení pevné, při kterém oje je vložena do otvoru ve středu jha; rozšíření tohoto spojení přispělo k zániku jak uvedeně počáteční formy tak termínu *amblai*. Na druhé straně vzniklo z něho spojení volné, kterým se dosáhlo určitého kolébavého, vyvažujícího pohybu; houžev nahradila smyčku na konci jha, přičemž byla pravděpodobně v prvotním stadiu podobně „zavázána“, jak o tom svědčí některé příklady z mladší doby. Existence termínu *amblai* souvisela tedy s určitým systémem spojení nebo s jeho pozůstatky v nových podmínkách.

Ve druhé části své práce se zabývá francouzská badatelka párovými nárožními a kohoutkovými jámy a z nich odvozenými jámíčkami v různých oblastech své vlasti. Nejprve pojednává o převládání nárožního jha v *Mos-sif central*, kde je dodnes tento typ běžný, a to především v horských polohách. Když se konal r. 1966 rozsáhlé organizovaný výzkum lidové kultury v Aubrac, spatřila jich autorka ještě značné množství, zejména při tahání dvoukolových kár.

Na různých obrázkových dokladech, připojených k studii jsou varianty nárožního jha volně spojeného s ojí. Autorka ukazuje, že ve francouzském středohoří lze vydělit celkem dvě formy nárožního jha, jha s kolíky a jha se zářezy, které se vyznačují i výrazným teritoriálním rozložením. Používá se tu i jámíček pro výcvik krav a volů v párovém jhu, nebo pro lehké úkony a náklady.

Kůň a novodobý záprah poměrně pozdě pronikl do Auvergne. V některých případech zaujal vůl místo koně mezi ojnicemi, přičemž volský záprah se zdokonalil součastmi novodobého záprahu (chomoutem, postrahy); ojnice se přitom staly podpěrami, jak o tom již byla řeč.

Pro území mezi jižní částí francouzského středohoří a Pyrenejemi je charakteristická přítomnost jámy kohoutkového, které je zde poměrně starého data. Jak je vidět i na mapě č. 1, používali se v této oblasti dost záhy mezci a oslí a také koně k orbě, ještě dříve k tahu povozů; doklady z počátku 19. století hovoří o tom zcela běžně. Vedle toho existovalo na zmíněném území zapřahání volů do nárožního jha, které tu převládalo. Muži a mezci tahali vždy v páru pomocí kohoutkového jáma. Rozmanitosti vynikají úpravy houží na nárožním jhu, stejně jako oje a těžadla.

K objasnění situace v Gaskoňsku přispěly výsledky výzkumů, které prováděl J. Seguy, a linguisticko – etnografický atlas této krajiny. V Landes např. tahaly dlouho do nové doby volské páry v nárožním jhu a teprve za-

vádění mulů a mezků mělo za následek rozšíření kohoutkového jáma, opatřeného chomouty. Proto je příznačné, že v Landes nerozlišují názvy nárožního a kohoutkového jáma. Výraz *jouato*, který se objevuje ještě sporadicky v řeči tamního lidu, znamená lehká jha pro speciální úkony, např. tzv. napínací, roztahovací, která se objevují především v Pays Basque a Haute – Garonne a jejich rozměr, kolísající mezi 1,15 – 1,30 m, se dá upravit na délku 1,90 – 2 m. To umožňuje pracovat s nimi na gaskoňských vinicích a používat jich při kultivaci brambor, kukuřice atd.

Gaskoňská nárožní jha mají většinou 2 nebo 4 kolíky pro uvázání řemenů, které jsou umístěny ne vždy stejně na jámovém trámci. Poměrně velké územní rozšíření této formy naznačuje, že jde o formu dosti archaickou. Naproti tomu na jihu a jihovýchodě Gaskoňska se vyskytují jha se zářezy a výčnělky (hrboly) a vynikají kromě jiného mohutným objemem a vahou; jsou blízko nárožním jhům španělským. Jha *à l'espagnol* oproti jhům *à la française*, jak se v Gaskoňsku rozlišují, využívají více tahu čelem zvířete a jsou k tomu uzpůsobena. Starobylé formy se objevují v připojení houžve ke jhu. Např. v jednom případě jedna z houží prochází středem jha a je zachycena nahoře kolíkem, ve druhém případě jde o jednoduchý úvaz houží s vodorovným hřebíkem na zachycení smyčky. Jindy je jednoduchá vislá tyčka umístěna uprostřed jha, nebo háčky jednoduché či dvojité. Poslední tři způsoby spojení jsou vlastně varianty na jedno téma, nesou názvy *krok*, *krutget*, *kručét* a vyskytují se na okraji jihovýchodního Gaskoňska, které v tomto ohledu navazuje na rozsáhlé území ve střední a jižní Francii kde však zmíněné termíny značí v základě kožený svor, v každém případě smyčku upevňující houžve; ta se však někdy objevuje u různých jiných systémů spojení, v našem případě u dvojitého železného háčku, čímž ovšem ztrácí svůj specifický význam. Na severu, východě a ve středu oblasti jsou houžve pevně připojeny ke jhu, ať jsou již z jakéhokoliv materiálu. I tu se používá termínu *ambladoe* (z *amblai*), a to v Landes, u obou typů jha.

Nárožní jho pro jeden kus dobytka se vyskytuje v Bordelais a také v Landes pod názvem „*jwaton*“ a používá se ho, aby se v něm naučili tahat krávy a voly pro trakci ve jhu párovém.

V Baskicku nacházíme nárožní jho, nazývané *ustarri*, které pro své ustrojení jmenuje tamní lid jhem *à la française*, na rozdíl od španělských jám na druhé straně Pyrenejí. Část tohoto jha položená na hlavu tahouna je poměrně úzká, zatímco jho španělské je objemnější.

Spojení jha s ojí se děje dvojím způsobem. Jednak pomocí houžve, která je silnější naspodu a opatřená koží, což je zajímavé po stránce technické a jistě důmyslné, protože část, na které spočívá konec oje, je takto vystužena a tolik netrpí; podobný způsob je znám i na španělské straně Pyrenejí. V druhém případě je houžev ze železa.

Jha v zemích Basků byla přizpůsobena také pěstování kukuřice; z toho důvodu jsou hlavy tahounů a výřezy pro ně od sebe vzdáleny, aby zvířata mohla kráčet mezi dvěma řádkami. Jho je tedy poměrně dlouhé; někdy se však používá i starého jha, nespécializovaného, jež se prodlouží tím způsobem, že se k němu přibije latka.

Zdá se, že termín *amblai* se vyhýbá baskické oblasti, což jen potvrzuje izolovanost a originalitu baskické kultury.

V oddílu o nárožním a kohoutkovém jhu ve francouzských Pyreneích předkládá autorka čtenáři výsledky studií G. Fahrholze, F. Krügera a W.

Schmolkeho. Charakteristické pro nárožní jha této oblasti je připojení houžve pomocí šípového hrotu, umístěného uprostřed jářma, tzv. soubrejoug (s tímto termínem se setkáváme ještě v jiném významu). Pokud jde o kohoutkové jářmo, existuje ve francouzských Pyreneích několik jeho variant, z nichž nejmladší je varianta jářma s chomoutky. Shodně s F. Krügerem zastává francouzská badatelka názor, že název jouato patří v této oblasti lehčímu jhu s jednou houžví, určenému k orbě, protože v tomto případě není třeba brzdít, zatím co názvu joug se používá pro těžší jha, opatřená dvěma houžvemi a sloužící k tahu těžkých nákladů. Podobně je tomu s jářmy kohoutkovými, která F. Krüger s ohledem i na španělské Pyreneje rozděluje na volská a na jha pro mezky, z nichž prvá mají dvě varianty, jha pro mezky se vyznačují spojením s chomoutky. V některých údolích západní a střední části pyrenejské oblasti (Aspe, Ossau, Lavedau, Aure) se rozlišuje také mezi joug a jouato; poslední termin tu však znamená jářmíčku (na zvykání volů a krav pro záprah v páru), dále však na východ, na levém břehu Garony s výjimkou Aure, tedy v Barousse a Luchonu, značí jouato párové jho.

Pozoruhodná jsou tzv. soubrejougs v údolích Garony. S tímto termínem jsme se již setkali v předchozím textu, ale v našem případě jde o nadjářmí, kuželiky ze smokvoňového či jilmového dřeva, bohatě vyřezávané, opatřené zvonky a zdobené živými barvami. Rolníci je upevňovali na svornících ve středu jha, zvláště když chodili s dobyt看em na trh, nebo když vozili do města na prodej sklizeň.

Zcela odlišná je situace ve francouzských Alpách, kde převažovalo jářmo kohoutkové. Je to starobylý typ jářma, který se uplatnil zvláště tehdy, když se v této oblasti rozšířilo používání mezků a koní k tahu. Také na sousední, italské straně Alp, převládá typ kohoutkového jářma; vzniká otázka, nejde-li tu o prastaré vztahy mezi oběma stranami velehor. Přítomnost nárožního jha v Dauphiné, ve Villards-de-Lans, v předalpské oblasti (Vercors) a zejména výskyt toho jha s archaickým způsobem utažení (který je vidět na přiloženém obrázku), aby spojení jha s ojí bylo co nejpevnější, dovoluje vyslovit domněnku, že nelze dost dobře zjistit časový sled jednotlivých typů jha, ale že tu jde spíše o územní styk obou, i když je tu řada ještě nevyjasněných problémů.

V Rhônsko – sáonském úvalu se udrželo zapřahání do nárožního jha prakticky až do poloviny 20. století. Během první půle minulého století se počal tažný vůl nahrazovat koněm a mezkem; v následujících padesáti letech dávala se přednost mezkům tahajícím v chomoutu. Equidi byli známi v této oblasti již dříve, ale používalo se jich k speciálním úkonům, např. k pracím na vinicích, jak to dokazují historické prameny.

Ve Valence se setkáváme s jedním zajímavým faktem. V této rovinaté oblasti se chová kůň, ale nepoužívá se k tahu. Jde totiž o oblast vysloveně chovatelskou, která se v tomto směru liší od uživatelských oblastí, jak to konečně známe i z jiných příkladů a u jiných tažných zvířat. U stoku Rhôny a Saôny táhne se území, ležící na úpatí čtvrtého ledovce, kde se používá tažných volů k velmi namáhavým pracím; z toho důvodu jsou nárožní jha, do kterých se zapřahají, vybavena na čele zvířete polštářkem. Tamní jho je uprostřed provrtáno a otvorem je protažen řemen, kterým se docílí regulování nástroje směrem doprava nebo doleva, jak je to zapotřebí, aby těžší bylo na straně silnějšího tahouna. Také kůň tu byl znám jako

tažné zvíře a byl zapřahán novodobým způsobem při tahu různých povozů až do jejich zániku.

V La Bresse (Saône et Loire) bylo nárožní jho běžným potažním nástrojem až do 20. století. Oj byla spojena se jhem houžví provazovou nebo vrbovou, ale i železnou; houžev se nazývala zcela indiferentně „cordat“, tedy podobně jako je tomu u nás s názvem houžev, který však byl reminiscencí na starobylý způsob, o kterém jsme se zmínili a je na fotografických přílohách.

V Beaujolais, které je po stránce zeměpisné součástí Francouzského středohoří podobně jako pohoří ve Forez, Lyonsku a Vivarais, byl proveden průzkum pomocí dotazníkové akce v rámci jazykově-národopisného atlasu Lyonska. Jestliže se na první mapu atlasu, znázorňující reliéf krajiny, přenesou značky vyjadřující přežívání nebo ústup jářmového záprahu, ukáží se velmi zřetelně technické, ekonomické a společenské vlivy, jež sem směřují z porůčí Saôny. Překvapující je, že na východních svazích Beaujolais, kde se pěstuje vln, nedošlo k daleko rychlejší modernizaci postroje; autorka tento rozpor vysvětluje tím, že kultura vinné révy vyvolala tolik požadavků na zlepšení techniky pěstování a na provozní náklady, že zájem o zlepšení záprahu stal se zcela okrajovým.

Záprah do jha byl vcelku přizpůsoben reliéfu místa, druhům činnosti a místním možnostem. Za zmínku stojí problém ústupu jářma. Autor atlasu ukazuje, že úplné vymizení jha v jedné obci na severu od Roanu lze si vysvětlit změnou zemědělské výroby. Pěstování obilí bylo vystřídáno lukařením a pastvinářstvím; obyvatelé se rozhodli pro rentabilnější specializaci, což se projevilo i v rozvoji chovu skotu. Ale je tu řada ještě jiných otázek. Ukazuje se například, že jha v Lyonsku mají dva typy připojení houžve, jejichž územní rozložení autorka na přiložené mapě (č. 5) podává. Na sever od čárkované linie, jsou houžve upevněny ke jhu koží, na jihu dvojitým háčkem, tedy způsobem, jenž se vyskytuje i v sousedních částech Francouzského středohoří, jak o tom byla řeč. Na několika místech na sever od hraniční linie bylo zaznamenáno také spojení konopným provazem nebo zvláštní sponou. Jestliže porovnáme topografické záznamy zmíněných forem spojení s mapou jazykovou, lze konstatovat, že jednotlivé termíny velmi úzce souvisí s geografickými faktory, průběhem cirkulace atd. a ještě více se samými formami. Zatímco formy spojení mají názvy rozmanité, termíny na označení houžve jsou jednotné a termíny pro svorní hřeb se opět liší od místa k místu.

Otázka nárožních jařem, spojených pevně a ojí, je náplní kapitoly B. Autorka ji sleduje v souvislosti s problémem čtyřkolového vozu a pluzních koleček. Většina nárožních jařem na východě Francie: ve Franche-Comté, Lotrinsku, Champagni a také v Morvanu má ve středu kulatý nebo hranatý otvor pro nasazení oje. Pevné spojení jářma s ojí lze vysvětlit jednak taženým předmětem, který dovoluje snadné otáčení; současně se zamezuje tímto druhem spojení poranění zvířat nárazem vozidla nebo zemědělského nářadí. V souvislosti s tím se tedy přenáší „jen“ tažná síla, nezbytně nutná pro tah nárožním jhem. Díky rovnováze čtyřkolového vozu, na rozdíl od dvojkolové káry, a možnosti natáčet předek vozu nezávisle na zadku, má o funkci řídící a nemusí zajišťovat podporu, která by byla při tomto pevném spojení pro zvířata těžko snesitelná, hlavně při velkých nákladech; porušovalo by to nekonec i rovnováhu břemene.

Zdá se vůbec, že přímé či pevné spojení, jakkoliv má význam pro trakci samu, je pro tahouny málo výhodné a vyžaduje velké síly; je to vidět zvláště u zápahu čelního, pro který jsou typické mohutné polštářky mezi jhem a čelem zvířete. Tento záprah existuje u jařem, jejichž konce jsou spojeny s ojnici, a to na jihu Francie. Je pravděpodobně, že taková technika spojení bude velmi starobylá, pokud jde o čtyřkolový vůz, opatřený at už oji nebo ojnici, ale k platnějším závěrům bude třeba prostudovat tuto otázku i za hranicemi Francie směrem na východ.

Pokud jde o rádlu a pluh (oboji s kolečky) nebylo možno bez velkého rizika (vzhledem k poranění zvířat) používat naprosto pevného spojení mezi oradlem, oji a jhem. Proto se zavedl systém, který se během doby rozšířil po Francii; jde o spojení pomocí malé oje, ojky, či jak se říká v českých zemích a na Slovensku, těžadla. Někde bylo toto těžadlo zredukováno na krátkou dřevěnou tyčku, zapojenou do otvoru jha, ke které byl připojen řetěz, spojující jho s taženým předmětem. Taková ojka, delší či kratší, nese ve střední, jižní a jihovýchodní části Francie názvy, pocházející z latinského *protelium*, jako např. *pourdeau*, *pourdieu*, *puray* atd.

V dalším textu se zabývá francouzská badatelka problémy spojení ve Franche-Comté, lotrinských Vogézách, kde tahá dobytek v nárožním jhu spojeným pevně či volně s oji, a to na základě studií J. Choux.

V Champagni studoval problém potahu, zejména čtyřkolového vozu taženého pomocí nárožního jha, H. Bourcelot v rámci jazykového a národopisného atlasu této krajiny. Podle poznámek tohoto autora, který byl do svých 29 let rolníkem a pracoval s volským potahem, měla také ve vyspělé Champagni jáma uprostřed kulatý otvor pro oj; jho bylo vybaveno polštářkem a rovní krajina byla chráněna hadry nebo slámou. Remení, které obtočelo rohy tahounů, bylo vpředu zavázáno smýčkou zachycenou na kovovém hrotu; konec oje, který procházel prostředkem jha, sahal asi 20 cm dopředu a byl upevněn pomocí tzv. „tyčevět“ či svorného hřebu. Podobnou situaci možno zjistit i v Ardénách. Při spojení čtyřkolového vozu se jhem, píše Bourcelot, jáma s otvorem pro oj se asi používala pro přepravu těžkých nákladů, a to i v jiných oblastech, zatímco jiná spojení jha s oji byla více běžná ve vesnicích, kde se vozily náklady na dvojkolových kárách. Zajímavé je, že Bourcelot vysvětluje shody v ustrojení jařmového zápahu v Champagni se záprahem ve Franche-Comté nákupem volů z oné krajiny, při kterém dostával kupující se zvířetem i jho.

V Morvanu se setkáváme se jhem přechodné formy. Kraj byl od 19. století produkční oblastí tažného koně, určeného pro povoznictví, ale zůstal dlouho věrný volskému záprahu, zejména v chudších místech a na menších usedlostech. Z hlediska technologického je Morvan součástí rozsáhlého teritoria pevného spojení jha s oji, ale zároveň se tu vyskytují prvky volného spojení. Jho má sice také ve středu otvor pro oj, ale je v něm kolík, případně, jak říkají tamní obyvatelé, „klíč“, ze dřeva, nazývaný také *corbotte*, na který se zavěšuje houzev spletená se zkroucených lískových větvíček. Houzev přidržují v tomto případě konec oje těsně u jha.

Další kapitola je věnována různým lokálním problémům zápahu dobytka ve Francii, např. kohoutkové jámičky v Normandii, s pevným spojením a ojnici, a párovému nárožnímu jhu v jižním Bretoňsku. Normandie byla starou oblastí tažného koně a volské jho tam vcelku vymizelo; v r.

1954 se ještě v severním Contentinu zapřahali volí do chomoutku, spojeného s postranky nebo ojnici. V Créances v té době tahali volí v kohoutkových jámičkách. Docházelo tu tedy ke vzájemnému ovlivňování koňského a volského zápahu; vyskytuje se i pevné spojení s konci jámiček u dvojkolové káry – jáma vykonává v tomto případě funkci podpěrou a vyrovnává chod vozu.

Z jihu Normandie, ze západního okraje Pařížské pánve přinesla Anкета o starém zemědělství ze Sarthe zprávu, že tažný vůl tam byl neznám, přesněji řečeno, že se tam používalo tažného koně percheronského. V Maine tazatel uvedl ve své odpovědi, že obvyklý tu byl záprah tzv. bretoňský, tj. do šipu, jak se říkálo řazení tahounů za sebou. Podle autorčina mínění se rozšířil ve Francii tento způsob společně s novodobým záprahem přes sever a východ země, nikoliv z Bretoňska, ale došlo pravděpodobně k určitému dalšímu zpětnému nárazu přicházejícímu z Bretoňska.

Celý východní a jižní okraj Pařížské pánve zůstal dlouho přechodnou zónou, kde se většinou používalo k tomu jak koní, tak volů a krav, a to až do 20. století.

V bretoňském departementu Finistère sloužil v polovině minulého století jako tahouni koně; ve střední části a na jihu, podobně jako na většině území Bretoňska, používalo se v té době ještě párového volského zápahu. Avšak v r. 1962 podle oficiálních statistik nebylo již ve Finistère stejně jako v departementu Côtes-du-Nord jediného tažného vola.

Jak bylo řečeno na počátku (viz též mapu č. 1), ujímal se během 19. století na severu a ve východní části Bretoňska novodobý záprah; v Bretoňsku se pak choval kůň malého vzrůstu, nazývaný bretoňským, který byl nepochybně příčinou této vývojové změny. V r. 1937 se v uvedené anketě o starém zemědělství udává, že v Ille-et-Vilaine je kůň prakticky jediným druhem tažného zvířete, ale co se týče orby, rolníci si v některých případech ponechali volské spřežení, a na jihu departementu v okolí Redonu, se zapřahají stále obecně volí do jámy. Z posledních zmínek vyplývá jedna skutečnost, která je tak charakteristická pro Bretoňsko, že totiž celá jeho jižní část zůstala na nižším stupni pokročilosti než část severní.

Směřujeme-li na jih podél atlantského pobřeží, zjišťujeme, že záprah do jha se tu uchoval dlouho, často až do poloviny 20. století.

Zvláštní kapitolu věnuje autorka novodobému zavádění tažného vola v krajinách, kde předtím už vymizel. Jedná se o sever a Pařížskou pánev. Na to, že se tu začal tažný vůl zase uplatňovat v 19. století, měly vliv různé faktory, např. rozvoj pěstování průmyslových plodin, zejména cukrové řepy, hlubší orba, zavádění nového zemědělského nářadí, tj. především strojů; kromě toho mohli zkrmit volí v řepářských oblastech dobře chrást. Avšak počet koní se tím vcelku nezmenšil. Od poč. 20. století došlo k novému a už úplnému a konečnému ústupu tažných volů. Jen tu a tam dosluhovali a používaly jich také cukrovary na svážení řepy. Po první světové válce začali koně vytlačovat voly, jen v letech 1940 – 41 vlivem válečných událostí a rekvizice koní, přišla opět jáma a volí někde k dobru.

Poslední oddíl nese název Závěr a pojednává o přeměnách a mizení jámy. Autorka studie shrnuje především vývoj v posledních třech stoletích. Nárožního jha ve Francii se dotkly tři základní modifikace, aniž se porušila jeho struktura a jeho tradiční rysy. Změnila se váha a objem; nový materiál, především kovový, umožnil zlepšení součástí a jejich funkce,

usnadnilo se i ovládání jha – konečně došlo i ke změně vztahu uživatele k nástroji, který ztrácel na ceně a svém významu.

Na první pohled se přeměny uskutečňovaly jen v určitých místech podle místních podmínek. Velký vliv na změny v tahu měl i vývoj chovu. Tažní volí v 17. a 18. století se málo podobali zvířatům, která se později stala chloubou francouzského venkova. Na konci 18. století a zvláště ve století devatenáctém vlivem zlepšení chovu a zaváděním selekčních metod anglických chovatelů, rozvinuly se vlastnosti zvířat a skot přibyl na váze. Svěřovaly se mu také těžší úkoly, hlubší orba, a také jho samé se přizpůsobovalo novým poměrům a potřebám, tu dříve, tu později – schématicky řečeno: od 19. století se tak dalo v krajinách zemědělsky pokročilých, v méně pokročilých později, tj. v našem věku. Někde zase tažného vola vystřídal kráva, nebo záprah do jařma se stal jen pomocným, sekundárním, vedle záprahu novodobého, zavedeného chovem koně. V uvedeném případě a dále z toho důvodu, že majitelé chtěli šetřit krávy, jho se zmenšilo. Tím ovšem začalo ztrácet na svém významu při tahu těžších nákladů, který se prováděl jinými, modernějšími potažními prostředky.

Pokud jde o způsoby spojení jha, používalo se stále více a více spojů ze železa, které se stalo dostupnějším; platí to především o savorových hřebecích a houžvích. Vývoj byl podobný u jha nárožního jako u jha kohoutkového, jen u kohoutkového jařma přinesl vývoj jeho kombinaci s chomoutky, která vznikla v souvislosti s rozvojem užívání mezků a mulů.

Jho prodělalo vývoj i po stránce produkční, od výroby individuální a umělecké až po poloprůmyslovou, jakkoli si zachovalo svůj tradiční tvar.

Historie jha, tohoto prastarého elementu lidské kultury, je poučná a dvoluje nám porozumět v mnohém ohledu i dnešní době.

BIBLIOGRAPHIE ET NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. A. G. Haudricourt et M. Jean-Brunhes Delamarre, *L'Homme et la Charrue à travers le monde*, Paris, 1955; voir notamment pour l'attelage, chapitre IX, p. 155–187, „Géographie et Ethnologie de la voiture”, et pour le soc, p. 57. En ce début de travail je tiens à remercier très vivement tous les membres du Musée des arts et traditions populaires (Atp) qui, avec l'accord de Melle Michèle Richet, conservateur chargé de la conservation par intérim, ont facilité mes recherches (archives, bibliothèque, documentation, objets, photographies...), ainsi que Georges Henri Rivière, conservateur en chef honoraire du Musée, qui m'a encouragée dans mes travaux. La présente étude est le développement de la préparation d'une séance de travaux pratiques sur le „joug en France” pour les étudiants du Centre de formation à la Recherche ethnologique (CFRE, Musée de l'Homme) en février 1968 et la suite d'orientation de recherches que je dois à A. G. Haudricourt, directeur de recherches au Centre national de la Recherche Scientifique (CNRS).
2. Rappelons que la bricole de poitrail est une courroie de cuir cravachant le poitrail de l'animal tracteur tandis que le collier d'épaule, en cuir et avec un fort rembourrage, entoure le cou de l'animal; prenant appui sur les épaules de l'animal, il permet d'utiliser mieux que la bricole, la force de traction du cheval. – Pour la bricole se reporter à la Planche photographique XV,a et pour le collier à plusieurs dessins ou documents qui accompagnent la présente étude.
3. Ct. Lefebvre des Noëttes, *L'attelage, le cheval de selle à travers les âges*. Contribution à l'histoire de l'esclavage, Paris, 1931.
4. *L'Homme et la Charrue...* (cf. n. 1, p. 179).
5. Ch. Parain, *Agriculture romaine et agriculture médiévale dans les régions méditerranéennes* dans „The Cambridge Economic History of Europe”, vol. I, *The Agrarian Life of the Middle Ages*, Cambridge et New York, 1941.
6. C'est ce qu'indique notamment le Polyptique d'Irminon, le précieux manuscrit latin conservé à la Bibliothèque Nationale (Paris), le plus ancien et le plus célèbre des polyptiques (registre foncier) carolingiens; il fut écrit à la demande de Charlemagne alors qu'Irminon était Abbé du monastère de Saint-Germain-des-Prés (voir aussi, ci-après, note 36).
7. E. Letard, *Les animaux de charroi et de labour dans l'histoire rurale de la France*, Travaux du premier Congrès international de Folklore, Tours, 1938, p. 106–114.
8. R. Musset, *L'élevage du cheval en France* (Bibliographie de l'élevage du cheval en France du XVIIIe siècle à nos jours), Paris, 1917. – Voir aussi Fr. de Dainville, *Un dénombrement inédit au XVIIIe siècle, l'enquête du contrôleur général Orry*, 1745, Population, I, 1952, p. 49–68.
9. O. Festy: „L'agriculture pendant la révolution française. Les conditions de production et de récolte des céréales, 1789–1795”, Paris, 1947; et du même auteur, *Les animaux ruraux en l'An III; dossier de l'enquête de la commission d'agriculture et des arts*, Paris, 1941.
10. A. Young, *Voyages en France pendant les années 1787 à 1790*, Paris, 1793, T. III, p. 102 et 276. On sait que A. Young rendait le régime du métayage qui concernait „sept huitième des terres de France” comme le grand responsable de la situation agricole médiocre de la France.

11. A. J. Bourde, *Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle*, 3 vol., Paris, 1967. Nombreuses références bibliographiques — voir not. chap. VII, le labourage, les animaux de labourage, p. 476 — 485; chap. IX, les animaux domestiques... les bovins, les chevaux, p. 743-795.
12. *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1751-1780. Recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques avec leur explication, Paris, 1762, T. I, Pl. I, fig. 1, 4a.
13. Dans l'*Album agricole* par A. Jennepin et Ad. Herlem, manuel scolaire publié en 1898 sous la direction de D. Zolla (Paris) et destiné à la «préparation aux examens du Certificat d'études et du Brevet élémentaire» on trouve (p. 46) des précisions au sujet des races des bovins de trait; elles traduisent l'importance de cet élevage puisque même de jeunes élèves (approximativement de 13 à 16 ans) devaient apprendre les diverses aptitudes des boeufs au cours de leurs études. Voici des extraits de ces leçons. Races bovines: normande, très bons animaux de travail; limousine, boeufs travaillant fort peu dans leur pays; charolaise, boeufs estimés dans les régions du Nord pour le travail qu'ils peuvent faire; comtoise, aptitude développée au travail; poitevine ou choletaise, grande aptitude au travail; mancelle, elle est peu travailleuse; béarnais, boeufs sobres et durs à la fatigue; gascogne, grande aptitude au travail.
14. R. Musset (cf note 8, p. 54).
15. Estimation d'après Lavoisier. Oeuvres, publiées par les soins du Ministre de l'Instruction publique, T. VI, Paris, 1893, p. 420 (citée par R. Musset). — Les statistiques agricoles (enquêtes, recensements, à plus fortes raisons, estimations) sont toujours relatives reposant sur des déclarations individuelles; elles donnent cependant un ordre de grandeur et le sens général des évolutions; elles confirment les observations que j'ai pu faire personnellement grâce à un certain nombre d'enquêtes-terrain au cours d'une trentaine d'années, ainsi que les observations recueillies dans la très précieuse Enquête sur l'ancienne agriculture (EAA), enquête organisée par le Musée des arts et traditions populaires pour le Congrès international de Folklore, Paris 1937 et à laquelle je me référerai souvent au cours des pages suivantes (le texte de ces enquêtes est conservé au service Archives scientifiques et documentaires du Musée Atp.).
16. On pourra à ce sujet et à titre d'exemple, comparer utilement deux articles parus à 20 ans de distance: A. Labaste, L'élevage du cheval ardennais, *Annales de Géographie*, LV, 1946, p. 58-60, et D. Cornaille, Reconversion du cheval de trait ardennais au cheval de sport, Paris, *Figaro agricole*, n° 184, mars 1967, p. 85.
17. Lors de l'exposition Arts et traditions des pays de France — 3 ans de travaux et d'acquisition 1960-1962 — exposition organisée en 1963 à Paris au Musée des arts et traditions populaires, sous la direction de Georges Henri Rivière, alors conservateur en chef du Musée, une section avait été réservée à l'attelage; nous y avons exposé, en puisant dans les riches collections du Musée, objets, gravures, dessins, photographies... représentant pour la France les deux types principaux d'attelage et leurs nombreuses variantes; voir p. 59-67 les commentaires que j'ai rédigés à leur sujet dans le Catalogue de l'exposition, éd. Musées nationaux, Ministère des Affaires culturelles, Paris, 1963.
18. Il s'agit dans ces paragraphes du joug double à deux têtes; voir ci-après pour le joug à une tête ou jouguet. — C. Jest, dans son étude sur Le joug en Aveyron, *Arts et traditions populaires*, VII, 1959, p. 228-256, signale (p. 242) dans le Lot des jougs „à trois boeufs" utilisés pour les labours (inform. M. Humbert); P. Scheuermeier dans son ouvrage, *Bauernwerk in Italien, der italienischen und rätoromanischen Schweiz*, T. II, Bern, 1956, p. 180, signale également des „jougs à trois têtes" en Italie et en donne la figuration (Fig. 367); je n'ai pas eu l'occasion d'en voir moi-même en France au cours de mes enquêtes.
19. W. Märgeli, Die Terminologie des Joches und seiner Teile, Beitrag zur Wort- und Sachkunde der deutschen und romanischen Ost- und Südschweiz sowie der Ostalpen, Paris — Zürich, 1940; voir notamment la carte h, T. II.
20. On trouvera des détails précis et très intéressants sur la fabrication du joug dans H. Tremaud, Notes sur une entreprise artisanale et sur la fabrication d'un joug de boeuf à Comblat-le-Château (Cantal) (Atp Ms 52-94) et dans C. Jest (ci-dessus, note 18) qui donne le nom des principaux jougliers de l'Aveyron, signalant même de leur oeuvre. — Voir ci-après la note 79 au sujet de la fabrication de jougs par des ermites en Lorraine.
21. Les jougs étaient interchangeable dans la mesure où on les adaptait chaque fois à la tête des nouveaux animaux auxquels ils étaient destinés. Beaucoup des quelque cinquante jougs que possède le Musée des arts et traditions populaires comportent divers rapiécages qui indiquent des adaptations successives, fixes; il faut y ajouter tout le soin apporté lors de l'attelage lui-même: „Quand les cornes d'une vache étaient sensibles, un manchon de cuir et un vieux bas de laine les protégeaient. Si le joug ne portait pas bien sur le cou, une cale était interposée, un coussinet fait avec de la peau de mouton ou plusieurs épaisseurs de chiffon", p. 75 dans H. Raulin Une exploitation de Basse-Auvergne depuis le début du XIX^e siècle, *Arts et traditions populaires*, XIV, 1966, p. 43-92.
- 21bis. La fiche d'un surjoug entré dans les collections du Musée en 1889 porte l'indication suivante: „Clocher de joug pour attelage de boeufs pour protéger du tonnerre" (Atp 89. 9. 26).
22. Sur les muselières, émouchettes, aiguillons... on trouvera descriptions et termes correspondants dans les Atlas linguistiques et ethnographiques (ALE) publiés par le Centre national de la Recherche Scientifique (Paris). Ces Atlas sont d'ailleurs des sources considérables de renseignements pour les ethnologues et nous nous y référerons souvent; le premier en date fut celui de P. Gardette, ALE du Lyonnais, vol. I, (1^{re} éd. 1950, 2^e éd. 1967), suivi par: P. Nauton, ALE du Massif Central, 4 vol. (1958-1963); J. Seguy, ALE de la Champagne et de la Brie, 5 vol. (1 vol. paru, 1965-1967); H. Bourcelot, ALE de la Champagne et de la Brie, 5 vol. (1 vol. paru, 1966). L'ALE des Pyrénées orientales par H. Guiter (1 vol. 1965) est inutilisable par nous, ne comportant aucune illustration, alors que „la chose et le mot sont inséparables" (voir ci-après, note 33).
23. „Joug-bâton" et „joug-arc", ce sont les expressions, Stockenjoch (p. 47) et Bogenjoch (p. 51), de F. Krüger dans Die Hochpyrenäen, C. Ländliche Arbeit, T. II, Hamburg, 1939; l'un des volumes de cette si utile série d'études de F. K. sur les hautes Pyrénées publiées par la Hamburger Studien zu Volkstum und Kultur der Romanen (VKR). Mais au lieu de „joug-arc", je dis „joug arqué" car j'emploie l'expression pour désigner la forme de la barre supérieure et non la forme de l'ouverture.
24. L'Homme et la Charrue... (cf n. 1, p. 175-182).
25. J. H. Magne, Races chevalines, Paris, 1870; H. Polge, Des charrois traditionnels dans le Sud-ouest de la France, *Annales du Midi*, 1967, p. 30-67.
26. L'Homme et la Charrue... (cf n. 1, p. 165 et 167); Enquête sur l'ancienne agriculture (cf n. 15), département de la Savoie, enquête qui rappelle aussi qu'en 1890 des hommes étaient attelés à des charrues. — Voir aussi une photographie prise en 1943 au Bourget-du-Lac en Savoie (Paris, Bibliothèque nationale, Estampes, s. c.): — Des associations joug de cornes-joug de garrot sont observables également au Portugal (F. Krüger) et suivant d'autres dispositifs en Italie, où, pour obtenir le reculement, un système très ingénieux a été adopté: le dépassement accentué de l'extrémité du joug en avant (P. Scheuermeier, ci-dessus note 18; voir par ex. la Photo 252). Je n'ai pas trouvé en France un tel dispositif.
27. L'Homme et la Charrue... (cf n. 1, p. 183-184 et Ph. 55 d'après un manuscrit du XV^e siècle).
28. Sur une sculpture de la cathédrale de Chartres, on voit un boeuf avec un collier rigide de cheval. — Dans un bail de 1447 (manoir de Bréauté, Haute-Normandie) il est question de 6 colliers: 4 colliers pour boeufs et 2 pour chevaux (inform. A. G. Haudricourt).
29. R. Musset (ci-dessus, note 8) écrit (p. 138) que dans l'Ouest de la France, au cours du XX^e siècle encore, on mettait couramment à la charrue 4, 6, 8 boeufs au joug et par devant 1 ou 2 chevaux à la file. — J. Sion dans sa thèse sur Les Paysans de la Normandie orientale, Paris, 1909, p. 148 et 157, signale qu'au Moyen âge les moines de Jumièges faisaient labourer avec 4 boeufs et 2 chevaux; qu'à Giecourt on labourait avec 2 juments et 4 boeufs; à Bourg-Achard, avec 2 boeufs et 2 chevaux... Les petites exploitations ne pouvant entretenir ces coûteux attelages, s'associaient pour labourer, mettant en commun les boeufs et les chevaux.

30. VKR: Parmi ces travaux concernant la France signalons notamment, accompagnés de cartes, dessins, photographies et d'une abondante bibliographie (à laquelle nous renvoyons): 1931, G. Fahrholz, *Wohnen und Wirtschaft im Bergland der oberen Ariege, Sach- und Wortkündliches aus Pyrenäen*; 1934, H. Kruse, *Sach- und Wortkündliches aus den südfrauzösischen Alpen, Vedron-, Vaire- und Vartal*; 1935-1939, F. Krüger (cf. n. 23); 1938, A. Dornheim, *Die bäuerliche Sachkultur im Gebiet der oberen Ardeche*; 1938, W. Schmolke, *Transport und Transportgeräte in den französischen Zentralpyrenäen*. — ALE (cf. n. 22); nous venons d'apprendre que pour l'ALE Champagne et Brie plusieurs pages de dessins risquaient d'être supprimées; ce serait une grave atteinte portée à toutes nos recherches interdisciplinaires et nous espérons que la décision n'est pas irrévocable.
31. Un très bon exemple d'étude régionale comparative, à la fois linguistique, technologique et figurative, est celle de E. Schülle, *La terminologie du joug dans une région du Plateau central (Mélanges Duraffour)*, Paris, Zurich, Leipzig, 1939, coll. *Romanica Helvetica*, vol. 14, p. 178-193; en réalité cette excellente étude s'étend à la région entre Massif central et Pyrénées.
32. Je m'excuse d'avance, auprès des linguistes, des notations phonétiques, très irrégulièrement respectées ici. J'ai été très embarrassée, en plusieurs cas, étant donné l'adoption par les auteurs auxquels je me réfère de systèmes différents ou même par l'absence de ceux-ci; j'ai tenté quelques essais de „traduction", mais ne m'en dissimule pas l'imperfection. On voudra donc bien se reporter aux „sources" où, dans un contexte d'ensemble, il est plus facile de discerner les nuances que l'auteur a voulu exprimer.
33. L'Atlas linguistique de la France de J. Gilliéron et E. Edmont, Paris, 1902, qui fut un précurseur et auquel à ce titre on peut rendre hommage, présente une carte du mot „joug" en France, dont nous pouvons certes tirer quelques informations, mais qui privée de toute illustration, ne nous permet même pas de distinguer la répartition des jougs de cornes et des jougs de gorat.
34. C'est bien aussi l'objet du questionnaire, en allemand qui a été diffusé par Wolfgang Jacobbeitt, Institut für deutsche Volkskunde, Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, questionnaire accompagné de dessins. Voir particulièrement de W. Jacobbeitt, *Jochgeschirr — und Spanntriebgrenze, Deutsches Jahrbuch für Volkskunde*, III, 1957, p. 119-144, avec étude de la répartition des jougs en Allemagne et aussi J. Kramarik, *Zur Frage der Rinderanspannung bei den Westslawen, Vznik a počátky Slovanů*, VI, 1966, p. 295-334.
35. W. von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Bonn, 1928. — Il est indispensable de consulter aussi W. Meyer — Lübke, *Romanisches Etymologisches Wörterbuch (REW)*, Heidelberg, 1924-1930; J. Jud, *Rätomanisch umblaz — Bündnerdeutsch amblaz, Bündnerisches Monatsblatt*, 1921, p. 37-51; W. Mörgeli (cf. n. 19), particulièrement p. 24-28 et p. 151-152; P. Scheuermeier (cf. n. 18), p. 162-164.
36. B. Guérard, *Polypitique de l'abbé Iminon ou dénombrement des manses, des serfs et des revenus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés sous le règne de Charlemagne...* Paris, 2 vol., 1844-1846, (voir aussi ci-dessus, note 6).
37. Godefroy, *Dictionnaire de l'Ancienne langue française*, Paris, 1881.
38. Voici dans l'ordre les références données ci-dessous: A. J. Verrier et R. Omilion, *Glossaire des patois et des parlers de l'Anjou*, Angers, 1908; Cormeau, *Terrain Mauges, Miettes d'une vie provinciale*, Paris, 1912; EAA, *Enquêtes sur l'ancienne agriculture* (Atp 1937), département des Deux-Sèvres; Pougnaud, *Le parler d'Airip, La Rochelle*, 1952; le Comte Joubert, *Glossaire du Centre de la France*, Paris, 1864; Godefroy (cf. n. 37); F. Meinecke, *Glossaire du Centre de la langue paysanne de Lastic (Puy-de-Dôme)*, Paris, 1935; J. Seguy (cf. n. 22); *patois du Douphiné*, Lyon, 1935; M. A. Robert — Juret, — A. Devaux, *Les patois de Tournus*, Paris, 1931; J. Choux, *L'attelage des boeufs au joug en Lorraine*, dans *Art populaire de Lorraine*, recueil d'études, Strasbourg, 1966.

- 73

- supérieure d'une quenouille, „armalade“ ou „moulade“, anse du joug où s'engage le timon; „armade“, attache agricole.
- Dans Mistral, Lou Trésor dou Félibrige, ou Dictionnaire franco-provençal, Paris, 1932, on peut noter: „armet“ (esp. „almete“), anneau de branche tordue, boucle d'un trait; bas latin armillum, bracelet, anneau de branches tordues, boucle d'un trait servant à atteler les boeufs ou les chevaux (synonymes: „armelo“, „cou-deù“, „redoundo“).
61. W. Schmolke (cf n. 30, p. 27 à 107 et ill.).
 62. Cte Begouën et J. Rozès de Brousse, De l'ornementation des jougs; les surjougs des vallées garonnaises, Toulouse, 1952.
 63. F. Krüger, Volkskundliches aus der Provence: Das Museum Frederi Mistral's, Philologische Studien, Halle, p. 285-348.
 64. E. Fodéré, Voyages aux Alpes-Maritimes, 2 vol., 1821, p. 54.
 65. Paris, Archives Nationales, F. 10351.
 66. H. Kruse (cf n. 30, p. 54-55; cf aussi Musée Fragonard, Grasse (A.-M.), inf. H. Tremaud).
 67. Catalogue de l'exposition „Mireille“, Paris, éd. des Musées nationaux, Paris, 1959; n° 173, joug de cornes, de Mouriès (Bouches-du-Rhône).
 68. EAA (cf n. 15), rapport sur le département des Bouches-du-Rhône.
 69. L'Homme et la Charrue... (cf n. 1, p. 435; pour le fourcat p. 182).
 70. Quiqueran de Beaujeu, La Nouvelle agriculture, publ. en latin en 1551, trad. en français et publié à Tournon en 1616. Planche, Le labourage, p. 400, n° 6.
 71. R. Musset (cf n. 8, p. 55), et D. Faucher, La plaine de Valence, Annales de géographie, XXIII, 1914, p. 127-150.
 72. W. Eglaff, Le paysan dombiste, Paris, 1937, p. 51.
 73. M. A. Robert - Juret (cf n. 38, p. 31).
 74. ALÉL (cf n. 22).
 75. L'Homme et la Charrue... (cf n. 1, p. 162-164).
 76. Pour le collier lié directement aux brancards voir une illustration du XIVe siècle (Ovide moralisé) reproduite dans L'Homme et la Charrue, Pl. XV, 53, (face à la p. 440).
 77. R. Musset (cf n. 8, p. 140).
 78. J. Garneret, Un village comtois, Lantenne, ses coutumes, son patois, Paris, 1956, p. 90-93.
 79. J. Choux (cf n. 38). Dans son étude J. Choux donne quelques précisions sur la fabrication des jougs (p. 330): „... Quelques paysans les faisaient eux-mêmes; plus souvent, ils avaient recours au charbon du village; plus récemment, les magasins des bourgs des vallées en offraient en vente, de fabrication semi-industrielle“ et il ajoute d'après le règlement des ermites de la congrégation de Saint - Antoine promulgué à Toul en 1708: „Au XVIIIe siècle, c'était une activité recommandée aux ermites, si nombreux en Lorraine“.
 80. H. Bourcelot (cf n. 22).
 81. A. Bernard et C. Gagnon, Le Bourbonnais, Paris, 1954, p. 89.
 82. J. Gilliéron et E. Edmont (cf n. 33), point 378: l'enquête a précisé qu'il s'agissait d'un „double joug“ et d'un joug „sur le cou des boeufs“ - la région correspond à celle où le jouguet de garrot était encore observable au milieu du XXe siècle (c'est-à-dire Ouest-Sud-ouest du Cotentin).
 83. L. Ogès, Le boeuf au travail en Bretagne hier et aujourd'hui, Nouvelle revue de Bretagne, 3, 1951, p. 205-215; EAA (cf n. 15), département d'Ille-et-Vilaine; P. Trepos, Enquête sur le vocabulaire breton de la ferme, Rennes, 1962, p. 158; M. Jean - Brunhes Delamarre, L'outillage agricole pré-machiniste en Bretagne, II, commentaires de planches (Atp 1959), Premiers résultats de l'enquête bovine 1962, Caractéristiques du cheptel bovin dans quatre départements bretons, Paris, INSEE, Etudes statistiques, 3, juillet-septembre 1963.

84. O. Perrin du Finistère, Galerie bretonne ou vie des Bretons de l'Armorique, Paris, 1835, T. I, Pl. 32.
85. Cité par EAA (cf n. 15), rapport sur le département du Nord.
86. J. Gilliéron et E. Edmont (ci-dessus, n. 33).
87. Inform. Jacques Chaurand et René Toffin.
88. M. Jean - Brunhes Delamarre, A. G. Haudricourt et J. Chaurant, Instruments agricoles et artisanaux pré-industriels du Marlois et de la Thiérache, Arts et traditions populaires, VIII, 1960, p. 64-77.
89. G. Fahrholz (cf n. 30) indique par exemple (p. 75) que dans la vallée de Bethmale (Ariège) le joug léger cède la place au joug lourd et ce-ci au XXe siècle.
90. J. Choux (cf n. 38) écrit par exemple (p. 328) au sujet de la Lorraine que sur les jougs anciens la partie appuyant sur la nuque était plus élargie que sur les jougs récents.
91. W. Schmolke (cf n. 30) en donne un bon exemple pour les Pyrénées (Abb. III); deux jougs anciens sont placés à côté de deux jougs récents: là attache torsadée, ici anneaux de fer.
92. P. Nauton et P. Gardette (cf n. 22), pour le Massif central et pour le Beaujolais, indiquent que plusieurs exploitants étaient restés ou revenus à l'anneau de cuir, celui-ci usant moins le timon que le fer et pouvant être plus facilement tranché en cas d'accident.
93. Le travail industrialisé peut avoir certes ses beautés, mais en l'occurrence le joug a perdu beaucoup de ses qualités esthétiques; et je ne parle pas des jougs qu'on fabrique de plus en plus pour les antiquaires ou pour la „foire aux puces“ (à Paris): certains clients les achètent pour les transformer en suspension de lampes électriques pour éclairer - et orner - leur maison de campagne. C'est là que nos descendants iront les recueillir si nous ne continuons pas, d'urgence, et en connaissance de cause, à en collecter un certain nombre de spécimens pour les collections nationales.

CARTES
MAPY

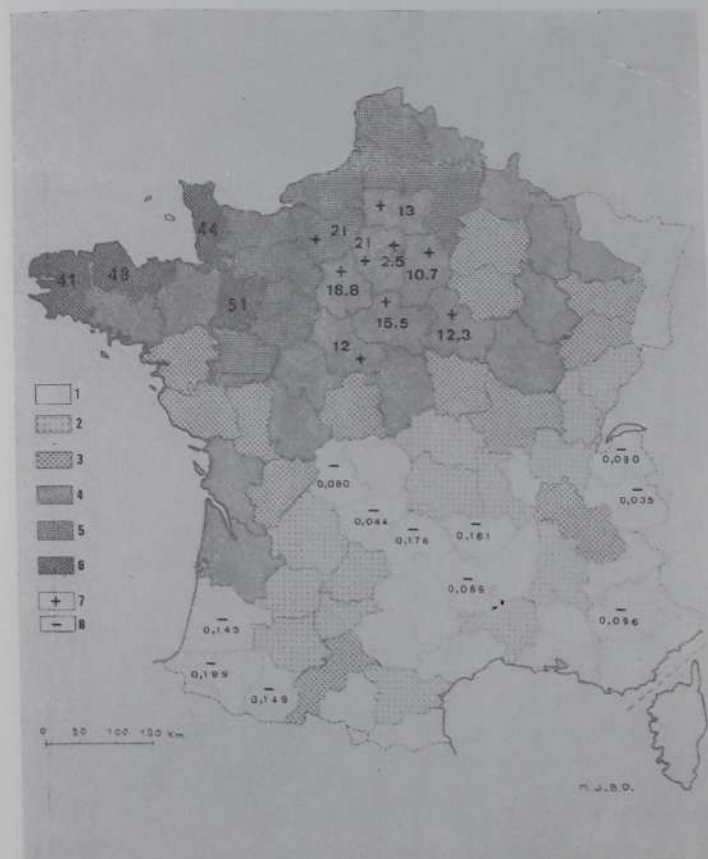
DESSINS
KRESBY

PLANCHES
FOTOGRAFIE

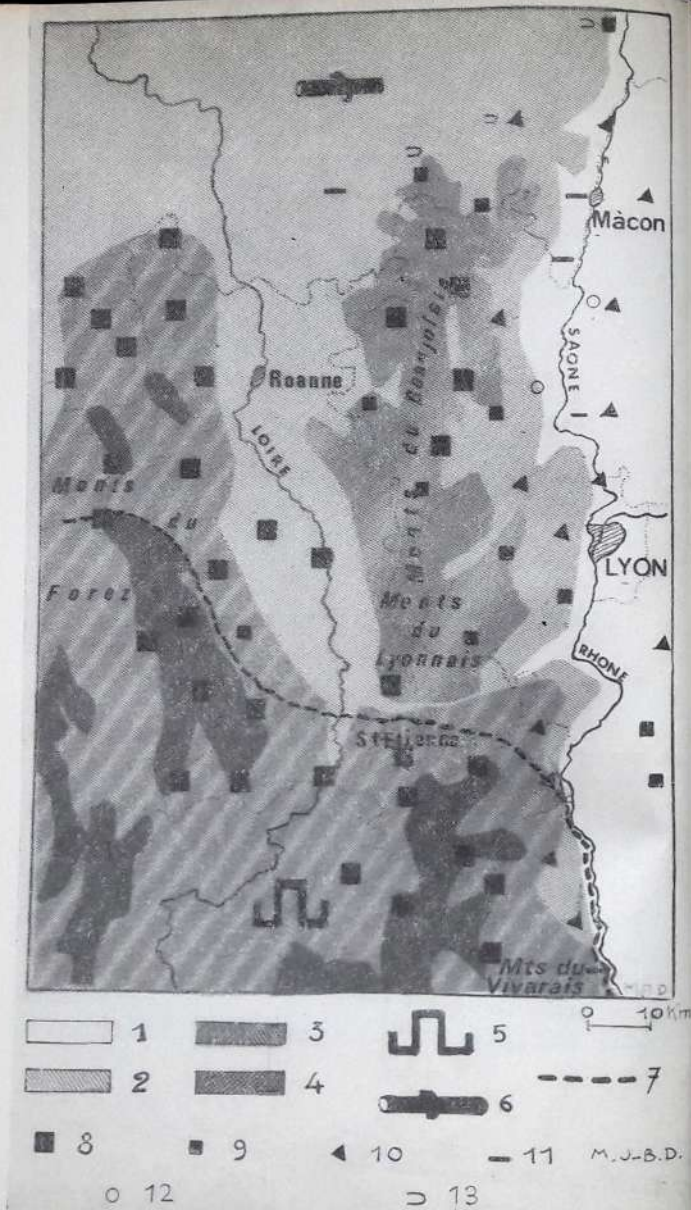
III.



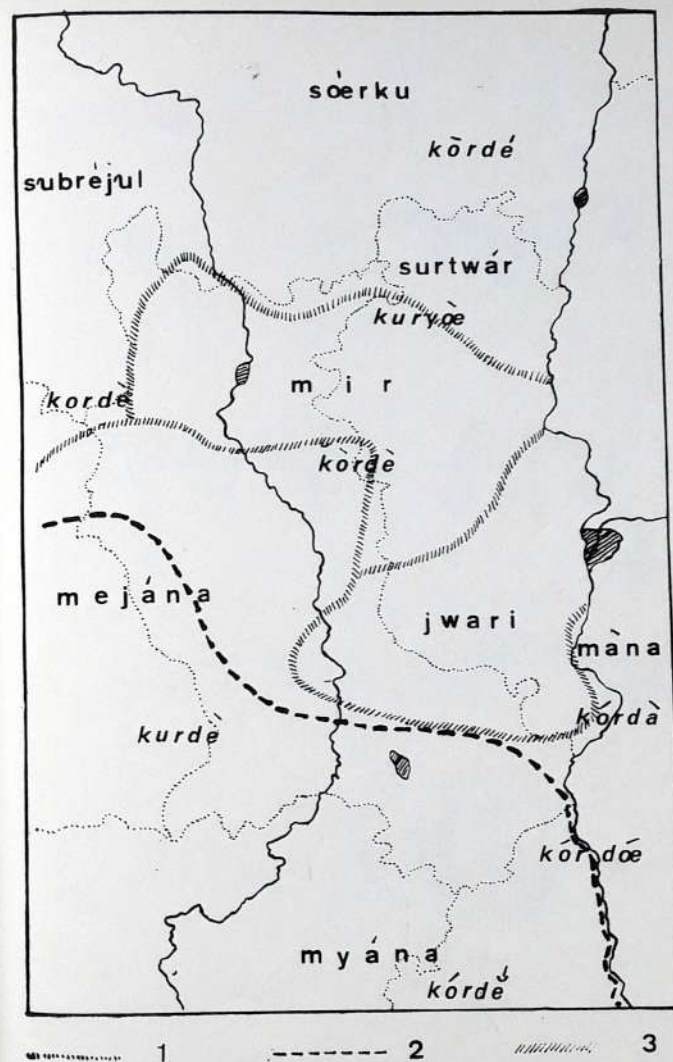
IV.

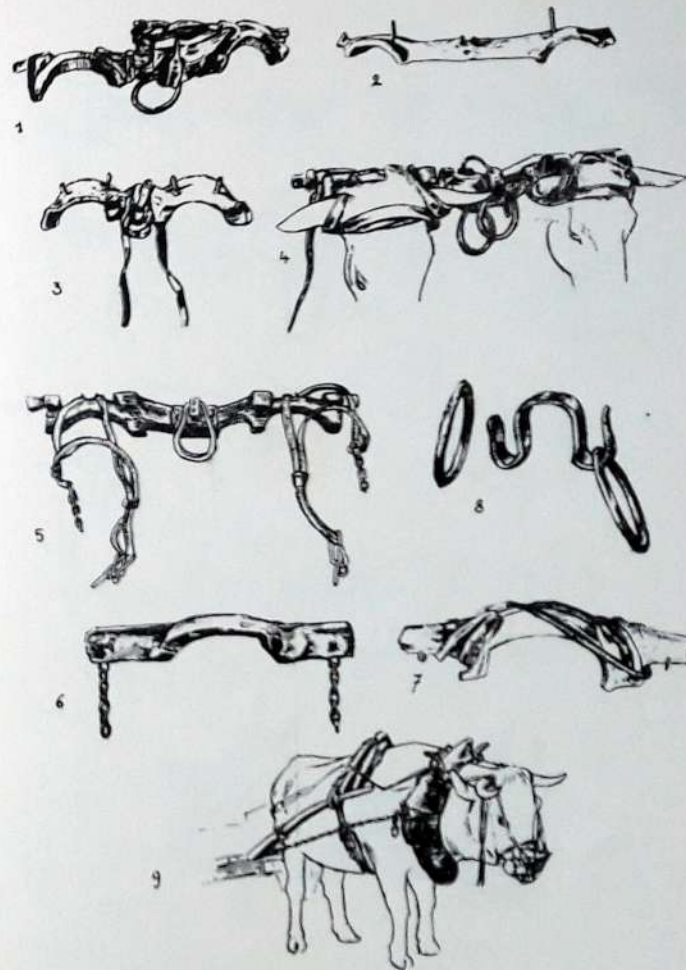


V.

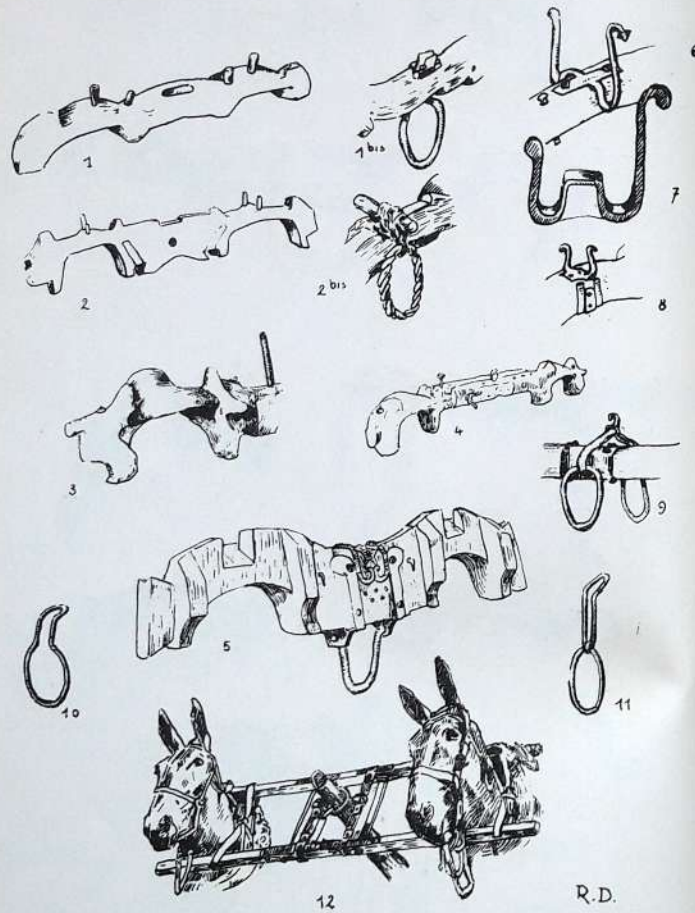


VI.

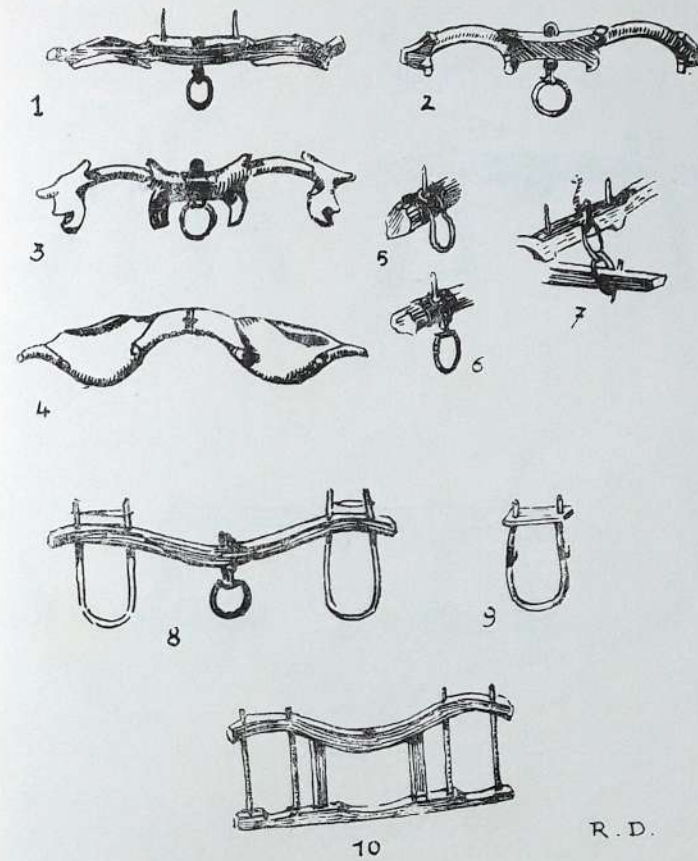




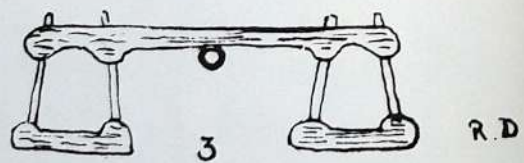
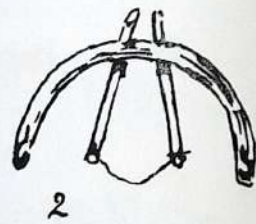
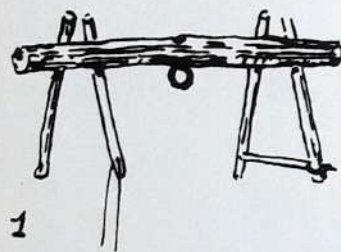
II.



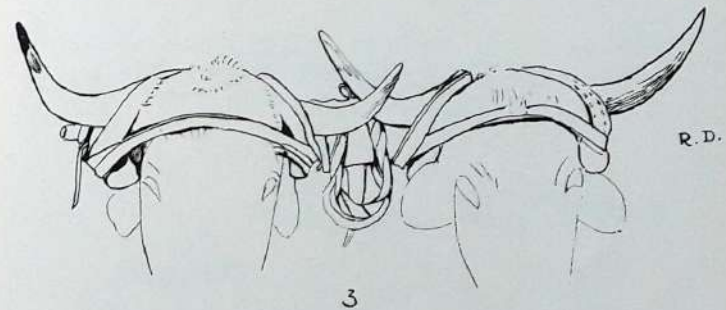
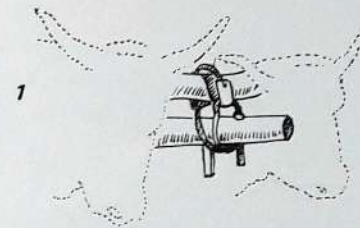
III.



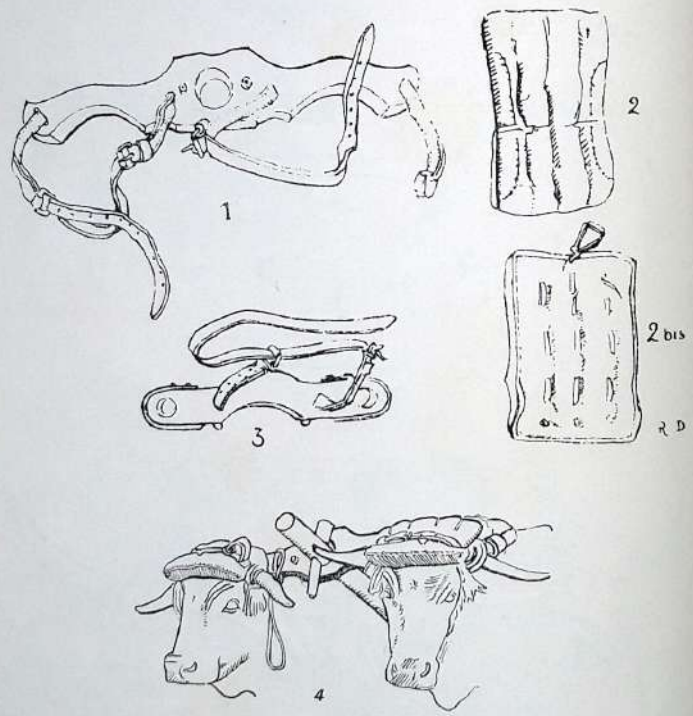
IV.



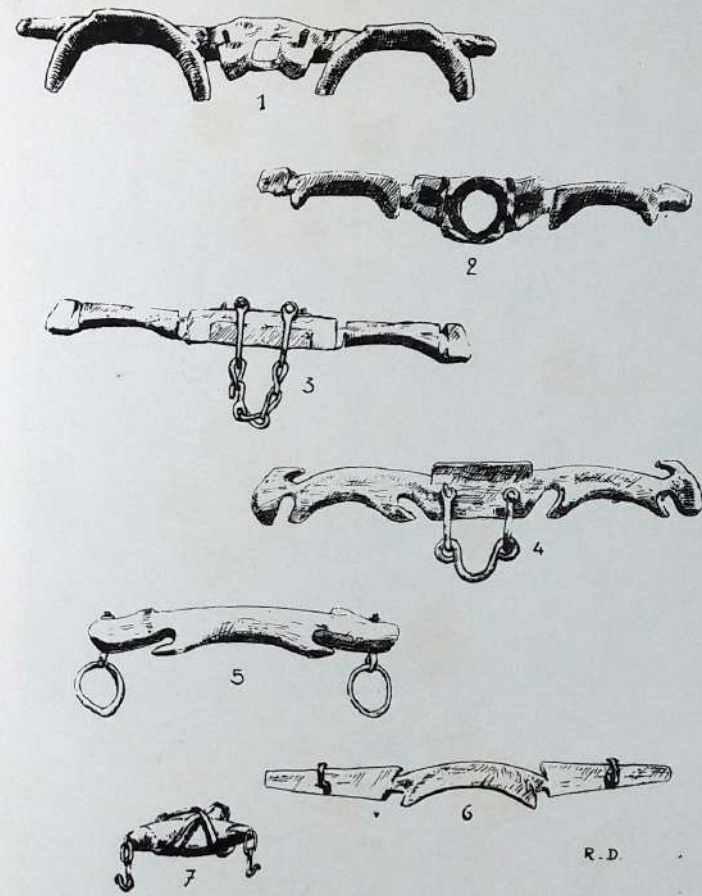
V.



VI.

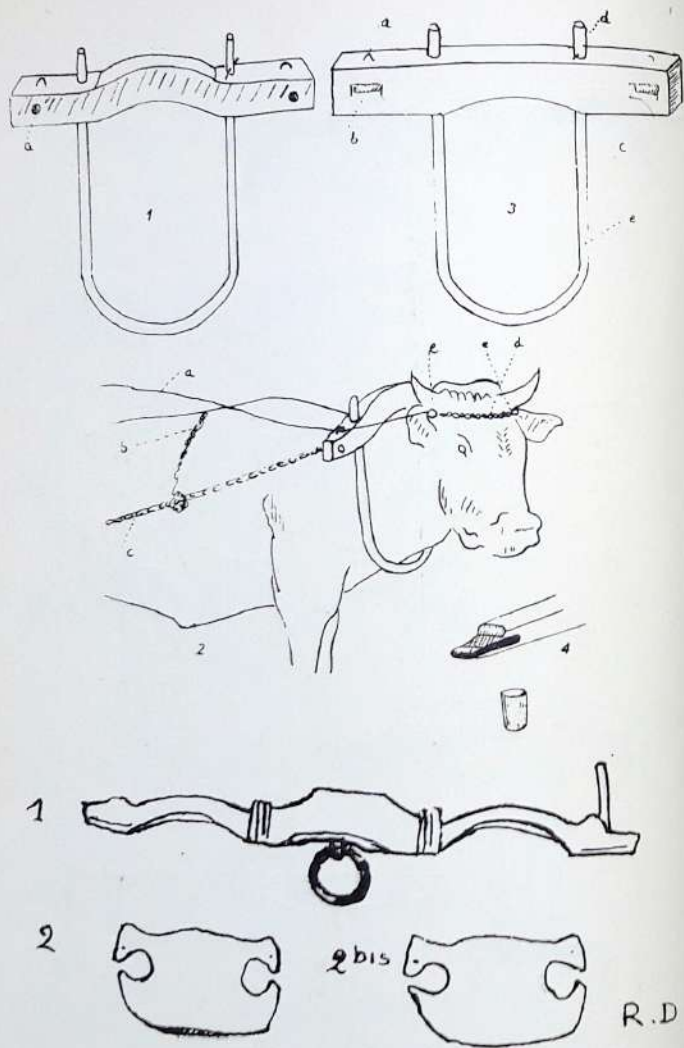


VII.



R.D.

VIII.



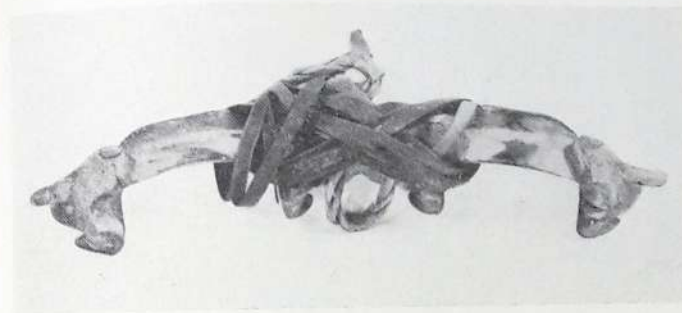
I.



II.



III.



c



b

IV.

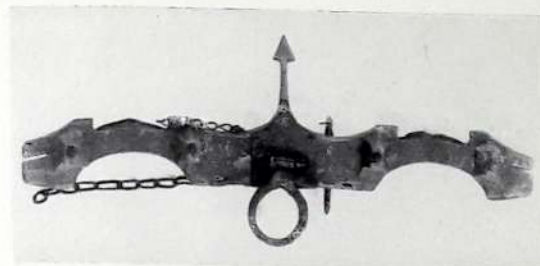


a

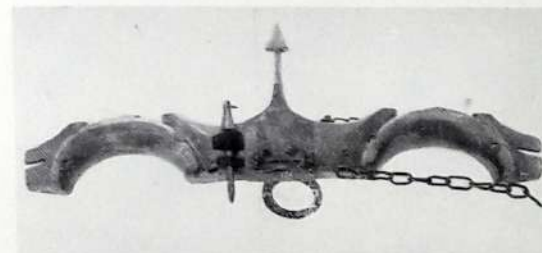


b

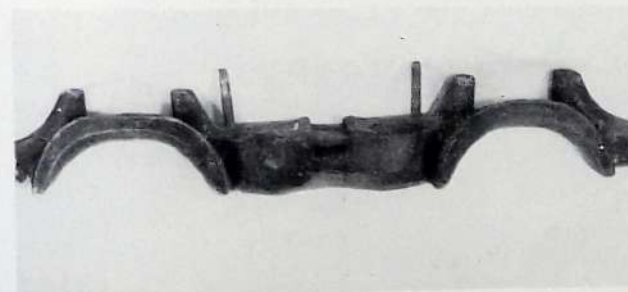
V.



a



b

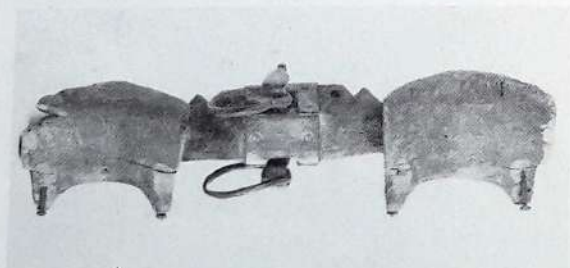


c

VI.

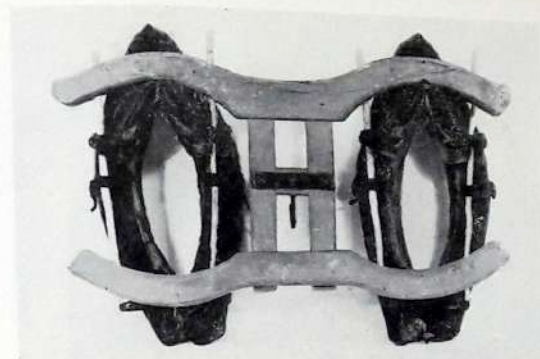


a

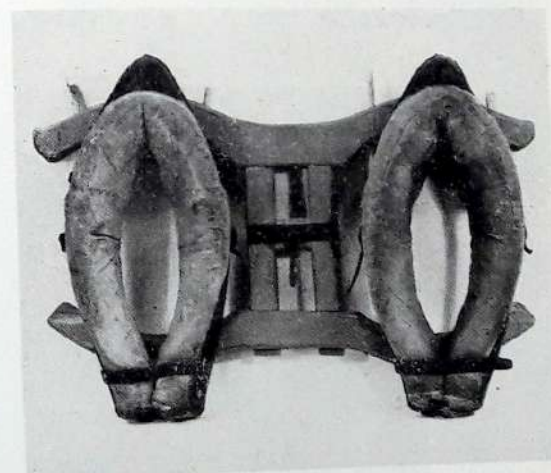


b

VII.



a



b

VIII.



a

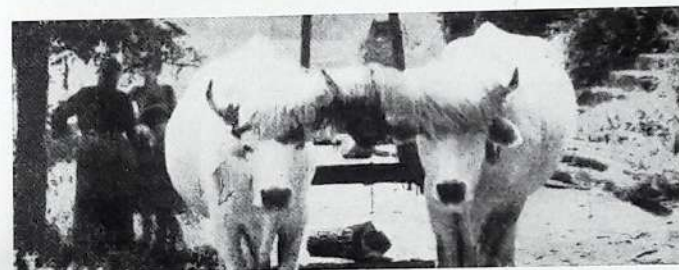


b

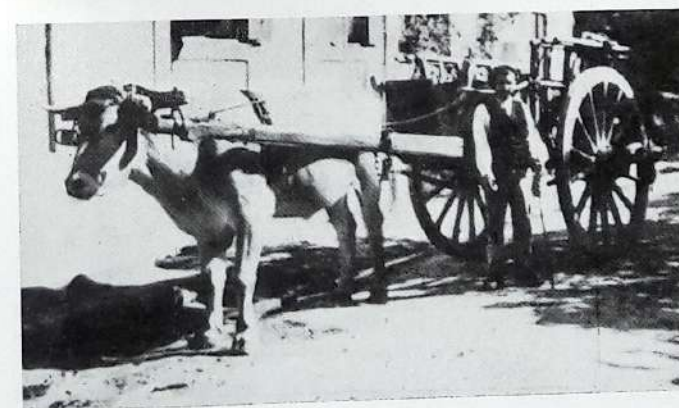
IX.



a

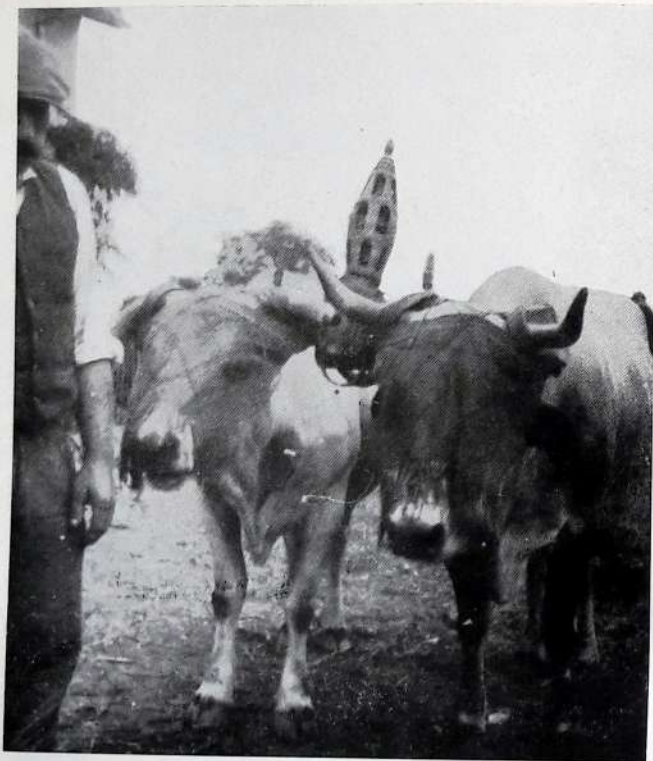


b

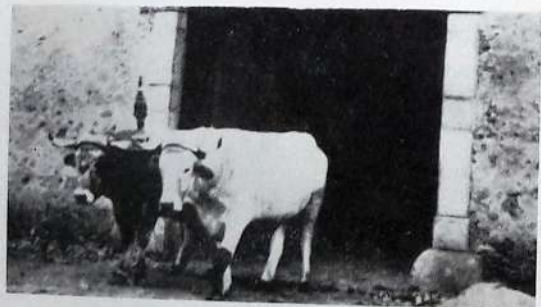


c

X.



a



b

XI.



a



b



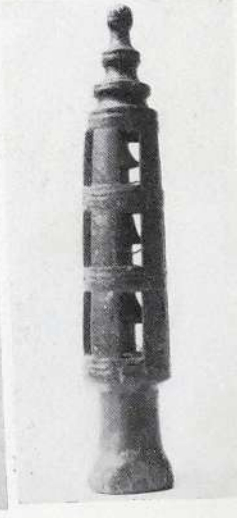
c



d



e



f

XI.



g



h



i



i

XII.

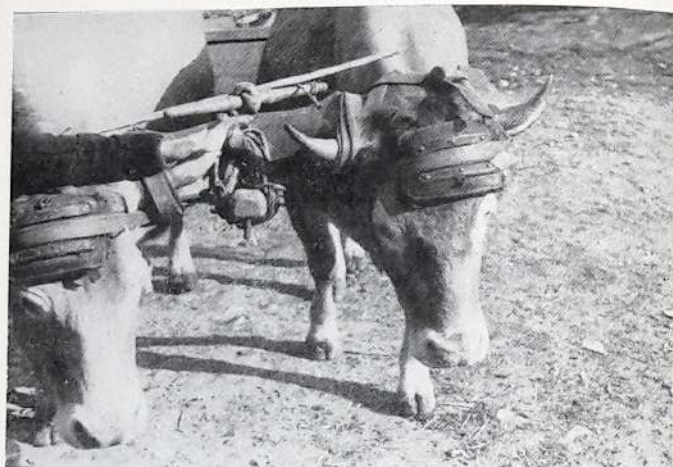


a



b

XIII.

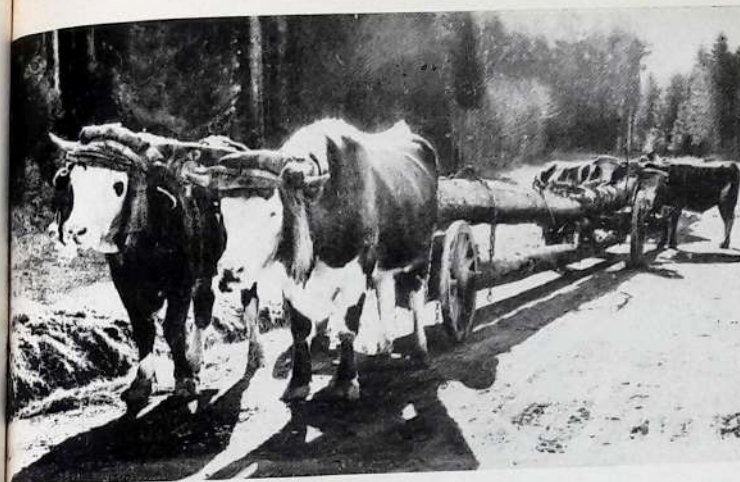


a

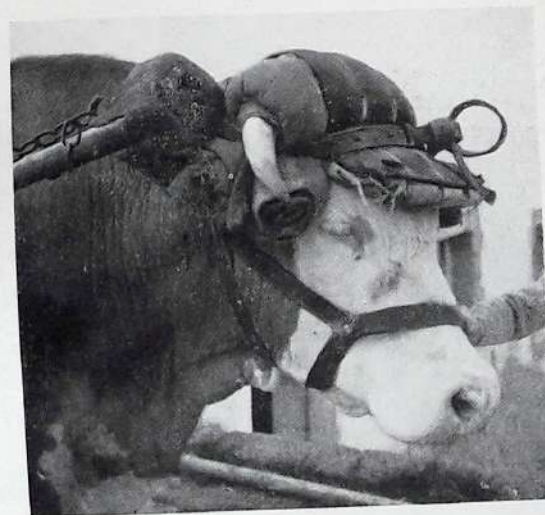


b

XIV.

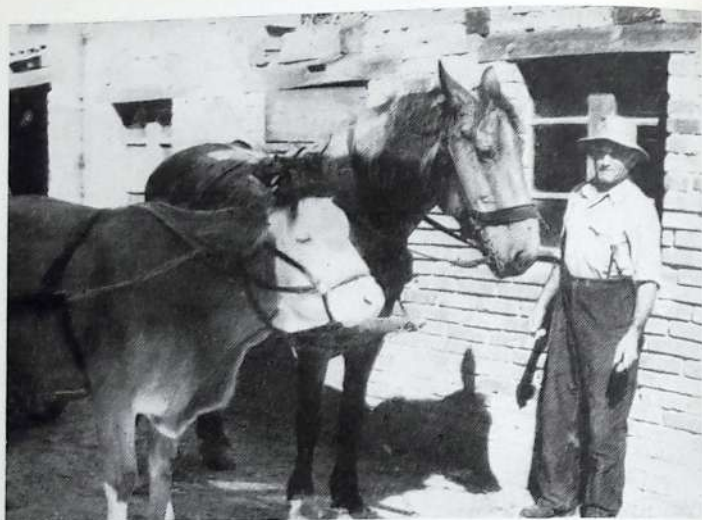


a



b

XV.

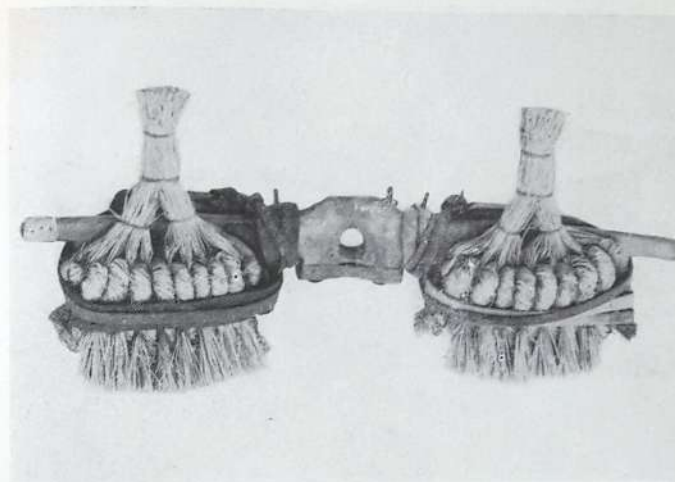


a

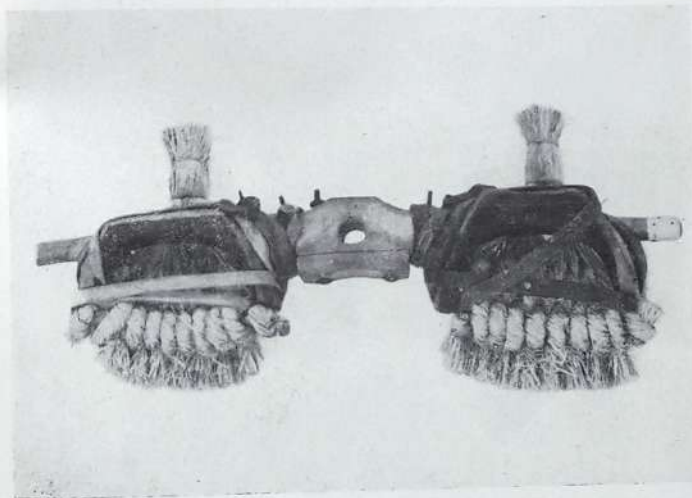


b

XVI.



a



b

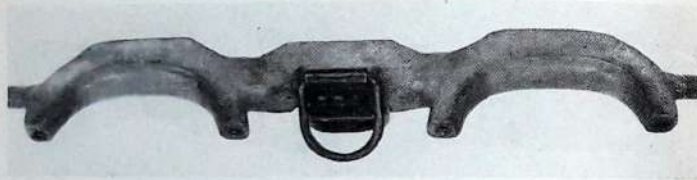
XVII.



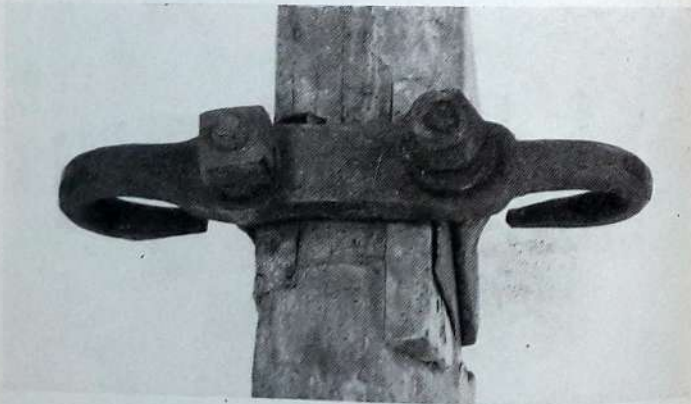
XVIII.



XIX.

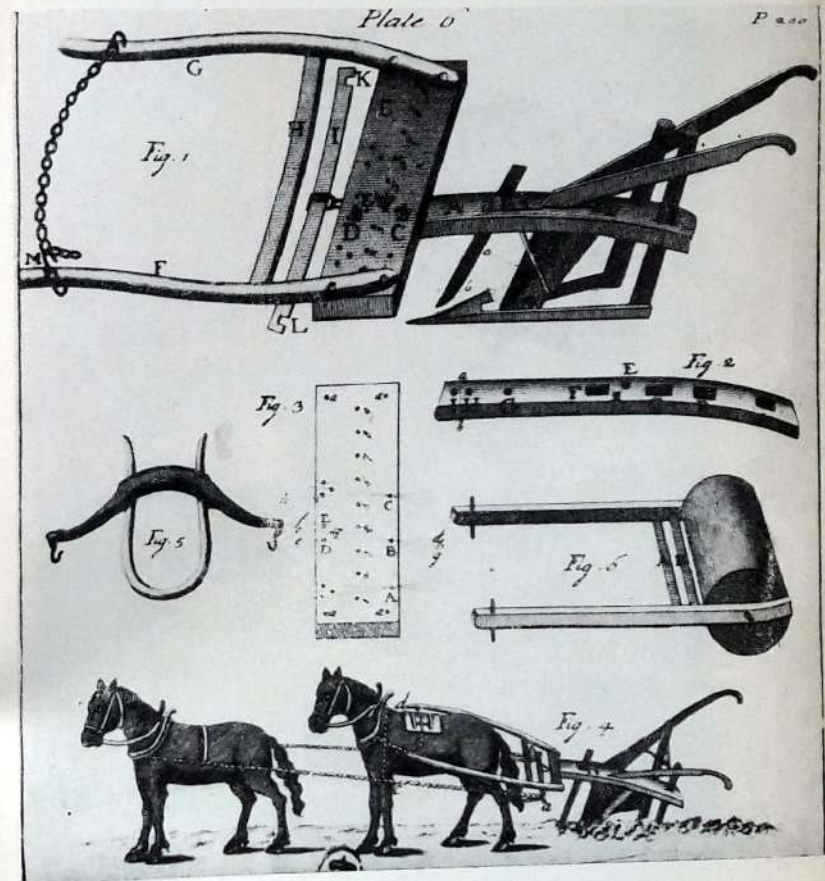


a



b

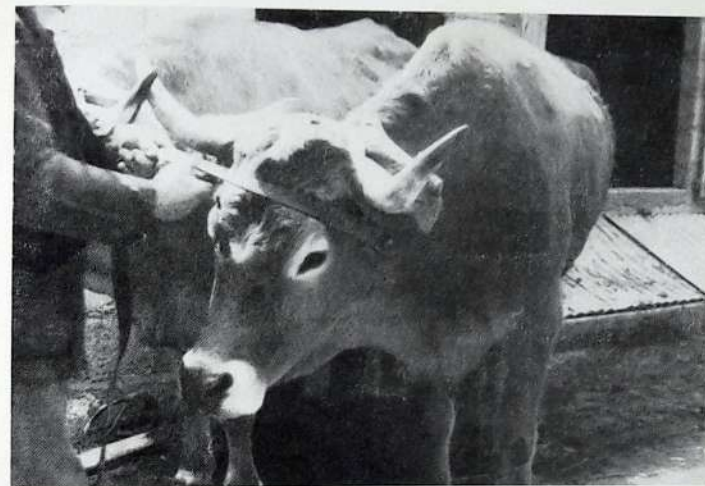
XX.



XXI.



XXII.



a



b

XXIII.



a



b

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

7

1. Attelage antique et attelage moderne en France.
2. Progression et régression de la traction animale du XVIIe siècle à la fin du XIXe siècle.
3. L'attelage au joug en France à partir du début du XXe siècle.
4. La situation actuelle. La disparition des attelages —, et des jougs.

PREMIERE PARTIE

LES DEUX PRINCIPAUX TYPES DE JOUGS EN FRANCE: JOUGS DE CORNES ET JOUGS DE GARROT

13

5. Répartition en France des deux principaux types de jougs doubles (ou jougs à deux têtes).
6. Fonctions spécifiques et mérites respectifs des jougs.

JOUGS DE CORNES

16

7. Caractéristiques des jougs de cornes en France et classification fonctionnelle.
8. Autres éléments et dispositifs à considérer dans le cas de l'attache souple joug-timon.
9. Autres éléments et dispositifs à considérer dans le cas de l'attache rigide joug-timon.

JOUGS DE GARROT

20

10. Caractéristiques des jougs de garrot en France et classification fonctionnelle.
11. Joug de garrot et collier.

JOUG À „DEUX TÊTES" ET JOUG À „UNE TÊTE"

23

12. Du joug à „deux têtes" au joug à „une tête" et de quelques autres exemples d'emprunts et d'hybridations. — Joug de cornes et joug de garrot associés. — Maintien du joug mais introduction d'éléments de l'attelage moderne. — Disparition du joug mais maintien d'éléments de l'attelage antique. — Juxtaposition dans un même attelage d'animaux et de dispositifs différents.
13. A propos d'un vieux terme relatif au joug, „amblai". L'objet et le mot attestent la présence et l'extension préromaines du joug en France.

DEUXIÈME PARTIE

JOUGS DE CORNES, JOUGS DE GARROT ET JOUGUETS DANS DIVERSES PARTIES DE LA FRANCE

A. LES JOUGS DE CORNES AVEC ATTACHE SOUPLE AU TIMON 31

14. Prédominance du joug de cornes dans le Massif central.
15. Entre le Sud du Massif central et les Pyrénées, importance ancienne du joug de garrot.
16. Jugs de cornes et jugs de garrot en Gascogne.
17. En Pays Basque.
18. Joug de cornes et joug de garrot dans les Pyrénées françaises.
19. Les „soubrejugs“ des vallées garonnaises.
20. Le joug de garrot dans les Alpes mais un vieux type de joug de cornes dans les Préalpes.
21. Le joug de cornes dans la vallée du Rhône et de la Saône.
22. Beaujolais, Forez, Lyonnais: disparition du joug de cornes. Confrontation de faits et questions posées.

B. LES JOUGS DE CORNES AVEC ATTACHE RIGIDE AU TIMON 46

23. Aspect technologique de ce dispositif. Voitures à 4 roues et à avant-train articulé.
24. Le joug de cornes à attache rigide en Franche - Comté.
25. Jugs de cornes des Vosges lorraines: attache rigide et attache souple.
26. Le joug de cornes à attache rigide en Champagne et les voitures à 4 roues.
27. En Morvan, un joug de transition.

C. „RELIQUES“ DE JOUG DANS DES RÉGIONS OÙ CELUI-CI ÉTAIT AUTREFOIS UTILISÉ 51

28. En Normandie jouguet de garrot avec attache rigide aux brancards.
29. Le joug double de cornes en Bretagne méridionale.

D. RÉINTRODUCTION DU BOEUF DE TRAIT DANS RÉGIONS OÙ IL AVAIT DISPARU 54

30. Causes économiques et historiques de réintroductions temporaires suivies d'une disparition définitive.

CONCLUSION

TRANSFORMATIONS ET DISPARITION DU JOUG 57

ZEMĚPIS A NÁRODOPIS JARMOVÉHO ZÁPRAHU VE FRANCII OD 17. STOLETÍ PO NAŠE DNY (J. Kramářik) 59

BIBLIOGRAPHIE ET NOTES COMPLÉMENTAIRES 69

CARTES, FIGURES, PLANCHES 77

Mariel Jean-Brunhes Delamarre
chargée de recherche
au Centre national de la Recherche scientifique (CNRS)
- Laboratoire d'ethnologie française -
chef du département des
techniques d'acquisition et de production
au Musée des arts et traditions populaires (Atp)

Géographie et Ethnologie
de l'attelage au joug en France
du XVII^e siècle à nos jours

Zeměpis a národopis jarmového záprahu ve Francii od 17. století po naše dny.

Redaktor publikace Dr. Jaroslav Kramář. Náklad 1.000 výtisků. Vydalo Slovácké muzeum
Uh. Hradiště, 1969, ve spolupráci s Národopisnou společností československou při CSAV.

Tisk Grafia n. p. Brno, provozovna 23, Staré Město u Uh. Hradiště

CARTES I - II

MAPY 1 - 2

Marcel Jean-Bruhes Delamarre
chargée de recherche
au Centre national de la Recherche scientifique (CNRS)
- Laboratoire d'ethnologie française -
chef du département des
techniques d'acquisition et de production
au Musée des arts et traditions populaires (Atp)

Géographie et Ethnologie
de l'attelage au joug en France
du XVIIIe siècle à nos jours

Zeměpis a národopis jarmového záplahu ve Francii od 17. století po naše dny.

Redaktor publikace Dr. Jaroslav Kramerík. Náklad 1.000 výtisků. Vydalo Slovacké muzeum
Uh. Hradiště, 1969, ve spolupráci s Národopisnou společností československou při CSAV.

Tisk Grafia n. p. Brno, provozovna 23. Sláse Město u Uh. Hradiště

Carte I. - Le recul progressif du labourage avec boeufs de trait et par conséquent de l'attelage au joug - du XVIIIe au XXe siècles.

A. Situation au cours de la première moitié du XVIIIe siècle: au Nord de la ligne de trait plein, labourage au cheval de trait avec attelage moderne; au Sud, labourage aux boeufs de trait avec attelage dit antique (joug). - B. Situation à la fin du XVIIIe siècle: le recul du boeuf - et du joug - est surtout sensible à l'Est. - C. Situation vers 1850: les tirets montrent que l'emploi du cheval et de l'attelage moderne, en milieux ruraux, a gagné le Sud de la Loire.

Situation au début du XXe siècle:

1) Extension de l'emploi du cheval de trait en agriculture dérivant du boeuf de trait. - 2) Dans la zone du boeuf de trait, utilisation du cheval et attelage moderne pour des travaux viticoles. - 3) Régions où l'attelage des boeufs au joug continuait à céder le pas à l'attelage des chevaux au collier. - 4) Régions où les boeufs liés sous le joug (en majorité joug de cornes) étaient encore les principaux animaux utilisés pour la traction en France rurale. - 5) Zones des mules, mulets, ânes, attelés au joug de garrot (emploi moins étendu alors mais déjà attesté au XVIIIe siècle). - 6) Localisation assez précise de l'emploi du terme „ambloi“ (cf. texte, § 13). - 7) Régions (Centre de la France, Dauphiné, Morvan) où le mot est attesté mais l'indication est donnée sans localisation précise. - 8) Simple rappel, sans localisation précise ici, que le mot a été aussi relevé en Italie, en Suisse et dans les Ardennes belges. (Carte MJB: les lignes et zones de recul du boeuf de trait ont été établies d'après R. Musset, cf. bibliographie, note 8.)

Mapa č. 1. Postupný ústup orby tajným volem - tudíž i jarmového záplahu od 17. do 20. století.

A. Situace v první polovině 17. století: na sever od plně čarý ale se tajným konem v novodobém záplahu; na jih od ní používá se k orbě tajného vola v záplahu starobylém (jarmovém). - B. Situace na konci 18. století: ústup tajného vola - a tedy i jarma - je zvlášť patrný na východě země. - C. Situace okolo r. 1850: pieruovaná čára ukazuje, že používání koně a novodobého záplahu v rolnickém prostředí postupuje na jih od řeky Loiry.

Situace na počátku 20. století:

1) Rozšíření tajného koně v zemědělství na úkor tajného vola. - 2) V oblasti tajného vola se užívá koně a novodobého záplahu při práci na vinicích. - 3) Oblasti, kde záplah volů do jarma ustupuje postupně záplahu koně do chomoutu. - 4) Oblasti, kde vůl v jarmu (povážně ve jhu nárožním) byl ještě hlavním tajným zvířetem. - 5) Oblasti mulů, mezků a oslů, kteří byli zapřaháni do kohoutkového jarma (v 17. století byly tyto oblasti menší, ale již existovaly). - 6) Poměrně dosti přesné rozšíření termínu „ambloi“ (srv. § 13). - 7) Oblasti (Centre de la France, Dauphiné, Morvan), kde se výraz „ambloi“ vyskytuje, ale údaj není přesně lokalizován. - 8) Pouhé zmínky, bez přesné lokalizace, že výraz „ambloi“ byl znám také v Itálii, ve Švýcarsku a belgických Ardénách.

Carte II. - France. Principaux massifs montagneux. Principales régions citées. Départements.

Explication de la légende: 1) Régions montagneuses (environ 500 m et plus). - 2) Régions que recouvrent les trois Atlas linguistiques et ethnographiques édités par le CNRS et auxquels nous faisons appel à propos de ces régions; de gauche à droite l'ALEG, l'ALEM, l'ALEL (cf. bibliographie, note 22). Il nous a paru commode de faire figurer les départements et schématiquement le relief pour faciliter certaines localisations et comparaisons. (Fonds de carte par Pierre Soulier).

Mapa č. 2. - Francie. Hlavní horské masivy. Oblasti, a kterých se často zmiňuje text. Departementy.

Výklad legendy: 1) Horské oblasti (okolo 500 m a více). - 2) Oblasti, které pokrývají tři jazykové a národopisné atlasy, vydané Národním střediskem pro vědecké bádání (Centre national de la Recherche scientifique) v Paříži. Výčet těchto atlasů viz. pozn. č. 22. Mapa správního rozdělení a schematicky podaného reliéfu Francie je pro usnadnění orientace a porovnávání.

CARTES III - IV
MAPY 3 - 4

Carte III. — La disposition des attelages au joug en France en liaison avec la régression du nombre des boeufs de trait entre le début et le milieu du XXe siècle.

La situation en 1900 (par départements):

1) moins de 5000 boeufs. — 2) 5000 à 10000 boeufs. — 3) 10000 à 20000 boeufs. — 4) 20000 à 30000 boeufs. — 5) 30000 à 40000 boeufs. — 6) plus de 40000 (grands chiffres droits sur la carte, en milliers). — 7) moins de 1000 boeufs.

La situation en 1965:

8) départements où, dans les statistiques de 1965, ne figurent plus de boeufs de trait. — Petits chiffres obliques (en milliers), le nombre de boeufs afin de marquer la forte chute, localement et en général, de l'effectif par rapport au début du siècle. (Carte MJB, Colque Alp 68. 8. 1).

Mapa č. 3. — Rozšíření jařmových záprahů ve Francii v souvislosti se zmenšováním počtu tažných volů v době mezi počátkem a polovinou našeho století.

Stav v r. 1900 (podle departementů):

1) méně než 5000 kusů. — 2) 5000 — 10000 kusů. — 3) 10000 — 20000 kusů. — 4) 20000 — 30000 kusů. — 5) 30000 — 40000 kusů. — 6) více než 40000 kusů (tučná rovná čísla na mapě značí počet kusů v tisících). — 7) méně než 1000 kusů.

Stav v roce 1965:

8) Departementy, kde v statistikách z r. 1965 už nejsou uvedeni tažní volé. — Menší silná čísla (značí tisíce) udávají počet volů a jsou na mapě proto, aby ukázala, jak silný pokles chovu tažných volů nastal v jednotlivých místech i obecně ve srovnání se stavem na počátku století.

Carte IV. — Les chevaux et juments de trait en France au début du XXe siècle afin de comparer cette répartition avec celle des boeufs de trait (Carte III).

La situation en 1900 (par départements):

1) moins de 5000 chevaux et juments de trait. — 2) 5000 à 10000. — 3) 10000 à 20000. — 4) 20000 à 30000. — 5) 30000 à 40000. — 6) 40000 et plus (grands chiffres sur la carte, en milliers). — 7) départements où le nombre des chevaux de trait dépasse celui des juments de trait, représentant donc plus de la moitié de l'effectif, ce qui correspond à des départements de grosse culture (nombre de chevaux, chiffres plus petits, en milliers). — 8) moins de 200 chevaux (petits chiffres, en milliers). — Carte MJB, Colque Alp 68. 8. 2).

La comparaison des cartes et des situations au début du XXe siècle en ce qui concerne les animaux de trait, montre à quel point la répartition des différentes techniques d'attelage correspond aussi à de profondes différenciations géographiques, économiques et sociales, différenciations auxquelles ces techniques contribuent et dont elles accusent encore plus les traits.

Mapa č. 4. — Porovnání rozšíření tažných koní ve Francii na počátku 20. století s rozšířením tažných volů (mapa č. 3).

Stav v r. 1900 (podle departementů):

1) méně než 5000 tažných koní. — 2) 5000 — 10000 kusů. — 3) 10000 — 20000 kusů. — 4) 20000 — 30000 kusů. — 5) 30000 — 40000 kusů. — 6) 40000 a více (velká čísla na mapě značí tisíce). — 7) Departementy, kde počet tažných samců převyšuje počet tažných samic; středně velká čísla se znaménkem + značí, o kolik tisíc bylo více koní než kobil. — 8) departementy zvláště kulturně vyspělé. — 8) méně než 200 kusů (malá čísla značí tisíce).

Srovnání map č. 3 a 4 a stavů na počátku 20. století ukazuje, jak rozšíření rozličných technik záprahu odpovídá také hlubokým rozdílům geografickým, ekonomickým a sociálním, na nichž závisí a jejichž působením nabývá zvláštních rysů.

CARTES V - VI

MAPY 5 - 6

Carte V. - Le joug de cornes dans le Lyonnais (Monts du Beaujolais, du Lyonnais et partiellement du Forez). Les deux principaux types d'attache des anneaux au joug. Relief: 1) moins de 200 m d'altitude. - 2) 200 à 500 m. - 3) 500 à 1000 m. - 4) plus de 1000 m (maximum 1640 m).

Indications à propos du joug: 3) attache des anneaux au joug par des doubles crachets. - 6) attache avec courroie de cuir. - 7) limite entre ces deux types d'attache. - 8) joug utilisé dans toutes les fermes. - 9) joug utilisé dans un grand nombre de fermes. - 10) joug encore en usage mais seulement dans quelques fermes, la plupart préfèrent les chevaux. - 11) le joug n'est plus utilisé dans aucune ferme (situation à l'époque des enquêtes, soit avant 1950). - 12) et 13) attaches (très rares) des anneaux avec une corde de chanvre 12) ou avec une genre d'agrafe 13).

(Carte MJB, indications 5, 6, 8 à 13 d'après P. Gardette, ALEL, cf. bibliographie, note 22).

Mapa č. 5. - Národní jho na Lyonsku. Dva základní typy spojení houžve s ojl. Relief: 1) méně než 200 m nadmořské výšky. - 2) 200 - 500 m. - 3) 500 - 1000 m. - 4) nad 1000 m (maximum 1640).

Údaje týkající se jha: 3) spojení houžve s ojl pomocí dvojitého háčku. - 6) spojení koženým žemínkem. - 7) hranice těchto dvou forem. - 8) jha se užívá ve všech usedlostech. - 9) jha se užívá ve velkém počtu usedlostí. - 10) jha je ještě v užívání, ale jen na některých usedlostech, většina jich dává přednost koním. - 11) jha se již vůbec neuvívá (stav v době dotazníkové akce, tj. před r. 1950). - 12) a 13) - připojení houžve velmi zřídka se vyskytující, a to buď pomocí kanopného provázku (12), nebo zvláštní sponkou (13).

Carte VI. - Répartition dans le Lyonnais du nom des anneaux du joug (noms assez uniformes) et de celui des attaches de ces anneaux (noms très diversifiés).

1) limite de départements. - 2) rappel de la limite entre les deux principaux types d'attaches (limite marquée sur la carte V). - 3) délimitation de l'aire de répartition des différents noms de cette attache; dans chacune de ces aires, le nom de l'attache est inscrit en caractères droits tandis que le nom de l'anneau est inscrit en caractères obliques. Le contraste est frappant entre l'uniformité du nom des anneaux: kordé, kurdé, etc. . . . (anneaux surtout en cuir ou en fer . . .) et la grande diversité du nom des attaches (subréjul, mir, mejána, etc. . .) tandis que l'on ne peut cependant observer que deux principaux types d'attaches.

En comparant les cartes V et VI, on constatera ainsi la concordance ou la non concordance entre plusieurs facteurs de géographie physique et humaine, d'ethnologie, de linguistique . . . et combien nombreuses restent les questions posées.

(Carte MJB, noms et aires de ces noms extraits de P. Gardette, ALEL, cf. bibliographie, note 22).

Mapa č. 6. - Rozšíření názvu jarmových houžví na Lyonsku, které jsou poměrně uniformní, a názvů jejich spojů se jhem, jež jsou velmi rozmanité.

1) hranice departementů. - 2) hranice dvou základních typů připojení (vyznačena též na mapě č. 5). - 3) Rozhraničení oblasti rozšíření rozličných názvů tohoto spojení; zatímco názvy spojení mají přímý vztah k jeho formě, názvy pro houžve jsou obecné. Výrazný je rozdíl mezi uniformitou názvů pro houžve (kordé, kurdé atd. . .) a velkou rozmanitostí názvů pro spojení (subréjul, mir, mejána atd.), ačkoliv v posledním případě lze konstatovat jen dva typy. Při srovnávání mapy č. 5 a č. 6 zjistíme také shody nebo neshody mezi různými činiteli fyzikálně zeměpisnými, antropogeografickými, národopisnými, jazykovědnými, a jak velký počet problémů se tu ještě naskytá.

FIGURES I - III
KRESBY I - III

Fig. I. - Massif central. Joug et jouguets de cornes (attache souple joug-timon) et calliers de bovins.

1. Joug double de cornes „dsü“ à crans, au repos, courroies repliées; crochet pour l'anneau d'attache du timon. Haute-Loire, Recharinges. - 2. „Jouatto“ à chevilles, léger, pour buttage des pommes de terre. Cantal, Mours. - 3. „Jou“ à chevilles; anneau maintenu par une courroie de cuir „miléno“. Cantal, Saint-Bonnet-de-Salers. - 4. „Dzou“ à crans, lié aux cornes; crochets et agrafe pour maintenir les anneaux (voir Pl. VI). Ardèche, Saint-Romain-de-Lerps. - 5. Joug à crans, courroies doubles, assemblées, fermeture plus moderne. Ardèche, Laurac. - 6. Jouguet de cornes. Cantal, Mours. - 7. Jouguet de cornes. Haute-Loire, Brioude. - 8. Double crochet pour deux anneaux. Haute-Loire, Saugues et Lozère, Le Malzieu. - 9. Boeuf ou callier; traction par les traits et non par les brancards; équipement du boeuf emprunté au cheval. Ardèche, Alissas. - Dessins exécutés par Raymond Delamarre d'après J. Nouton, ALEMC (cf bibliographie, note 22). - (Calque Atp 68. 8. 4).

Les jugs figurés ici comme les suivants ont une longueur qui varie entre 1,20 m et 1,60 m. Les jouguets sont un peu plus longs que la moitié du joug.

Massif central. Nárožní jha a jaiříčky (volné spojení mezi jhem a ojí) a chomátek pro skot.

Fig. II. - Gascogne. Joug de cornes et joug de garrot (attache souple joug - timon).

1. „Jul“ à chevilles, léger. Tarn-et-Garonne, Beaumont-de-Lomagne. - 1 bis. Anneau „kuma“, et mode d'attache ancien de l'anneau au joug, comme à 1. - 2. „Jouatto“ à chevilles. Gironde, Locanau-Médoc. - 2 bis. Anneau „trézégos“ (osier torsadé) et mode d'attache ancien de l'anneau au joug. 2. - 3. „Jul“ (un seul côté figuré), à crans, robuste et très coiffant, pour travaux durs et lourds charrois. Ariège, Lézat. 4. „Jouatto bastardo“, dont la longueur, réglable, peut atteindre 1,90 m; pour labour des vignes, buttage des pommes de terre. Haute-Garonne, La Bastidette. - 5. „Yu“. avec bride articulée au lieu d'anneau; partie centrale du joug renforcée de fer et décorée. Hautes-Pyrénées, Arrens. - 6, 7 et 8. Doubles crochets pour accrochage de deux anneaux, comparables par leur forme mais avec des noms différents pour ces crochets et pour les anneaux: 6. „krok“ et „trézégos“, Gers, Biran; 7. „mejan“ et „trézégos“, Lot-et-Garonne, Layrac; 8. „her“ et „krucet“, Hautes-Pyrénées, Tramezaygues. - 9, 10 et 11. Anneaux et attaches joug-anneaux: 9, attache genre agrafe appelée ici „ambado“ (cf texte § 13 sur le terme „amblai“); Landes, Luxey; 10 et 11, anneaux: l'un „redondo“ et l'autre „trézégat“, Haute-Garonne, Sainte-Foy-d'Aigrefeuille. - 12. Joug-cadre de garrot pour mules; anneau central, mobile, porte divers noms dont celui de „amblado“ (cf texte § 13). - Dessins exécutés par R. D. d'après des dessins de P. Seguy, et pour le 12 d'après A. Vignes, ALEG (cf bibliographie, note 22). - (Calque Atp 68. 8. 5).

Gaskoňsko. Nárožní a kohoutková jha (volné spojení mezi jhem a ojí).

Fig. III. - Pyrénées. Joug de cornes, joug et jouguets de garrot (attache souple joug - timon).

1. „Jouatto“ de cornes; des chevilles. „Mabilou“ pour le début des courroies; dispositif ancien pour l'attache de l'anneau au joug. Joug léger, pour labour. Ariège, vallée de Bethmale et au environs d'Auzat. - 2. „Jouatto“ de cornes, à crans. - 3 et 4. Joug de cornes, plus robustes et encapuchonnant, pour lourds charrois; protuberances de la partie supérieure du joug 3 appelées „cornes“. - 5, 6 et 7. Attaches du joug au timon à l'aide d'une cheville centrale, en bois ou en fer; 5, pour une voiture; 6, avec deux anneaux. Ariège, région d'Aix-les-Thermes; 7, „ambléc“ (cf texte § 13 et 18) pour l'anneau intermédiaire comme sur 6. - 8. Joug de garrot pour bovins ou pour ânes; parenté avec les jugs catalans; forme ancienne. - 9. Jouguet de garrot „juatto“ (F. Krüger et W. Schmalke, cf bibliographie, notes 23 et 30). - 10. Joug-cadre, utilisé avec callier pour mulets et pour chevaux, forme plus récente que celle du joug 8. - Dessins exécutés par R. D., d'après G. Fahrholz (cf bibliographie, note 30). - (Calque Atp 68. 8. 6).

Pyrénéje. Nárožní jha, kohoutková jaiřa a jaiříčky (volné spojení mezi jhem a ojí).

FIGURES IV – VII

KRESBY IV – VII

Fig. IV. - Alpes. Joug et jouguets de garrot.

1. Joug double de garrot pour labour; longueur 1,40 m; quatre attelles, "estées", réunies deux par deux à la base par une corde, "counjaungla"; un anneau d'attache en fer, "anéau". Basses-Alpes, vallées du Var et du Vaud. - 2. Jouguet de la même région. A rapprocher de celui de la Pl. XX et à comparer avec celui des Pyrénées, Fig. III, 9. - 3. Joug double de garrot pour âne. Basses-Alpes, Basse-Val. - Les jougs 1 et 2 ont été dessinés par R. D. d'après H. Kruse (cf bibliographie, note 32) et le joug 3 d'après un croquis de M. Lecarme. - (Calque Atp 68. 8. 7).

Alpy. Kohoutková jáma a jámický.

Fig. V. - Détails de l'attache joug-timon et rôle des chevilles.

1. Position des anneaux du joug entre les chevilles du timon (part de l'esquisse d'un mouvement de recul de l'attelage). - 2 a. Les deux chevilles, l'une en fer, l'autre en bois à l'extrémité du timon; 2 b. Une cheville fixe, une cheville mobile; 2 c. Une cheville et l'extrémité du timon façonné en éperon. Ces appendices du timon portent des noms évocateurs suivant les régions: éperon, talon, menton, pli, etc. - 3. Un attelage ou joug de cornes dessiné d'après la photographie d'un attelage qui a été fortement discuté et critiqué par des cultivateurs (ceci afin de bien montrer qu'un attelage est très technique et même de bons cultivateurs font à ce sujet des erreurs). "Celui (des boeufs) qui a les cornes les plus basses devrait être à gauche (à gauche en se plaçant dans le sens des animaux ainsi qu'on doit le faire); la corne de l'animal de droite doit passer derrière celle de l'animal de gauche; les crochets de chaque côté sont insuffisamment croisés, les courroies vont glisser; joug trop grand, les oreilles sont rabattues; il faut que les 2 animaux attelés se regardent un peu". (enquête Alain Rudelle et J. D. Lojou, RCP Aubrac) - (cf bibliographie, note 43). Dessins exécutés par R. D.; pour 1 et 2 d'après P. Gardette (cf bibliographie, note 22) et pour 3 d'après P. Soulier.

Detaily spojení jha s oji a úloha svorných hřebů.

Fig. VI. - Franche-Comté. Joug et jouguets de cornes (attache rigide). Coussinets.

1. Joug double de cornes; longueur 1,17; orifice central pour le passage de l'extrémité du timon; deux courroies de chaque côté (1,05 m et 0,35 m) avec boucles. - 2 et 2 bis. L'un des deux coussinets, ou chapeaux, en cuir et rembourré, vu de dessus et vu de dessous. - 3. Jouguet, longueur 0,69 m, pour dresser un jeune bovin. - 4. Le joug double et les coussinets sont liés aux cornes des boeufs; le timon est engagé directement dans le joug. - Dessins exécutés par R. D. d'après J. Garneret (cf bibliographie, note 78). - (Calque Atp 68. 8. 8).

Franche - Comté. Nárožní jha a jámický (spojení přímé). Polštářky.

Fig. VII. - Lorraine. Jougs doubles de cornes (attache rigide joug-timon), jougs doubles de cornes (attache souple joug-timon) et jouguets de cornes.

1. Grand joug de cornes; orifice central pour le passage de l'extrémité du timon; fin XIXe siècle. Vosges, la Bresse. - 2. Grand joug de cornes; orifice central, partie médiane renforcée indiquant un attelage pour lourds charrois et travaux, XIXe siècle. - 3. Joug de cornes avec attache souple joug-timon. Anneau formé d'une chaîne, avec possibilité de déplacer vers la droite ou vers la gauche les attaches de celle-ci; début du XXe siècle. Vosges, Ban-sur-Meurthe. - 4. Joug de cornes, attache souple, anneau formé d'une bride, "lambiau" (cf texte § 13 sur ombilic), début XXe siècle. Vosges, Ban-sur-Meurthe. - 5 et 6. Jouguets avec anneaux ou crochets pour fixation de l'extrémité des brancards ou des traits, début XXe siècle. Vosges, Anould et la Bresse. - 7. Joug frontal en cuir du même type que le jouguet alsacien (voir la Pl. VI, a). Vosges, la Bresse. - Dessins exécutés par R. D. d'après des photographies de jougs du Musée historique lorrain de Nancy oblig. communiquées par J. Choux, conservateur du Musée (cf bibliographie, note 38). - (Calque Atp 68. 8. 9).

Lotrinsko. Párová nárožní jha (pevné spojení mezi jhem a ojí), párová nárožní jha (volné spojení mezi jhem a ojí) a nárožní jámický.

FIGURES VIII - IX

KRESBY VIII - IX

Fig. VIII. - Normandie. Jouguet de garrot.

1 et 2. Jouguet pour l'attelage de la charrue; des traits sont fixés aux extrémités du jouguet; milieu XXe siècle. Manche, Créances. Voir aussi Pl. XVII. - 3. Jouguet pour l'attelage de la charrette; les brancards sont fixés d'une manière rigide aux extrémités du jouguet. Même localisation que ci-dessus. - 4. Extrémité d'un des brancards de la voiture, partie qui est engagée dans le jouguet; cheville pour le coincer. - Information de M. Lechanteur, Caen, et dessins de M. Le Couillard, Agon. (Dessins d'après Calques Atp 63. 4. 1 et 63. 4. 2).
Normandie. Kohoutková Jarmička.

Fig. IX. - Bretagne. Joug de cornes et coussinets.

1. Joug léger pour vaches; a été très répandu mais n'est plus en usage. Cheville verticale à droite pour conduire ou retenir les animaux de trait. Morbihan, Sainte-Anne-d'Auray. Voir aussi à ce sujet la Pl. XVIII. - 2. Coussinet pour le joug de cornes; cuir bourré de crin. - Dessins de P. S. d'après des photos de M. J. B. D. (Extrait du Calque Atp 59. 4. 3).
Bretagne. Národní jha a polštářky.

PLANCHES I - V
FOTOGRAFIE I - V

Pl. I. En Aubrac (Sud Massif central), attelage au joug de cornes; labour à l'ovale. Lozère, Escudières. - (Atp Ph. 65. 85. 313, Ph. J. Marthelat).
Orba řádem toženým párem volů v nárožním jhu. Aubrac, v jižní části Centrálního masivu.

Pl. II. Même attelage que celui de la Pl. I. Détail du joug et de l'enroulement de la courroie. - (Atp Ph. 65. 85. 348, Ph. J. Marthelat).
Týž záplah jako na fotografii II, Detail ovinutí řemením.

Pl. III. a. Joug de cornes d'Aubrac, au repos, vu de face; même type que celui des Pl. I et II; longueur 1,04 m. - (Atp Coll. 66. 166. 20 et Ph. 66. 3. 658, Ph. A. Guey).
Nárožní jho z Aubrac, délka 1,04 m.

Pl. III. b. Même joug vu d'en dessous; les deux anneaux torsadés sont attachés par une courroie, la „mejane“, traversant le joug. - (Atp Ph. 68. 3. 657, Ph. A. Guey).
Totéž jho zespodu; dvě houžve jsou spojeny se jhem řemínkem, le „mejane“, který jím prochází.

Pl. IV. a. En Auvergne (Massif central), vaches couplées sous un joug de cornes; anneaux en fer; chevilles de tirage et de reculement; simon ferré; coussinets; émouchettes. Puy-de-Dôme, Sauret. - (Atp Ph. 60. 84. 23, Ph. Hélène Tremaud).
Ukázka krav zapojených do nárožního párového jha v Auvergne; houžev je ze železa, dále je tu vidět svorní hřebky, okovanou oj, polštářky a řemínky na ochranu před hmyzem.

Pl. IV. b. En Auvergne, deux boeufs de la race de Salers couplés sous un joug de cornes; au centre du joug se dresse une pointe comme celle du joug de la Pl. V. a et b; coussinets ornés d'incrustations, travail de bourrelier. Puy-de-Dôme, Ceyssat. - (Atp Ph. 60. 84. 27, Ph. Hélène Tremaud).
Auvergne. Voli v nárožním jhu. Uprostřed jha je vztyčen hrot podobně jako na fot. c. V. a, b; polštářky jsou zdobeny inkrustací, kterou provedl sedlák.

Pl. V. a. En Auvergne, joug de cornes vu de face; longueur 1,25 m; pointe centrale; bois peint en rouge; anneau forgé; XXe siècle. Puy-de-Dôme, Pont-de-Perr. - (Atp Coll. 63. III. 6 et Ph. 68. 3. 656, Ph. A. Guey).
Nárožní jho z Auvergne. Pohled zepředu, délka jha 1,25 m. Uprostřed je hrot, dřevě je natřeno červenou barvou, houžev je železná. Z 20. století.

Pl. V. b. Le même joug vu de dos. Le deuxième anneau est formé par une chaîne; cheville en fer accrochée sur le côté. - (Atp Ph. 68. 3. 655, Ph. A. Guey).
Předchozí jho zezadu. Charakteristické je pro ně, že druhou houžev tvoří řetěz. Železní hřebík je upevněn na straně.

Pl. V. c. En Quercy (Sud - ouest du Massif central), joug de cornes à chevilles pour vaches; exécuté en noyer à la fin du XIXe siècle; longueur 1,20 m; traces de peinture verte. - (Atp Coll. 62. 105. 1 et Ph. 68. 3. 659, Ph. A. Guey).
V Quercy na jihozápadě Centrálního masivu se užívá nárožního jha. Jho pro krávy na snímku je z ořechového dřeva, dl. 1,20 cm, má stopy po zeleném nátěru. Z konce 19. století.

PLANCHES VI - IX
FOTOGRAFIE VI - IX

Pl. VI, a. En bordure orientale du Massif central (environs de Saint-Étienne), joug de cornes pour boeufs, vu de dessus; long. 1,17 m; emplacement de deux chevilles; deux anneaux de fer maintenus par des crochets traversant le joug et reliés par une tige de fer; bois peint noir et blanc; décor lineaire. Laire, Saint - Genest - Mal-laun. - (Atp Coll. 64. 118. 4 et Ph. 68. 3. 651, Ph. A. Guey).

Nárazní jho pro voly z okolí Saint - Étienne. Pohled zezadu, délka 1,17 m. Má dvě železné hroužky, držené háčky, procházející jhem a spojené železnou příčkou; dřevo je natřeno černě a bíle, vyzdobeno je lineární.

Pl. VI, b. Le même joug de cornes vu d'en dessous; coiffes très développées, prenant même appui sur le garrot; joug ancien (XIXe). Pour lourds charrois et durs travaux. (Atp Ph. 68. 3. 652, Ph. A. Guey).

Tatáž jho zdola; línce jsou velmi vyvinuté. Pochází snad z 19. století. Určeno pro těžké náklady a namáhavou práci.

Pl. VII, a. Joug de garrot avec colliers, vu de face (Sud-est du Massif central); long. 1,215 m; tiges de bois écorce „cabilles“, maintenant le collier; bois peint en bleu. Provenance du joug: Gard, Montardier. - (Atp Coll. 61. III. 112. et Ph. 68. 3. 653, Ph. A. Guey).

Kohoutkové jaimo s chomoutky z jihovýchodní části Centrálního masivu. Délka 1,215 m, příčky z oloupaného smotrázu, tzv. „cabilles“, jež upevňují chomoutky; dřevo jaimo je natřeno modře.

Pl. VII, b. Le même joug de garrot avec colliers, vu de dos; fermeture des colliers à la base, donc attelage ânes ou mulets. Provenance des colliers: Gard, Rogues. - (Atp Ph. 68. 3. 654).

Tatáž jaimo zezadu, dálejší utvářka chomoutku svědčí, že jde o zápiň pro osly nebo mezky.

Pl. VIII, a et b. En Châlosse (Landes), en 1945, joug double de cornes; détail de l'enroulement des caurroles, vu de face et de côté, à comparer avec la Pl. II. Absence de coussinet. - (Atp Ph. 63. 30. 2, Ph. P. Toulgout).

Detaily nárazního jha z Châlosse (Landes) z r. 1945; ukazují vázání řemenů zepředu a ze strany. Proti podobnému jhu na fot. II chybí polštářek.

Pl. IX, a. En Gascogne, joug double de cornes; coussinets; extrémités du timon avec cheville de fer et ergot; XIXe siècle. Gironde, Saint-Macaire, en 1919. - (Atp Ph. 63. 28. 3. Coll. Jean Brunhes).

Párové nárazní jho z Gaskoňska je opatřeno polštářky, na konci oje je železný svorník hřeb a ostruha. Z 20. století.

Pl. IX, b. Pays basque, joug double de cornes avec peau de mouton sur le joug en guise d'émouquette. Basses - Pyrénées, Ciboure, en 1919. - (Atp Ph. 63. 28. 1, Coll. Jean Brunhes).

Basické párové nárazní jho, opatřené ovčí srstí proti lmyzu.

Pl. IX, c. Dans les vignobles du Bordelais, jouget de cornes avec attache des brancards aux extrémités du jouget. Gironde, Sauternes, en 1919. - (Atp Ph. 63. 28. 3. Coll. Jean Brunhes).

Na vinicích v Bordelais se zapíhá do nárazního jha jeden kus dobytka (tedy do nárazního jaimíčky).

PLANCHES X – XIV
FOTOGRAFIE X – XIV

Pl. X, a. Région pyrénéenne. Joug de cornes à chevilles avec soubrejoug; moustiquaire; XXe siècle, Gers, Lombez. — (Atp Ph. 37, 985, 13, Ph. Paul Meisple).
Pro oblast pyrenejskou jsou charakteristická jha s tzv. soubrejoug (kuželíkem); voli jsou přikrytá štátky na ochranu proti hmyzu.

Pl. X, b. Un attelage au joug double de cornes sortant de l'étable; XXe siècle; extr. de l'étude du Comte Begouën et de J. Rosès de Brousse sur les surjous des vallées garonnaises (cf. bibliographie, note 62). — (Atp Ph. 61, 741, Ph. anonymes).
Záprah do párového nárožního jha ze stávie a jařmových kuželíků v údolí Garony.

Pl. XI, a à j. — Soubrejougs de la région pyrénéenne. — Haute-Garonne: a) Pin-saguel; b) Drudas; c) Hauterive; e) Portet. — Tarn-et-Garonne: f) Aucamville. — Gers: g) Ardizas; h) Ardizas; i) Gabanac. — Ces soubrejougs font partie des collections du Musée Pyrénéen de Lourdes (Atp Ph. 43, 322, 101, 102, 107, 109, 124, 128, 133, 144, 146, 168, Ph. Perreau).
Jařmové kuželíky z oblasti Pyrenej.

Pl. XII, a. Région alpine, Dauphiné. Attelage au joug double de cornes en 1958; coussinets; muselières. Isère, Villard-de-Lans (Atp Ph. 61, 52, 1, Ph. R. Pasquino).
Alpy, Dauphiné, Záprah do párového nárožního jha v r. 1958. Na snímku lze vidět polštářky na čele a náhubky.

Pl. XII, b. Région alpine, Queyras. Joug de garrot avec collier; long, 1,47 m; exécuté à la fin du XIXe siècle; inscription: „fait par Sébastien Michel l'An 1883”; muselières en bois (mélèze); colliers en peau de veau avec poils. Hautes-Alpes, Molines, Pierre-grasse et Saint-Veran. — (Atp Coll. 63, 15, 1,4 et 5, Ph. 63, 65, 11, Ph. J. Marthelat).

Alpy, Queyras. Párové kohoutkové jařmo s chamoutky, dlouhé 1,47 m. Vyrobeno na konci 19. století a opatřeno nápisem: jsou u něho náhubky ze dřeva (mélèze); chamoutky jsou z nevyděláné telecíny.

Pl. XIII, a. En Dauphiné, attelage au joug de cornes, vu de face; „ficelage” du timon au joug, avec une torsade supplémentaire à la partie supérieure pour assurer la fixation. Isère, Villard-de-Lans. — (Atp Ph. 43, 80, 126, Ph. M. Maget).
Záprah do párového nárožního jha v Dauphiné. Zvláštností je úvaz oje ke jhu, a to s doplňkovým zařízením v hornější části, které zajišťuje pevné spojení.

Pl. XIII, b. Même attelage que celui de la photographie précédente, mais vu d'en dessus, montrant le système, à la fois archaïque et très ingénieux, de fixation joug — timon. — (Atp Ph. 43, 80, 126; Ph. M. Maget).
Předchozí jho, ale tentokrát v pohledu zezadu, který ukazuje systém, o kterém jsme mluvili; je jak archaický, tak velmi důmyslný.

Pl. XIV, a. Dans les Vosges, attelage au joug de cornes, avec attache rigide du timon au joug; coussinets matelassant la tête; émouchettes sur les côtés ayant entouré la base de cornes; milieu XXe siècle. — (Atp Ph. 63, 26, 2, Ph. la Cigogne).
Záprah do párového nárožního jha ve Vogách, vyznačující se pevným spojením se jhem. Polštářky chrání čela zvířat, zařízení na ochranu zvířat před hmyzem visí po stranách a je otočeno okolo rohů. Snímek pochází z poloviny našeho století.

Pl. XIV, b. Dans les Vosges, jougnet de cornes avec attache rigide joug — extrémités des brancards; vu de profil; protection importante de la tête et de la base des cornes, caurroies avec boucle sur le front. Vosges, Le Tholley. — (Atp Ph. 62, 157, 5 et 6, Ph. Hélène Tremaud).
Nárožní jařmíčka z Vogéz pro jeden kus dobytka se zvláštním pevným zapojením konců ojníc do potažního nástroje. Pohled ze strany. Důležitá je zde ochrana hlavy a rožní krajiny; polštářky jsou utvářeny proto remenem a zvláštní smyčkou na čele.

PLANCHES XV – XVIII
FOTOGRAFIE XV – XVIII

Pl. XV, a. En Alsace, attelage d'animaux différents couplés de front et reliés au timon par une chaîne; au premier plan, jouget de front pour la vache (cf. Fig. VII, 7); au deuxième plan, cheval avec bricole. Bas - Rhin, Steinseltz, juillet 1955. - (Ph. M. Jean - Brunhes Delamarre).

Elsasko. Záťah rozličných zvierat, spázaných do páru a uväzaných k oji řetízky (návojníky). Kráva je opatřena tzv. čelem (čelním záplehem pro jeden kus dobytka), kůň postrojem. Z r. 1955.

Pl. XV, b. En Morvan, deux types d'attelage associés, l'un avec bovins couplés de front sous un joug de cornes (à attache rigide, voir Pl. XVI); l'autre avec un âne muni d'un collier avec traits et palonnier. Saône-et-Loire, Saint-Prix. (Atp Ph. 43, 214, 292, Ph. O. Tessier du Cros).

Morvan. Na snímku jsou dva typy záplahu. Vzadu táhnou zvířata párovým nárožním jímem, vpředu je osel s chomoutem, postražky a rozporkou, která je spojena se jhem.

Pl. XVI, a. En haut Morvan, joug de cornes à attache rigide joug - timon, vu de face; long. 1,09 m; coussinet en „jauges“, plante récoltée le long des ruisseaux; fin XIXe siècle. Nièvre, Gux. - (Atp Coll. 66, 58, 10, don G. Monin Apôt, Saône-et-Loire; Atp Ph. 68, 3, 64, Ph. A. Guey).

Nárožní jho z vyšších poloh Morvanu je spojeno přímo s ojí. Pohled zepředu, délka 1,09 m. Polštářek je vyroben z potoční rostliny. Z konce 19. století.

Pl. XVI, b. Le même joug que ci-dessus, vu de dos. Autrefois chaque propriétaire était très fier de son attelage et il y avait une réelle émulation entre tous pour fabriquer les plus beaux coussinets de paille. - (Atp Ph. 68, 3, 650, Ph. A. Guey).

Předchozí jho zezadu. Kdysi byl každý majitel pyšný na svůj potoční nástroj a mezi vlastníky existovala soutěživost o nejlepší polštářek ze slámy.

Pl. XVII. En Normandie, boeufs attelés au jouget de garrot. Sur cette lithographie de H. Bellangé, datée de 1834, les boeufs sont attelés avec un jouget de garrot, analogue à celui que l'on utilisait encore au milieu du XXe siècle en Normandie (cf. Fig. VIII). (Estampe: Une noce de Basse-Normandie, la belle-mère apporte le trousseau de la mariée; Atp Coll. 60, 34, 1 et Ph. 68, 58, 1, Ph. A. Guey).

Normandie. Volí zapřažení do kohoutkových jámíček. Na této litografii H. Bellangé z r. 1834 jsou volí zapřaženy tak, jako tomu bylo v této oblasti uprostřed našeho věku.

Pl. XVIII. En Bretagne, un attelage de boeufs au joug de cornes. Sur cette gravure d'O. Perrin du Finistère de 1835, on aperçoit un jeune charretier breton en train d'atteler les boeufs à une charrette. Le joug est, comme celui de la Fig. IX, muni d'une cheville verticale qu'empoigne le charretier (cf. bibliographie, note 84). - (Atp Ph. 68, 4, 2, Ph. A. Guey).

Zapřahání volů do nárožního jha v Bretani. Na této rytině z r. 1835, jejímž autorem je d'O. Perrin de Finistère, vidíme mladého bretonského parožníka, chystajícího se zapřáhnout voly ke káře. Jho je jako na obr. 2, 9, opatřené dřevěným svorním hřebem, který drží povozník v ruce.

PLANCHES XIX – XXII
FOTOGRAFIE XIX – XXII

Pl. XIX. a. „Joug de tête“ (pour la paire de boeufs placée en tête de l'attelage), vu de face; destiné aux gros attelages de boeufs réintroduits au XIX^e siècle en Ile-de-France et dans les plaines du Nord de la France; long 1,57 m. Seine-et-Marne, Lizy-sur-Ource. — (Alp Coll. 62. 76. 3 et Ph. 68. 3. 660, Ph. A. Guey).

„Náčelní jho“ pro pár volů táhnoucích v čele záplahu. Pohled zepředu na jaimo; používalo se k záplahu několika párů volů, kteří se znovu zavázali ve 20. století v Ile-de-France a na severofrancouzských rovinách. Délka 1,57 m.

Pl. XIX. b. Détail du „Joug de flèche“ (pour la paire de boeufs placée devant le couple initial et derrière un autre couple), vu d'en dessous; mêmes autres indications que ci-dessus. Ces crochets expriment, par leur robustesse, l'effort qui doivent supporter et fournir le joug et les boeufs; réparations du joug. — (Alp Coll. 62. 76. 2 et Ph. 68. 3. 662 et 663, Ph. A. Guey).

Detailní záběr hoku na předcházejícím snímku, který ukazuje svoji mohutnost námhů, jakou musí snášet a vydržet jho o zvířata.

Pl. XXI. Jouguet de garrot (ici Fig. V) et fourcat (ici Fig. I) d'après une gravure du XVI^e siècle. On rapprochera ce jouguet de celui de la Fig. IV. 2. D'autre part le fourcat (fourche) permet d'atteler à un seul animal un instrument construit initialement pour un attelage ou timon. Extrait de La Nouvelle agriculture (cf bibliographie, note 70). — (Alp Ph. 68. 64. 3, Ph. A. Guey).

Kohoutková jámíčka (viz též kresbu V) a ojnícová „vidlice“ (viz též kresbu I) podle rytiny ze 16. století. Tato jámíčka se podobá jámíčce na obr. č. 4. 2. Tažná vidlice dovoluje záplah jediného kusu k nářadí, konstruovanému původně pro záplah s oji. Doklad pochází z La Nouvelle agriculture (srov. pozn. č. 70).

Pl. XXI. L'Agriculture telle que l'évoque l'Encyclopédie à la fin du XVIII^e siècle alors que les deux tiers de la France ou moins attelaient encore au joug. Noter naturellement l'attelage moderne — cheval seul, collier, traits, palonnier (borne transversale à laquelle sont attachés les traits du cheval qui traîne la herse). Mais au premier plan, deux chevaux, attelés à la charue, sont disposés de front (cf texte § 2 et 12 ci). Extrait du volume des Planches (cf bibliographie, note 12). — (Alp 68. 60. 1, Ph. A. Guey).

Obrázek pochází ze svazku o rostlinách (Planches) spisu Nového zemědělství z druhé poloviny 18. století, kdy ještě nejméně na dvou třetinách Francie tahal dobytek v jaimu. Je tu ovšem vyobrazen moderní záplah — kůň táhnoucí v čomoutu, postranních a rozporce.

Pl. XXII. a et b. Des gestes qu'on ne verra probablement plus du tout en France dans très peu de temps. Un cultivateur (mai 1968) attelant un couple de boeufs, est en train de lier le joug aux cornes. Sa décision est prise: à l'automne il n'aura plus d'attelage. Le joug de ses bêtes est l'oeuvre d'un jouglier renommé dans la région (cf bibliographie, note 20). Lavabre, qui a toujours signé ses jougs, et j'ai vu ainsi sa signature, gravée dans le bois de ce vieux joug de cornes, patiné par le passage des courroies, le frottement du timon, la peine et la sueur des bêtes, les intempéries et tant d'années à la tâche. Aveyron, Peyreleou. — (Alp 68. 70. 14 et 16, Ph. M. Jean — Brunhes Delamarre).

Práce, které už pravděpodobně nebudete zkrátka vidět ve Francii. Rolník, zaplňující pár volů (v květnu 1968), chystá se plivout jho k rohům. Jho je vyrobené výrobce jaimů Lavabre, dobře známého v blízkém okolí, který jhům dával značku; autorka sama viděla jeho značku vyrytou do dřeva na tomto nářadí jhu, ošetřeném od lepení, zjevně tahem a potem zvířat, počasím a mnoha roky práce . . .

PLANCHE XXIII
FOTOGRAFIE XXIII

Pl. XXIII, a. Les boeufs sont liés sous le joug et le cultivateur, le même que celui de la Pl. précédente, place maintenant sur le milieu du joug, la „méjano” – courroie en „suat”, cuir de cheval – à laquelle sont attachés les deux anneaux qui reçoivent l'extrémité du timon de la voiture ou le timonnet de la charrue. Aveyron, Peyreleau, mai 1968. – (Atp Ph. 68. 70. 20., Ph. M. Jean – Brunhes Delamarre).

Voli jsou přivázáni ke jhu a rolník dává současně na prostředek jhu „méjano”, lamen z koňské kůže, k němuž jsou připojeny dvě houčky a do nich opět zapojen konec oje vozu nebo těždla pluhu. Aveyron, Peyreleau, Květen 1968.

Pl. XXIII, b. Une vision que l'on n'aura jamais plus en France, celle des grandes foires de jadis auxquelles on amenait le bétail de trait. Sur les lieux des transactions, c'est par centaines que l'on pouvait voir des couples de boeufs liés sous le joug. Ici, à Autun (Saône-et-Loire), la grande foire de Saint-Ladre, le premier septembre, il y a une trentaine d'années. – (Atp Ph. 68. 59. 1, contretype d'une carte postale, éd. artistique, Coqueugnot et Truchot, Autun).

Pohled, který se už ve Francii nikdy neuvidí – na velký výroční trh, který v Autunu, jako v jiných trhových obcích, byl místem, kam se kdysi přiháněl tažný dobytek. Tam, kde se obchodovalo, bylo máno vidět stovky volských párů v jalmech. Na obrázku je výroční trh ve zmíněném místě 1. září před 13 roky.